L'unité

N° 147 — 4 F. L'hebdomadaire du Parti socialiste 28 février 1975

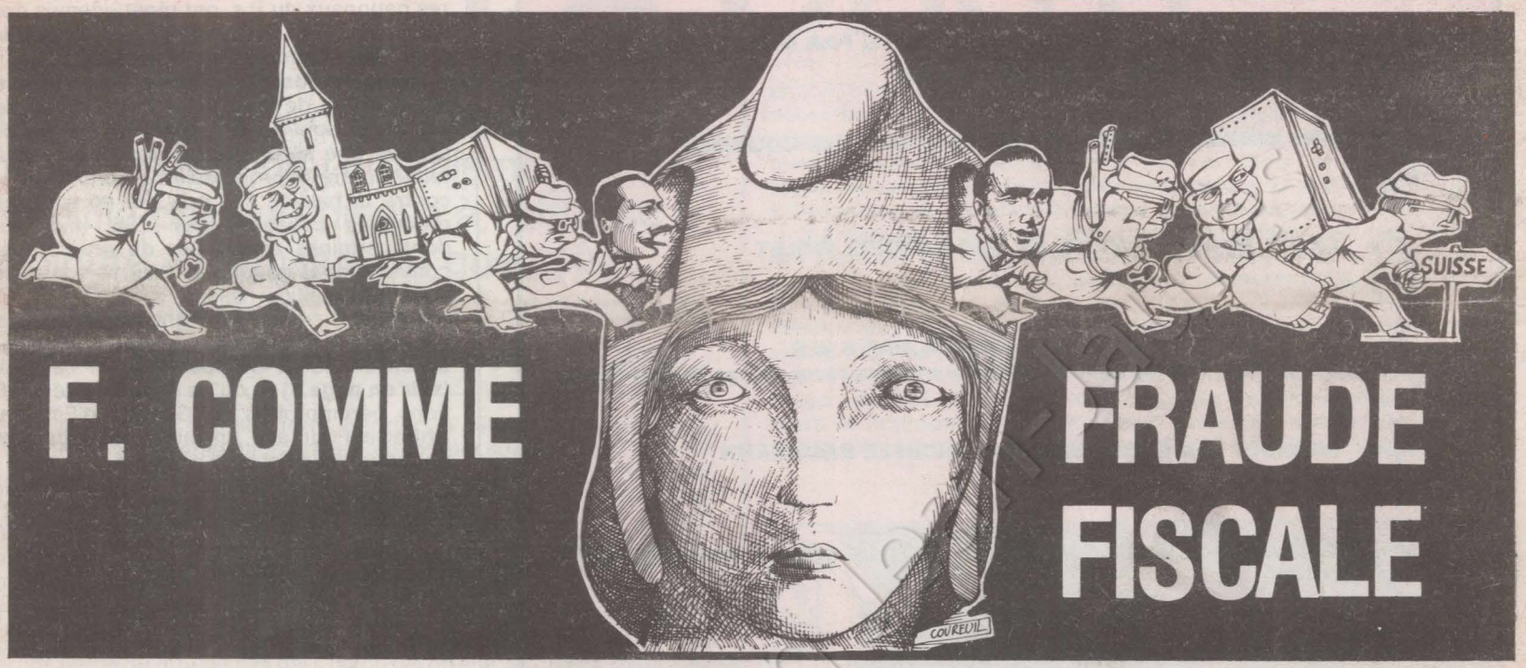

F. COMME FRAUDE FISCALE

ECONOMIE

PLUS DURE SERA LA CHUTE



Long Jack-Chirac contre « Prince » : à faire rêver James Hadley Chase

Relancer la dynamique unitaire

La démonstration a été faite à plusieurs reprises ces dernières semaines que les grands moyens d'information consacrent moins de place à l'action positive de la gauche qu'aux querelles qui se développent en son sein et aux sondages selon lesquels elle serait en recul.

Il leur sera cependant difficile de minimiser l'importance de l'événement qui s'est produit jeudi soir dans les nouveaux locaux du Parti socialiste : la première réunion depuis le mois de juin dernier du Comité de liaison des trois partis signataires du programme commun et l'adoption par celui-ci d'un texte annonçant une action commune de grande ampleur pour les prochaines semaines.

En se félicitant de cette rencontre, les socialistes n'imaginent pas qu'elle puisse suffire à effacer la polémique engagée depuis octobre par le Parti communiste. Du moins observent-ils que, depuis une dizaine de jours, elle a pris un autre ton et qu'après l'attaque personnelle contre François Mitterrand qui avait semblé marquer un nouveau degré dans l'escalade, la presse et les porte-parole du P.c.f. se placent désormais sur un autre terrain, qui les amènent à insister sur les différences existant entre le P.s. et leur parti et à affirmer que ce dernier est le seul à défendre effectivement les travailleurs. De la polémique, on est donc passé à ce qui ressort davantage de la compétition, que les socialistes n'ont jamais refusée et qui, dans leur esprit, est parfaitement compatible avec l'action commune.

(Suite page 2)

Collection Parti Socialiste

En ce sens, la rencontre de jeudi soir est la conséquence logique du congrès de Pau qui, loin d'avoir opéré le « glissement à droite » que certains croyaient y déceler, avait énoncé un certain nombre de propositions — reprises trois jours plus tard par le Bureau exécutif — pour relancer l'action commune à la base sur les thèmes précis de l'emploi et de la vie chère, les plus préoccupants pour des millions de Français qui n'ont rien pu trouver de rassurant dans les propos présidentiels de mardi soir.

Telle est bien la signification du texte mis au point par les représentants des trois partis pour être adopté par le Comité de liaison. Il comporte, bien entendu, une analyse de la crise qui s'accentue. Crise du capitalisme international, dont les véritables responsables en France sont les grands groupes financiers et industriels et le Pouvoir qui les soutient. Crise dont les travailleurs n'ont pas à supporter les conséquences, l'austérité n'étant ni nécessaire ni fatale.

Cette analyse commune souligne, s'il en était besoin, que c'est un mauvais procès fait au Parti socialiste que de prétendre qu'il songerait à aller au pouvoir pour gérer la crise et imposer des sacrifices à ceux qui en sont déjà les victimes. Le texte commun de cette semaine ne dit pas autre chose que ce que François Mitterrand et tous les secrétaires nationaux du P.S. ont répété depuis des semaines. Peut-être cette fois-ci auront-ils enfin une chance d'être entendus !

Ayant ainsi constaté qu'ils étaient d'accord sur l'origine de la crise, les trois partis de gauche se sont donc appliqués à définir ensemble une série de mesures destinées à lutter contre la progression du chômage et contre la hausse des prix qui en sont les premières conséquences. Ces mesures, dont certaines sont tirées du programme commun de la gauche et d'autres sont plus circonstancielles, visent à démontrer à l'opinion — comme François Mitterrand l'avait fait la semaine dernière en présentant un ensemble de propositions sur l'emploi **(voir en page 3)** — qu'en dépit des déclarations péremptoires de Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade, une autre politique économique et sociale est possible.

Et c'est pour en convaincre les Français qu'une vaste campagne d'information et d'action va être entreprise à partir du 10 mars, avec la tenue d'une conférence de presse au chef-lieu de chaque département et des réunions publiques communes dans une centaine de villes françaises, pour assurer un soutien populaire aux objectifs de la campagne.

Comme le souhaitait le Parti socialiste, de telles actions communes à la base doivent permettre de relancer rapidement la dynamique unitaire, dont il faut bien admettre qu'elle a subi une certaine éclipse au cours des trois ou quatre derniers mois. Le Parti socialiste, qui a conscience d'avoir largement contribué, par son comportement pendant toute cette période, à permettre cette relance, veillera scrupuleusement à ce que rien ne vienne la freiner.

CLAUDE ESTIER

Sommaire

3 ECONOMIE : PLUS DURE SERA LA CHUTE, PAR GUY PERRIMOND
RELANCE : LES PROPOSITIONS DU P.S.

4 UNE NOUVELLE RACE DE PATRONS : LE P.D.G. COGNEUR

6 LE P.S. DANS SES MEUBLES, PAR ANTOINE VIOLET

8 PAS D'ORCHIDEES POUR MARIANNE, PAR S.W.R.
Long Jack - Chirac contre « Prince » : à faire rêver James Hadley Chase.

11 RENAULT : EN SOUPLESSE, PAR MICHELE BACKMANN

12 MARINS-PECHEURS : UNE ARETE DANS LE GOSIER, PAR GUY PERRIMOND

13 IMMIGRES : LES « FAUTEURS DE CHOMAGE », PAR MADELEINE TREBOUS

17 DIPLOMATIE : MARE NOSTRUM, PAR CLAUDE FUZIER

18 AVORTEMENT : CONTINUONS LE COMBAT, PAR CHRISTINE COTTIN

20 MEDECINS : LE VERROU SAUTE, PAR JEAN-LOUP REVERIER
RECENSEMENT : LE BOULIER HEXAGONAL

21 AUXERRE : LA POLICE A L'ECOLE (SUITE), PAR JEAN-PIERRE MOULINS

24 CINEMA : LES VISITEURS DE MIDI, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

25 THEATRE : METZ VAUT BIEN UNE CABALE

26 F. COMME FRAUDE FISCALE
« L'Unité » publie, en exclusivité, des extraits du livre « F. comme fraude fiscale », à paraître aux Editions Alain Moreau, où deux universitaires, Christian de Brie et Pierre Charpentier, démontent le mécanisme d'une de nos « industries nationales ».

PHOTOS ET DESSINS

Barrigue (pages 7, 17, 21, 23). Coureuil (pages 1, 4, 8, 9, 20, 26). Demoulin (page 3). Fotolib (page 16). Lacroux (page 29). Pascal Lebrun (pages 6, 11, 12, 14, 20). Didier Maillac (page 13). Chantal Montellier (page 19). Solo (page 29).

STAGE NATIONAL DE FORMATION

THEME : LES PROPOSITIONS ECONOMIQUES DES SOCIALISTES.

- **La crise économique mondiale annonce-t-elle la fin du capitalisme ?**
- **Celui-ci peut-il au contraire sortir renforcé de ses contradictions ?**
- **Le rôle que doivent jouer les socialistes. Leurs propositions.**

DATE : 8 et 9 mars.

LIEU : Paris.

S'inscrire au secteur national à la Formation, 12, Cité Malesherbes.

Les stages sont réservé en priorité aux formateurs du Parti à tous les niveaux : groupes, sections, fédérations.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Economie

PLUS DURE SERA LA CHUTE

Il est dangereux d'enrober la réalité dans le sucre de l'optimisme officiel, amplifié par une presse à l'affût du moindre « schuss » ou gueuleton présidentiel. L'économie française va mal, très mal et le réveil sera brutal.

Nous sommes les plus forts. Héritiers d'Astérix, nous avons su, grâce à nos présidents de la République successifs et à on ne sait quelle potion magique, éviter les écueils sur lesquels échouent, ou vont échouer les autres pays. La preuve ? C'est un Valéry Giscard d'Estaing bronzé — il revient de Courchevel — qui l'a administrée mardi soir aux Français.

Dans une économie mondiale bouleversée, notre balance commerciale est revenue, plus rapidement que prévu, à une situation d'équilibre. L'inflation a été très forte. C'est vrai. Mais les experts internationaux sont sûrs — puisqu'on vous le dit — qu'en 1975 nous ferons partie du groupe des pays favorisés où elle sera la plus faible. Le niveau d'activité — c'est plus élégant que le chômage — est un des meilleurs. La preuve ? Il suffit d'écrire sur un tableau notre taux de croissance. On les enfonce tous. A part le Canada. Mais c'est un peu la France, non, puisqu'il y a le Québec ? Et c'est sûr : cette année on le dépassera. D'ailleurs, c'est promis, le président l'a écrit, s'appliquant à bien former ses chiffres, en 1975, nous serons les plus forts. D'accord il faudra tout de même aider certaines catégories défavorisées. On est social, quoi ! Les vieux par exemple. On avancera d'un mois l'augmentation promise. On fera mieux pour les familles : on avancera de 4 mois la majoration des allocations familiales. Pour les agriculteurs on versera une aide complémentaire forfaitaire. Quant aux chômeurs partiels, le gouvernement ne peut que souhaiter que les syndicats et le patronat se mettent d'accord. Pour le reste... Quel reste ? Le président l'a dit « Ça va mieux qu'ailleurs, mieux que l'on n'aurait cru », donc il n'y a pas de « reste », pas d'inquiétude déplacée à avoir. Le président sait de quoi il parle. L'économie, il connaît. La preuve, il a été ministre des Finances et a fait l'Ena.

L'ennui, pour les Français, c'est que la situation ne ressemble pas du tout au tableau dressé par Giscard d'Estaing. Mais alors pas du tout. Et le long monologue du Président de la République a caché plus de choses qu'il n'en a révélé. Car pour un habitué des chiffres, le moins que l'on puisse dire est qu'il a été cette fois-ci relativement discret:le technicien jonglant avec les statistiques, les indicateurs, les clignotants, a disparu. Et pour cause. Depuis plusieurs semaines d'ailleurs, la grève des P.t.t. ayant bon dos, la rétention d'information est devenu une pratique constante de l'administration. Le gouvernement français n'est pas le seul à jouer ce petit jeu : tout se passe comme si faute de pouvoir appeler les pompiers, les gouvernements occidentaux avaient choisi de cacher le feu.

Optimisme hors de saison

Pourtant il est là. Et quelques chiffres suffiront pour démontrer à quel point l'optimisme de Giscard d'Estaing et de ses ministres est hors de saison.

▶ La production. S'il est vrai que l'indice 1974 est relativement meilleur pour la France que pour beaucoup d'autres pays occidentaux, l'indice « officiel », 4,5 % de croissance sur 1973, est encore une prévision. En effet, les statistiques du 4e trimestre 1974 ne sont pas encore connues. Or la production s'est effondrée en novembre et en décembre. En France, la courbe a piqué du nez dès le mois d'août et les renseignements fragmentaires livrés par les diverses enquêtes publiques ne permettent pas d'affirmer que l'on est arrivé au creux de la vague. Aucun secteur de l'activité industrielle n'est d'ailleurs épargné, à l'exception de certaines branches de la construction électrique.

Le recul est général : la sidérurgie qui s'était bien tenue en novembre s'écroule en janvier. La production d'électricité, toujours plus élevée en hiver a connu un tassement. Les biens d'équipements ne sont plus épargnés. Et les patrons expliquent très simplement les raisons de cet effondrement : « Les commandes diminuant et les stocks étant au plus haut, la seule chose à faire est de moins utiliser nos capacités de production ». Ce qui signifie l'augmentation du chômage partiel et du chômage tout court. En novembre, sur les 16 secteurs de la production industrielle, 3 seulement avaient des indices supérieurs à ceux de novembre 1973 : l'électricité, la

→

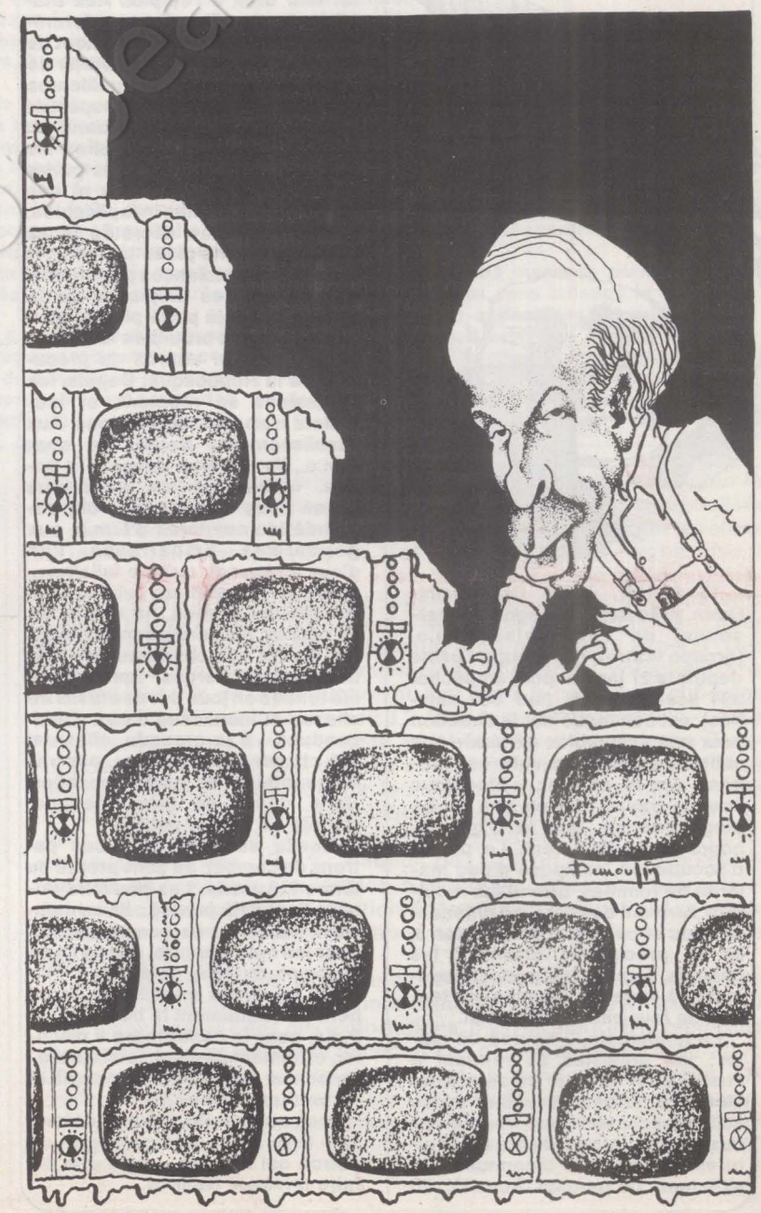

LE P.D.G. COGNEUR

14 février, à Roissy. Dans le hall de l'entreprise Servair, un délégué syndical et un militant C.g.t. diffusent (conformément à la loi) un tract et la « Vie ouvrière ». Surgit un « commando » d'une vingtaine d'hommes, directeurs et chefs de service en tête. Bousculés, malmenés, les deux syndicalistes se font expulser de l'entreprise.

18 février, à Mantes-la-Ville. Chez Gringoire, une quinzaine d'ouvrières (moyenne d'âge assez élevée) occupent l'usine au nom des 120 salariés qui se battent pour leur emploi depuis 7 mois.

13 h 15 : le P.d.g. arrive en voiture devant l'usine. L'accompagnent une dizaine de cadres d'autres succursales du groupe. Après une tentative d'intimidation qui échoue, les gros bras patronaux vident les femmes manu militari et lancent toutes leurs affaires dehors sous la pluie. Plusieurs ouvrières sont molestées. La déléguée C.g.t. entre autres, est traînée dehors par le patron lui-même, aidé de l'huissier qui l'accompagne.

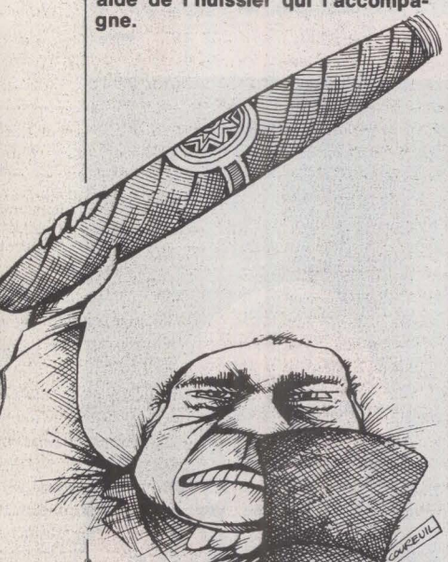

18 février, à La Croix-Saint-Ouen, près de Compiègne. Le personnel de l'entreprise E.m.o. (groupe Matra), qui occupe l'usine depuis le 27 janvier pour empêcher 394 licenciements (sur 600 salariés), est convoqué par la direction pour une assemblée générale à la salle des fêtes. Un vote est proposé par le patron : « Etes-vous pour le travail, oui ou non ? » Le piège énorme, que la C.g.t. dénonce immédiatement. Le piquet d'occupation, composé d'une majorité de femmes, attend les résultats. Arrivent des cars qui amènent patrons et cadres. A peine à terre, ils se précipitent, cisaillent les chaînes, forcent les portes, bousculent à terre les femmes qui tentent de leur barrer le chemin.

Le lendemain, 5 heures du matin : les grévistes se rendent à l'usine pour essayer de persuader ceux qui rentrent travailler de se solidariser avec eux. Autour de l'usine, des Jaguar, de grosses voitures américaines inconnues. Un sifflement du gardien. Aussitôt, 20 à 25 nervis, tous habillés du même uniforme, casqués, matraque au poing, surgissent de l'intérieur de l'usine. Ils commencent par jeter des bouteilles vides sur les travailleurs par-dessus les grilles. Puis ils branchent le jet d'eau.

Exaspérés, les grévistes essaient d'ouvrir le portail. Pistolet d'alarme au poing, les nervis sautent sur la route et tabassent hommes et femmes sans discernement, avec des obscénités en prime pour les femmes.

21 février, près de Toulouse, aux Etablissements Bergès. De son jardin, qui jouxte son usine d'habillement, le patron menace les 76 employés en grève. Pour donner plus de poids à ses paroles, il a apporté fusils de chasse, grenades et pistolets. Son neveu, qui a le sens de la famille, va mettre à tout hasard son poing dans la figure du permanent C.f.d.t. qui est si méchant avec Tonton.

A la Servair, les deux cégétistes ne font pourtant que leur travail de militants syndicaux. Chez Gringoire comme chez E.m.o., les travailleurs luttent pour faire respecter leur droit à l'emploi. Aux Etablissements Bergès, conformément à la Constitution, ils usent de leur droit de grève pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et le respect de leurs droits syndicaux. Quand on sait les cadences auxquelles les salariés sont soumis, sans parler des insultes quotidiennes ni des variations salariales inexplicables, la grève illimitée décrétée le 23 janvier n'étonne plus.

Face à ces violences patronales, que faire ? Les employés de la Servair ont déjà porté plainte pour de semblables brutalités le 16 septembre dernier auprès du procureur de la République. Depuis, les agressions se répètent, et leur plainte n'aboutit toujours pas. Aux Etablissements Bergès ou chez E.m.o., ils ont bien pensé à la police. « Pourquoi les avez-vous laissé nous tabasser ? », ont demandé les ouvrières d'E.m.o. aux gendarmes. Embarrassé, l'un d'eux a répondu qu'il ne fallait pas mélanger les affaires publiques et les affaires privées. Au moins, de ce côté-là, les nervis sont tranquilles. Quant aux ouvrières des Etablissements Bergès, après avoir été tenues en joue par des fusils de chasse et menacées d'être « descendues » à la grenade, elles ont été chassées de l'usine... par une cinquantaine de gardes mobiles. Sans doute se faire menacer trouble-t-il l'ordre public.

Quelle sanction pour ces patrons de combat, au sens propre du terme ? Aucune. Les pouvoirs publics l'ont déjà prouvé : ils se montrent toujours très compréhensifs pour les matraqueurs, quand ils se trouvent du bon côté. Qu'à l'inverse quelques travailleurs occupent pacifiquement le bureau d'un P.d.g. pour le contraindre à discuter, et immédiatement, journaux télévisés et radio s'en emparent et en font leur « une ».

Bref, un travailleur qui se défend se « livre à des violences », et un patron qui attaque « règle une affaire privée ». Nuance.

PLUS DURE SERA LA CHUTE

→

construction électrique. Tous les autres étaient en baisse : — 12,4 % pour la presse ; — 10,2 % pour le textile ; — 9,4 % pour la chimie ; — 9,8 % pour la construction automobile, etc. En décembre, seule la construction électrique avait un indice supérieur à celui de décembre 1973. Les conséquences de cette chute sont connues. Non seulement le nombre des chômeurs complets a augmenté dans des proportions dramatiques — officiellement 723 000 fin décembre — mais celui des chômeurs partiels est passé à 421 192 fin décembre. Et ne sont comptabilisés là que les travailleurs concernés par des réductions d'horaires ramenés en-dessous des 40 heures.

▶ Les prix et les salaires. Régulièrement Jean-Pierre Fourcade se félicite des résultats de son plan de refroidissement. Car les Français « plongés dans le froid » commencent à prendre de nouvelles habitudes : ils consomment moins. C'est qu'au total, les prix ont augmenté en 1974, selon l'indice officiel, de 15,2 %. Les prix industriels grimpant plus vite (18,6 %) que les prix agricoles (12,1 %). Or le ralentissement de l'indice en novembre et en décembre va être sérieusement compromis par les augmentations intervenues depuis le début de l'année et que traduit le « mauvais » indice de janvier. De la hausse des tarifs énergétiques autorisée les premiers jours de 1975 à celles accordées dimanche dernier (bœuf : + 3 % ; lait concentré et en poudre : + 0,2 F à 0,3 F le kg ; téléviseurs, machines à laver, cuisinières : + 2,5 à 3 %) en passant par celle des loyers et des tarifs médicaux. Il n'est pas de semaine sans que des hausses ne soient intervenues. Et dans le même temps les salaires étaient comprimés : la hausse des taux de salaires horaires n'aurait été, pour le dernier trimestre 1974 que de 3,7 % contre 6,1 % au 2e trimestre. La conjonction du chômage, de la « compression » des salaires et de la hausse des prix a eu un résultat « normal » : la consommation des ménages a baissé. Mesurée dans les grands magasins cette baisse est impressionnante. Par rapport aux mois correspondants de 1973, elle est de moins 5,6 % en novembre et moins 6 % en décembre. Si les chiffres de janvier ne sont pas connus, il ne semble pas que les soldes aient suffi à redresser la courbe. Et personne ne s'étonne lorsque les spécialistes annoncent que le Salon des Arts ménagers qui ouvre ses portes dimanche sera mauvais.

▶ Les échanges extérieurs. La douceur de l'hiver et la chute du dollar ne suffisent pas à expliquer l'amélioration de la balance commerciale : on ne vit pas que de pétrole. Le ralentissement de l'activité internationale a, certes, freiné les exportations, mais c'est le fléchissement des importations — c'est-à-dire de la consommation des Français — qui explique la « bonne tenue » de la balance commerciale. Norbert Segard ayant eu l'idée de modifier la nomenclature des produits exportés et importés, il est difficile de mesurer exactement les évolutions. Ce qui est sûr, c'est que les importations de biens de consommation sont revenues au niveau de fin 1973, que la bonne tenue à l'exportation du secteur biens d'équipement est due aux ventes d'armes et que les « fabuleux » contrats avec les pays de l'Opep ne pèsent pas lourd. Par contre notre dépendance à l'égard des U.s.a. et de la R.f.a. s'est accrue : le déficit avec ces deux pays — 9 et 11 milliards de francs — est supérieur au déficit global de la balance commerciale qui s'élève à 17 milliards. Mais les échanges extérieurs ne se limitent pas à la balance commerciale. Il y a la balance des paiements, celle des services.

Giscard d'Estaing a eu la délicatesse, à propos du déficit de celle des paiements, de parler de l'aide aux pays en voie de développement ou des sommes envoyées à leurs familles par les travailleurs immigrés. Pourquoi n'a-t-il pas pris l'exemple de la balance des services. Son déficit a été, pour 1974 de 10 milliards. Dont 3 milliards dus au contrôle par des entreprises étrangères du trafic maritime français...

A la remorque de l'Amérique

La situation est donc moins brillante que le président de la République ne veut bien le dire. Mais la réalité d'aujourd'hui façonnant celle de demain, le profil des mois à venir est plutôt inquiétant. Le labora-

Les propositions du P.s.

« Plus de 4,5 % de la population active française est aujourd'hui au chômage, près de 6,5 % sont prévus pour 1975. De tous les problèmes auxquels notre pays doit faire face, le chômage est sans conteste le plus grave et socialement le plus intolérable ». En présentant à quelques journalistes spécialisés un long document sur « la relance de l'emploi », François Mitterrand rappelait, la semaine dernière, les conséquences de la politique gouvernementale. Mais aussi ce qu'il serait possible de faire si... Les mesures de relance proposées par le P.s. articulées dans le temps, comprennent bien évidemment un aspect social. Elles ne sont pas utopiques. Simplement adaptées à la situation actuelle.

Mesures à court terme : Création d'emplois dans certains secteurs de l'administration et des entreprises publiques. Le freinage systématique des crédits publics pratiqué depuis 15 ans, l'attachement mythique à la règle vieillote de l'équilibre budgétaire ont délabré certains services à tel point que la productivité générale du pays en souffre. C'est le cas des P.t.t. De plus, la médiocrité des services collectifs crée les conditions d'une exaspération sociale permanente (crèches, hôpitaux, transports en commun...) génératrice de tensions inflationnistes.

Les créations immédiates d'emplois publics — pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi — pourraient être les suivantes :

▶ P.t.t. : 10 000 postes ; coût 300 millions par an.

▶ Education nationale : 8 000 postes ; coût 500 millions par an. Objectif : réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer la qualité de l'enseignement, renforcer les collèges d'enseignement technique.

▶ Santé : 15 000 postes ; coût 200 millions par an. Pour compenser la pénurie d'infirmières et puéricultrices.

▶ Affaires culturelles : 1 000 gardiens de musées.

Près de 35 000 postes pourraient être ainsi attribués à des jeunes, pour un coût total d'un milliard de francs. Il faut rappeler que les excédents budgétaires sont de l'ordre de 6 à 8 milliards.

Mais c'est avant tout sur le secteur industriel, aujourd'hui essentiellement privé, que doit reposer l'essentiel de la responsabilité du plein emploi. Il convient donc de le dissuader de licencier et de l'inviter à embaucher. La baisse de la durée de travail est un objectif. Ramener la durée du travail hebdomadaire aux 40 heures fixée... en 1936 permettrait, la moyenne de toute activité étant de 42,30 heures, de répercuter sur les effectifs les 5 % du temps ainsi dégagé. Cette réduction devant se faire sans perte de revenus. La poussée inflationniste qui dans la logique actuelle ne manquerait pas de se faire sentir, peut être stoppée par un blocage absolu des prix des produits industriels, d'où une réduction des marges. Ce qui permettrait un contrôle sélectif des investissements, l'autofinancement cédant la place au crédit. Ce contrôle permettrait d'orienter les investissements dans les secteurs créateurs d'emplois. Le tarif des heures supplémentaires devrait être majoré pour inciter les entrepreneurs à préférer l'embauche à la prolongation de la durée du travail. La modification de la taxe conjoncturelle peut également inviter les entreprises à réagir différemment.

La relance de l'économie constitue la mesure la plus logique pour sortir du marasme. Mais il faut relancer de préférence les secteurs dont le contenu en produits pétroliers est le moins grand et ceux qui sont « gros employeurs » de main-d'œuvre. Les secteurs correspondant à ces deux critères sont : les télécommunications, l'habillement, le bois et le cuir, les transports, l'édition, la construction électrique, la construction navale et l'aéronautique. La relance par voie budgétaire concernera tout d'abord le bâtiment. Reste donc deux moyens, l'un monétaire, l'autre fiscal.

L'outil monétaire — le crédit — doit être réservé pour stimuler les investissements — en particulier : constructions électriques, mécaniques, bâtiment. La voie fiscale permettrait, par une réduction de la T.v.a. pour les produits des secteurs de l'habillement, du bois, du cuir, de l'édition, de relancer la consommation. Cette réduction serait compensée par une augmentation de la T.v.a. sur les produits de luxe, la taxation des plus-values et la création d'un impôt sur les grosses fortunes.

La réorientation de la population active disponible passe par l'encouragement donné à un certain nombre de jeunes de poursuivre leurs études en 1975-1976. Les lycéens ayant passé des baccalauréats sans débouchés et les étudiants ayant terminé des « licences à chômage » pourraient avec profit utiliser cette année à suivre une filière de reconversion à dominante technique.

Enfin, l'âge du droit à la retraite à taux plein peut être immédiatement abaissé d'un an ou deux, ce qui libérerait nombre de postes.

Mesures à long terme :

1) Rendre le marché du travail transparent. Il s'agit d'améliorer la formation professionnelle, de mieux informer sur les postes disponibles, rendre les emplois acceptables. Tout d'abord en revalorisant les fonctions techniques et, en particulier, le travail manuel. Ce qui passe par la formation.

2) La disponibilité globale de la main-d'œuvre étant connue, il faut jouer sur les investissements en contrôlant ceux qui sont réducteurs d'emplois. Autant il est nécessaire de les accepter lorsqu'ils suppriment un travail pénible, autant il est fondé de les refuser lorsqu'ils ont pour but d'accroître les profits d'une entreprise en supprimant des emplois. Contrôler la substitution des machines aux hommes passe par la réduction de l'autofinancement dans les investissements et son remplacement par des crédits sélectifs à taux réduits dans les secteurs élargis.

La planification permettant, compte tenu des disponibilités de main-d'œuvre, de la durée du travail, du taux de croissance choisi, d'assurer le plein emploi.

Un certain nombre de mesures peuvent faire varier la main-d'œuvre disponible. Il est possible de multiplier le travail à temps partiel avant l'âge de la retraite légale. De multiplier les périodes de formation continue, de contrôler l'entrée des travailleurs étrangers en assurant par des investissements le développement de l'emploi chez eux. De même, pour les femmes qui le désirent, il est normal de leur assurer la possibilité de demeurer près de leurs enfants. Ce qui nécessite une rémunération pour le conjoint demeurant au foyer.

L'ensemble de ces mesures permettrait de réduire de moitié et sans inflation le chômage actuel. Elles sont applicables dans les conditions économiques actuelles et conformes au programme du P.s. et au programme commun. Le texte publié jeudi par le Comité de liaison de la gauche en reprend d'ailleurs une bonne part. Il suffit de vouloir les appliquer.

toire de conjoncture et de prospective que dirige Christian Goux vient, dans son dernier rapport de conjoncture, de tracer ce que pourrait être l'année à venir. En admettant une croissance annuelle de 2,5 % comme « borne supérieure » on peut s'attendre à une hausse des prix de 12 %, à un chômage « officiel » de l'ordre de 800 000 personnes, un



déficit du commerce extérieur de l'ordre de 10 milliards. Voilà pour la version « rose ». Car la France baignant dans une économie capitaliste en pleine crise et se refusant à toute relance ne peut que subir les aléas de la situation internationale. Or, les U.s.a. étant eux-mêmes en crise, il est difficile de croire que sans une action déterminée des gouvernements les effets cumulatifs des différents secteurs et des différents pays ne s'additionnent pas. La « reprise » espérée aux Etats-Unis pour le 3e trimestre 1975 semble utopique à de nombreux experts. Des patrons de grandes firmes américaines annoncent volontiers une chute de 5 à 6 % de la production au lieu des 3 % prévus. Le chômage — 7,5 millions de chômeurs, soit 8,2 % de la population active — est à son niveau record de 1941, juste avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Mieux, certains prix de gros ont baissé sensiblement, certaines entreprises tentant de liquider leurs stocks pour faire face à leurs difficultés de trésorerie, ce qui inquiète les économistes de Washington : d'une baisse à l'effondrement du marché, il n'y a qu'un pas. La hausse des prix, 13,7 %, a atteint des taux où les théories keynésiennes ne sont plus applicables, à moins de choisir une nouvelle et brutale augmentation de l'inflation. Et le gouvernement Ford se révèle incapable de trouver des solutions aux problèmes de son espace économique intérieur.

Les pays européens, et la France, auraient pu faire des choix qui ne dépendent pas de l'économie américaine. Ce n'a pas été le cas. Choisir une relance par le biais des exportations, c'est se mettre à la remorque du capitalisme dominant et accepter ses décisions et ses arbitrages. Choisir une relance par la consommation intérieure ce serait... le contraire de la politique actuelle. Giscard d'Estaing a choisi la première voie. Il attend, il espère, son problème étant de durer sans « trop de casse » et d'être bien placé le jour où — tout arrive — l'économie mondiale repartira...

→

Le P.s. dans ses meubles

Au cinquième étage de l'immeuble du 7 bis place du Palais-Bourbon, François Mitterrand s'est installé depuis la fin de la semaine dernière dans son nouveau bureau, avec vue plongeante sur les jardins du ministère de la Défense. Ses premiers visiteurs : une délégation des différentes catégories de personnel de « France-soir » menacées de licenciement et les journalistes de T.f. 1, venus l'interviewer sur l'affaire Portal.

Mercredi soir, le Bureau exécutif s'est réuni pour la première fois dans la salle qui lui est réservée et qui devait, le lendemain, accueillir les retrouvailles des 21 membres du Comité de liaison des partis signataires du programme commun.

La nouvelle maison du Parti, meublée en partie par Manuest et pour l'achat de laquelle la grande souscription nationale lancée en janvier reste ouverte encore quelques semaines, est donc prête à fonctionner. Les différents secrétaires nationaux achèvent de s'y installer, seuls restant Cité Malesherbes, avec l'ensemble de la presse du parti, les secrétariats Jeunesses-Etudiants (Edith Cresson), Propagande (Jean Poperen), Action Culturelle (Dominique Taddeï) et Formation, secteur placé sous la dépendance directe du Premier secrétaire, avec Gérard Delfau comme délégué général et Yvette Roudy, responsable nationale des stages.

La nomination, intervenue la semaine dernière, d'un secrétaire national adjoint, Roger Fajardie, chargé spécialement des questions électorales et du contentieux, de 13 délégués généraux, de 17 délégués nationaux et d'un certain nombre de rapporteurs s'inscrit dans la ligne du congrès de Pau, dont le vote final a abouti à doter le Parti socialiste d'une direction homogène et cohérente. C'est bien ainsi que la plupart des observateurs ont compris les choix intervenus et le fait que les membres du courant n° 2, n'appartenant pas au Secrétariat, n'aient pas souhaité assumer des délégations qui émanent de celui-ci.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Les 13 délégués généraux, auxquels il convient d'ajouter Maurice Séveno, qui demeure délégué aux problèmes de l'audiovisuel, constituent une structure interne du Parti et sont appelés, en quelque sorte, à assister chacun des secrétaires nationaux dans le secteur qui le concerne. Quant aux délégués nationaux, ils sont chargés comme c'était déjà le cas pour quelques-uns d'entre eux, de représenter le Parti, de répondre en son nom, sous la responsabilité du Premier secrétaire et du secrétariat national en ce qui concerne les questions sur lesquelles ils ont reçu compétence : par exemple, Pierre Joxe pour les problèmes agricoles, Louis Le Pensec pour les régions, Jacques-Antoine Gau pour la santé, Alain Vivien pour l'outre-mer, Michel Rocard pour le Plan, Denise Cacheux pour l'action féminine, Louis Mexandeau et Roger Quilliot pour l'éducation, etc. Contrairement à ce qu'ont écrit certains journaux, il ne s'agit pas d'un « contre-gouvernement », mais de la mise en place d'un dispositif permettant au P.s. une meilleure initiative et une riposte efficace sur des terrains qui échappent souvent à la politique générale et où il s'agit à la fois de « marquer » l'action du gouvernement et de présenter à l'opinion des propositions précises. De la même façon, les rapporteurs qui ont été choisis pour traiter de sujets spécialisés, tels le Dr Alain Bombard pour l'écologie et le footballeur Just Fontaine pour les sports collectifs, auront pour mission de compléter sur ces sujets l'information de la direction du Parti.



Quatre semaines seulement après le congrès de Pau, qui a confirmé des orientations stratégiques dont il est évident pour tous qu'elles ne comportent aucun glissement à droite, mais qu'elles appellent au contraire une rigueur accrue, le P.s. dispose de nouveaux moyens pour développer son action et la rendre encore plus dynamique. Il est, en effet, évident pour tous ses responsables que la progression remarquable enregistrée au cours de l'année 1974 doit non seulement se poursuivre, mais encore s'accélérer en 1975. A ce propos, il est bon de savoir — toutes les Fédérations le confirment — que le courant d'adhésions n'a pas fléchi au cours des dernières semaines. Pendant les dix premiers jours de février, 246 adhésions individuelles sont parvenues directement à la seule adresse du 7 bis place du Palais-Bourbon, alors qu'aucun service du Parti n'y était encore installé. Preuve que le Parti socialiste, à qui l'on sait gré aussi d'avoir su préserver l'union de la gauche, demeure la force décisive pour les changements espérés.

ANTOINE VIOLET

→

En attendant, il suffit de faire payer aux Frrançais les pots cassés. Et de faire du cinéma. Dans sa causerie au coin du feu, le président de la République s'est contenté d'affirmer « que notre économie a atteint une situation à partir de laquelle il est à la fois possible et nécessaire d'entreprendre une action de soutien progressif de l'activité et de l'emploi ». Cette phrase dite, rien n'est venu. Aucune mesure de relance, aucun investissement productif à l'horizon, aucune création d'emploi. Seul un soupçon de social. Presque une aumône. La généralisation de l'assistance, donc de la dépendance politique. Mais pas de quoi relancer la consommation. A peine de quoi permettre aux retraités de moins réduire leur « train de vie ».

A quoi peut mener un tel laxisme ? A la croissance zéro ? A une croissance « forte » du nombre de chômeurs ? Veut-on qu'en octobre les 200 000 jeunes qui vont arriver sur le marché du travail trouvent déjà à la porte des usines 1 300 000 chômeurs faisant la queue ? Face à une situation dramatique, aux propositions du Parti socialiste (voir encadré page 5) et de la gauche, que fait Giscard ? De la mauvaise psychologie.

Pendant ce temps les grosses entreprises accumulent les profits, se restructurent. Il suffit de feuilleter les notes du groupe Datar-Industrie-Travail. Chaque semaine, les nouveaux « canards boiteux » y sont examinés. Ce sont les entreprises qui quelques semaines après mettront leur personnel au chômage. Et chaque semaine le nombre de pages augmentent. La note du 13 février par exemple, 18 pages, 53 entreprises, plus de 26 000 travailleurs. Les solutions ? La fermeture ou le rachat par des plus gros, groupes bancaires ou entreprises de forte taille.

Et pour justifier tout cela on continue à parler de pétrole. Il faut bien amuser le bon peuple. Et si l'on parle relance c'est sans rien entreprendre, en espérant que les autres gouvernements, plus fragiles, le feront et du même coup relanceront nos exportations. Quant au patronat il campe sur ses positions. Un certain nombre de matières premières ont baissé. Tant mieux. Quant à jouer sur les prix des produits fabriqués à partir de ces matières premières, pas question. Sauf à la hausse. Par exemple, les matériaux de base de la chimie ont baissé depuis le début de l'année de 10 %. Que fait Rhône-Poulenc. Rien. Ou dans le meilleur des cas, il ferme une usine de textile. D'autres font le chantage au chômage. Un dirigeant d'une des grandes entreprises cotées en bourse n'hésitant pas à confier que pour les entreprises de son type « il y a 200 000 gars à lâcher ». Ce qui donne une idée de ce que risque d'être l'année 1975. Pourtant, le gouvernement reste sourd aux demandes d'une partie du patronat. A ceux qui réclament des mesures d'urgence, ceux qui au C.n.p.f. disent « le mois qui vient est crucial » le gouvernement ne sait que répondre. Pour lui, comme il ne peut pas bloquer les prix — on ne touche pas au profit — toute relance signifie inflation. Or, il est « politiquement » risqué de conjuguer le taux de chômage actuel avec une hausse des prix de l'ordre de 18 à 20 %. Donc on ne bouge pas. Et on espère qu'aux Etats-Unis, les choses s'arrangeront avant qu'ici tout n'explose. L'ennui c'est qu'il faut que cela s'arrange vite. Avant la fin de l'année. Sinon les chômeurs du dernier trimestre de 1974 ne seront plus secourus. Les jeunes n'auront pas plus de travail et à part les plus grosses firmes de certains secteurs, l'appareil productif sera dans un triste état. Mais c'est peut-être ce que Giscard d'Estaing appelle « redéployer la croissance ».

GUY PERRIMOND

THEATRE DES AMANDIERS
Direction Pierre DEBAUCHE, Xavier POMMERET
60, rue Greuze - NANTERRE 204.18.81
Tous les jeudis, vendredis, samedis à 20 h.30 et dimanches à 16 h.
quelle heure peut-il être à Valparaiso?
"Opéra" d'exil et de lutte
Costumes : José BALMES et Gracia BARRIOS - Scénographie : Marc BONSEIGNOUR
Ecriture et Régie : Pierre DEBAUCHE - Musique : Sergio ORTEGA
Les textes chantés sont de PABLO NERUDA



changer la vie politique en France

LA CRISE POUR QUI ?

La lecture des hebdomadaires financiers est toujours instructive. Cette semaine, elle est particulièrement édifiante, car on y trouve les résultats d'exploitation pour 1974 d'un certain nombre de grandes entreprises françaises. Résultats qui prouvent bien que si la France est touchée par la crise, celle-ci n'atteint pas tout le monde de la même façon. Voici quelques exemples.

La société Alsthom (groupe C.g.e.) annonce un chiffre d'affaires consolidé en 1974 en augmentation de 18,3 % sur 1973. Au groupe B.s.n. - Gervais-Danone, la progression est de 10 %, de même qu'à la société Claude (Matériel électrique). La croissance de l'Oréal atteint 17,5 %. Ce qui est également le chiffre de La Redoute à Roubaix. Les Comptoirs modernes du Mans font état d'une augmentation de 23 %, la même que la société Dunlop et que la Compagnie générale d'électricité. Au groupe Bouygues (travaux publics) la progression d'une année sur l'autre dépasse 40 % et 65 % à la Société Le Nickel.

Dans le secteur pétrolier, la Compagnie française de raffinage annonce un chiffre d'affaires en augmentation de 131 %. Celui de la Compagnie française des pétroles a pratiquement quadruplé et cette société précise que « les revenus du portefeuille, produits financiers, accessoires et divers ont progressé d'environ 75 % ».

En somme, d'assez bonnes perspectives pour les gros actionnaires de ces sociétés, qui n'ont évidemment pas les mêmes problèmes que les chômeurs ou les personnes âgées dont le président de la République nous entretenait savamment mardi soir au coin du feu.



LE PILLEUR DASSAULT

Marcel Dassault est-il autre chose qu'un pilleur de fonds publics ? La question a été, en substance, posée à la télévision par Etienne Fajon, « l'Humanité » y ajoutant des détails significatifs. Grâce à des crédits publics, Dassault construit des Mirage, qu'il vend à l'étranger. L'Etat prélève 2 % du produit des ventes... qu'il reverse, « commission occulte », à Dassault. Lequel, tranquillement, les place... sur un compte en Suisse. Et ne fournit pas l'ombre d'une justification commerciale qui pourrait servir d'alibi à cette opération spéculative à l'étranger, à laquelle la direction générale des Douanes semble ne rien avoir à redire.

Si l'on ajoute cette histoire à la générosité que manifeste la Snias envers Dassault et au scandale — révélé en 1972 par la Cour des Comptes — du prêt (sans intérêts !) pour la construction du Mercure et à celui de la mise au point du prototype du Mirage à décollage vertical, ensuite abandonné (perte sèche de 267 millions... pour l'Etat), on ne peut effectivement conclure que par un mot : pillage.

PANSEZ-VOUS...

Du moment qu'ils sont d'origine nord-africaine, il y a des citoyens français qui n'existent pas. M. Djalti est dans ce cas : pas moyen de trouver son nom dans la liste des blessés publiée après un accident de voitures qu'il avait eu à Saint-Dizier. Or, blessé, Djalti l'a bien été : conduit après l'accident au commissariat de police de la ville, il y a passé la nuit sans que sa famille ne soit prévenue. Et en est ressorti avec deux côtes cassées et deux dents abîmées. S'il a porté plainte, c'est sans doute pour prouver qu'il existait bien.

FAUTE DE GRIVES...

Jean-Jacques Servan-Schreiber vient d'être, en haut lieu, encouragé à retourner déployer son activité du côté de la presse, avec l'aide discrète de l'Elysée. Tour à tour ont été envisagés trois objectifs possibles : « l'Aurore », ou une entrée dans le groupe Hachette, ou une prise de participation au « Figaro », où Jean Prouvost envisage de céder 30 % des actions. L'explication est politique : personne ne veut de J.J.S.S. dans les tentatives actuelles de « regroupements » centristes. Et Jacques Chirac a mis un véto à son retour au gouvernement.

POURQUOI EVRY

Après l'expérience — controversée — de Lyon en septembre dernier, on avait parlé d'un nouveau Conseil des ministres « provincial » à Marseille ou à Toulouse. Le président de la République a finalement préféré Evry. Peut-être parce que le déplacement était moins onéreux. Peut-être aussi parce qu'il est urgent, pour le Pouvoir, de donner un coup de main au député-maire Michel Boscher, seul survivant de la majorité dans l'Essonne et sérieusement menacé lui aussi par la progression de la gauche dans ce département.

Bien qu'il ait tenté de se faire un nom avec la loi concernant la gestion des villes nouvelles, Boscher n'est guère, en effet, prophète en son pays. Déjà, en 1973, il a perdu son siège de conseiller général au profit du socialiste Claude Jeanlin et, le 19 mai dernier, les résultats obtenus par François Mitterrand à Evry lui ont montré que sa position était désormais compromise à la fois comme député et comme maire.

Car les choses ont bien changé depuis que ledit Boscher a commencé, en 1947, à présider aux destinées d'Evry. C'était alors un village d'un millier d'habitants. La ville nouvelle en compte aujourd'hui plus de 20 000 et elle est « programmée » pour 150 000 en 1980. On en est cependant très loin car, comme dans l'ensemble des villes nouvelles de la région parisienne, la naissance d'Evry s'est faite de façon anarchique et ceux qui depuis dix ans sont venus y habiter, alléchés par les promesses faites, sont amèrement déçus.

D'abord au niveau de la construction. D'année en année, la part des logements sociaux a diminué et n'atteint plus que le tiers du total. Le coût des loyers a donc considérablement augmenté, ainsi que celui de l'accession à la propriété. Un quatre-pièces, à Evry, coûte aujourd'hui entre 15 et 18 millions d'anciens francs, ce qui, compte tenu de l'éloignement pour aller travailler à Paris, est un prix élevé. Car, à Evry comme ailleurs, la création d'emplois — un peu plus de 2 000 au total — est nettement en retard sur la construction. Et la grande majorité de la population active est condamnée à perdre deux ou trois heures chaque jour dans les embouteillages de l'autoroute ou dans des transports en commun mal adaptés, en situation gravement déficitaire. Malgré tous ces inconvénients, les habitants d'Evry ont vu leurs impôts locaux augmenter de 53 % en 1974 !

Dans la nouvelle cité, la colère monte donc et c'est pourquoi le gouvernement s'efforce de l'apaiser par des gestes spectaculaires. Après le Conseil des ministres de mercredi, qui aura permis à la télévision et à « France-soir » d'affirmer qu'Evry était devenu pour quelques heures la capitale de la France, c'est Jacques Chirac qui viendra le 19 mars inaugurer l'Agora du centre-ville, vaste hall couvert avec équipements sportifs, bibliothèque, commerces, restaurants, etc. De « l'urbanisme intégré », disent les architectes en oubliant de préciser que ce bel ensemble aura coûté 5 milliards d'anciens francs et qu'il faudra bien, là encore, que quelqu'un paie la note.

Le président de la République a exprimé récemment dans une lettre publique à son Premier ministre un soudain intérêt pour les villes nouvelles. Mais plutôt que de venir siéger pendant quelques heures à la préfecture de l'Essonne, qui, elle aussi, a coûté très cher, il devrait se demander pourquoi plusieurs centaines de ménages qui sont allés ces dernières années s'installer à Evry cherchent maintenant à revenir vivre à Paris.

A.V.

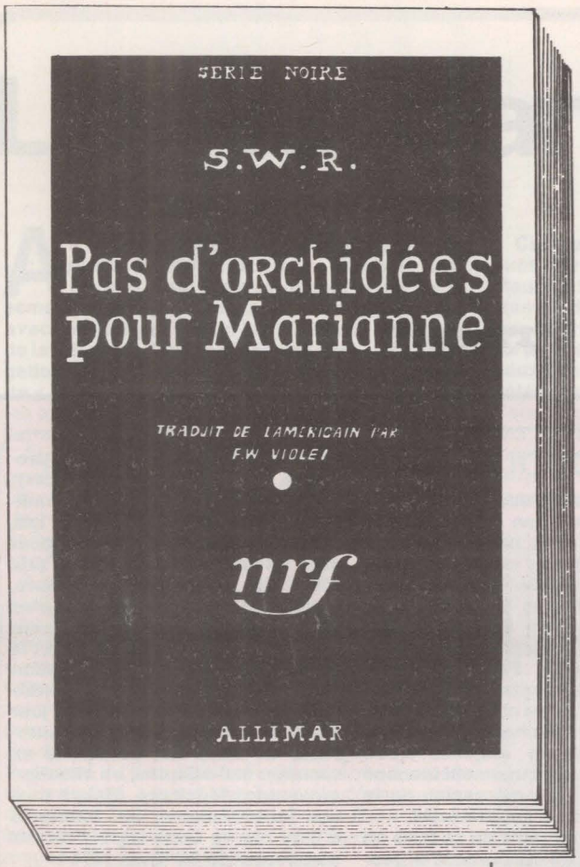

Long Jack-Chirac contre "Prince": à faire rêver James Hadley Chase...

Au moment où l'actualité intérieure française multiplie les exemples de coups de force et de prises de pouvoir, le cinéma rétro nous offre des analogies intéressantes en évoquant les belles années du « milieu ». Vendredi prochain, la télévision reprendra « Scarface ». Et un hebdomadaire du lundi a entrepris la parution du percutant « Testament de Lucky Luciano » (Stock). Pour ne pas être en reste, « l'Unité » publie ci-dessous quelques chapitres d'un inédit du même genre, légèrement postérieur et situé dans un pays que nous n'avons malheureusement pu identifier.

Va te faire brouiller un œuf...

« Il ne s'était pas mal débrouillé. L'un après l'autre, il avait vu tous les vieux chefs de bande céder leur place aux jeunes, mais lui avait réussi à s'accrocher ; ce n'était pas une mauvaise affaire que de partager fifty-fifty ».

Richard Burnett, « Le petit César ».

La limousine noire et luisante freina. S'arrêta doucement le long du trottoir. L'homme qui était au volant jeta un coup d'œil à droite et à gauche, puis fit un signe de tête vers l'intérieur.

Une pluie fine tombait doucement sur la ville. Il était près de midi. Devant l'hôtel Continental, un groupe d'éboueurs, retardés par une invitation à petit-déjeuner, achevaient seulement leur travail. Ils regardèrent sortir de la voiture un grand type brun, tout en longueur, le cheveu plaqué et portant la chemise rayée de bleu comme on les affectionnait à l'époque dans le milieu. « Mince ! lâcha l'un des éboueurs. C'est Long Jack ! ».

Les autres écarquillèrent les yeux. Young Wolf, alias Long Jack, dans sa partie, c'était le caïd montant. C'est qu'il s'en était passé, des choses, ces derniers temps... Deux bandes, la bande du Vieux et la bande à Valy, continuaient à se partager l'emprise sur la ville. Ayant fini par s'apercevoir que la guerre entre les gangs ne faisait que les affaiblir, elles avaient, bon gré mal gré, établi un cessez-le-feu. Et accepté même qu'un organisme commun, le Syndicat, coiffe certaines de leurs activités. Mais c'est Valy qui était à la tête du Syndicat et, du coup, la bande du Vieux sentait qu'elle allait à la dérive. Aussi disait-on, du côté de Lille Street, que Long Jack aspirait à la prendre en main, comme Capone l'avait fait de l'empire de Johnny Torrio.

Long Jack pénétra dans l'hôtel et, en souplesse, grimpa jusqu'au 1er étage. Là, un homme l'attendait.

« Salut, Al. Tout est prêt ?

— Tout est prêt, boss. Tu me connais ! »

Certes. Al Sanguy, c'était le genre efficace, l'homme de tous les coups, avec ses lieutenants Asini (Tom) et Pasca, le dur de la banlieue West — mais jamais on n'avait pu les prendre la main dans le Sac. Tous trois originaires de Basta Island, ils jalousaient, île contre île, la réputation de leurs voisins siciliens, les mafiosi qui s'étaient illustrés de belle façon vers 1925.

Oui, tout était prêt dans la vaste salle du Continental. Une table chargée de bouteilles s'allongeait jusqu'au fond. Long Jack eut un petit sourire. L'heure était venue. Son heure. Cela faisait plusieurs années que le Vieux, un ancien militaire fondateur de la bande, n'était plus : ce spécialiste des coups de poker était mort les cartes à la main. Peedoo, dit Big Jo, lui avait succédé, mais en douce ses lieutenants intriguaient déjà : Long Jack, qui était le poulain officiel, et aussi Jack Debordo, dit Jack Smash, et également Valy, qui était à l'époque le patron du racket des machines à sous établi dans Rivoli Street. En rendant l'âme dans son building d'Elysée Park, Big Jo avait murmuré : « Mon successeur à la tête de la bande, ce sera Jack... » Il n'avait pas eu le temps d'achever sa phrase. L'ennui, c'est qu'ils étaient deux à se prénommer ainsi et chacun des deux, Long Jack et Smash, affirmait qu'il s'agissait de lui.

Ca n'avait que trop duré : il fallait jouer en force. Certes, Long Jack savait qu'il comptait nombre d'ennemis dans la bande même, ceux qui le surnommaient Chiracket, ou encore le Petit César. Mais c'était un fonceur.

Al lui tapa doucement sur l'épaule : « Ils ne vont pas tarder à arriver... »

II

Pas de pitié pour les caves

« Le jour de l'élection, les hommes de Capone sillonnèrent négligemment les isoloirs... Et Big Bill Thompson exhorta ses électeurs : « Votez pour Big Bill le bâtisseur, on ne peut pas le battre, on ne peut pas lui en promettre ! » Il se fit photographier, ses bretelles pendantes, embouchant une trompette »

Kenneth Allsop, « Chicago ».

Valy lissa doucement, à son poignet, le bracelet en poil d'éléphant qui lui portait chance et murmura : « Je suis venu à pied, bien sûr. Eh bien ! même de l'autre bout de Saint-Germain Bvd, il a une sacré allure, cet immeuble...

— On l'a simplement loué, tu sais, répondit Prince. Juste pour le temps de l'opération... L'intérieur n'est pas mal non plus, non ? ».

De fait : autour d'eux, ce n'était que marbres et que glaces. Des spécialistes s'affairaient à mettre en place une fausse cheminée, histoire de donner la « touche Valy ». Une ambiance confortable, accrue par les trilles d'un pianola qui dévidait un vieux blues remis à la mode par Valy, où il était question d'une trompette qui sonnait du Nord au Midi, d'une barrière qui s'ouvrait et d'une descente au cercueil.

« C'est peut-être un peu triste pour eux, remarqua Valy. Il faut les appâter en douceur...

Fonds Jean-Jaurès



Peter July, Prince , Long Jack, Lin Renow et Valy.

— Fais-moi confiance ! »

Bien sûr qu'on pouvait lui faire confiance. L'adresse de Prince était proverbiale. Tout jeune — à l'époque, on le surnommait encore le Polak — il passait, dans les bas-fonds enfumés de la ville, pour le roi du poker menteur et du billard à trois bandes. Aujourd'hui que son patron était devenu le chef du Syndicat, « capo di tutti capi », Prince était partout, s'activait dans tous les sens.

« Le coup est simple, reprit Prince. Tu as vu « L'arnaque » au cinéma ? Eh bien ! c'est ce qui m'a donné l'idée. Ce sera l'arnaque aux centristes. Tu sais, comme les bandes du Centre (de la ville) sont éparpillées, promptes à se tirer dans les pattes et en mésentente sur le partage des zones de travail ; ça fait des lustres qu'elles parlent de se mettre d'accord, mais sans trouver un chef incontesté.

— Mais ce sont de toutes petites bandes...

— C'est toujours bon à prendre, Valy. Alors, j'ai décidé d'y faire main basse. On va les attirer ici. Comme dans « L'arnaque », où on entraînait le pigeon dans un faux bureau de sweepstake, construit pour la circonstance par les deux malfrats. Nous, on amènera les bandes du Centre dans cet immeuble, c'est-à-dire au siège d'une « Confédération du Centre » bidon. Et il n'y aura plus qu'à empocher.

— J'aurais pu leur faire simplement le coup de l'accordéon et du pull-over... Ou de l'invitation à dîner...

— Ça n'aurait pas suffi, trancha Prince. Mon coup ne peut pas rater. Regarde... »

Perché sur un escabeau, un ouvrier achevait d'installer une banderole. On y lisait : « Ici, c'est plus centriste qu'en face ».

III

Long Jack tire à vue

« Il y eut des conflits entre ceux qui avaient déjà rejoint les groupes établis et les jeunes loups qui devenaient assez forts pour menacer les vieux loups ».

Kenneth Allsop, « Chicago ».

Toute la bande du Vieux était là, maintenant, autour de la longue table. Astucieusement, Long Jack avait fait mettre à la place d'honneur un vieux de la vieille, Gary Ford, bien qu'il ne comprît pas grand-chose à ce qui se tramait. Il fut le seul à sortir une bouffarde tandis que les autres allumaient d'énormes cigares.

Après le premier toast, ce fut Sanguy qui se leva : « Compagnons ! J'ai vainement essayé d'être votre capo. Mais aujourd'hui la bande s'en va en quenouille...

— Al ! coupa Long Jack. Je suis un type comme Maranzano : je demande qu'on ne parle pas de « bande », ça fait vulgaire, mais de « famille ».

— La famille s'en va en quenouille, corrigea Sanguy, empressé. Alors, je passe la main. Et je propose que Long Jack soit désormais aux commandes.

— C'est inattendu, dit très vite Long Jack. Mais j'accepte.

— C'est un coup de force inadmissible ! » cria alors un caïd du South-West, Bob Bowlin ', en gagnant la sortie. Aussitôt, Sanguy porta la main vers sa poche intérieure. « T'occupe ! lui glissa Long Jack. Celui-là, il reviendra ».

Mais, à l'autre bout de la table, Jack Smash s'était dressé : « C'est encore un de tes coups, Long Jack ! Ca ne te suffisait pas d'avoir saboté ma candidature à la tête du Syndicat. Tu as trahi la mémoire du Vieux en t'alliant à Valy et, aujourd'hui, on voit le résultat : ton Valy fraie avec nos pires ennemis, la bande d'Atlantism-City — sinon, peux-tu me dire ce qu'il allait faire avec eux à la Caraïbe ? »

Smash s'interrompit pour finir son verre de Bordow — la couleur de l'alcool, un nom d'alcool, mais ce n'était pas de l'alcool — et conclut : « Maintenant, la bande n'existe plus. Elle est noyée dans le Syndicat, par ta faute. Tout profit pour Valy. Est-ce pour te récompenser d'un tel Mérite qu'il t'a offert cette cravate du même nom ? Moi, je ne marche pas dans la combine !

— Suffit ! coupa Long Jack. J'ai l'intention d'être provisoirement le patron et de prendre Al Bin comme bras droit. Plus la peine de discuter : à part Smash, je lis dans vos yeux, compagnons, que vous êtes d'ac-

→

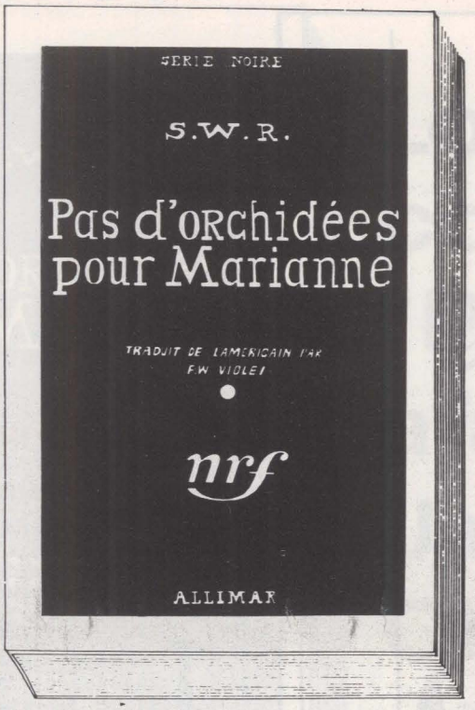

cord. Voilà une bonne chose de faite. Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire pour aujourd'hui. »

Et, encadré par Sanguy et Asini, il gagna l'escalier.

IV

Le Polak vous salue bien

« Le chien fonce droit sur Curly. A sa façon d'aboyer, on dirait qu'il traite Curly de tous les noms qu'un chien peut trouver. « Eh bien ! il fait, ce toutou, il votera pas pour moi ! »

Charles Williams
« Aux urnes, les ploucs ».

Dans la pénombre du dock n° 26, El Chino s'impatientait. Pourquoi diable Prince lui avait-il donné aussi secrètement rendez-vous ? El Chino commençait à se ronger les sangs : est-ce qu'on allait l'accuser de mal mener la bande à Valy et se débarrasser de lui ? Tous feux éteints, une grosse voiture s'approchait, s'immobilisa à sa hauteur. Au volant, il y avait le plus dur de la bande, Phil Malow. « Grimpe ! » éructa-t-il.

El Chino monta à l'arrière. Sur la banquette, la masse inquiétante de Prince bougea un peu pour lui faire place. Il y eut un grognement mécontent.

« Alors, Chino, tu appelles ça faire ton boulot ? Vous êtes drôles, tous, il faut toujours vous tenir par la main. Je m'en sors déjà à peine avec Valy : toujours en vadrouille, à skier dans les Rocheuses ou à prendre la party pour le tout. Faut que je sois sans arrêt derrière à rattraper les coups. Et, pendant ce temps, notre bande se met à roupiller et toi, tu ne fais rien.

— Mais, Prince, l'arnaque ratée sur le Centre, par exemple, c'est pas ma faute...

— Ecrase, tu veux ? Tu me connais : cartes sur table. Eh bien, tout va mal. Même le propriétaire des boîtes de la ville, Cash Flow — Frank C. Rack, si tu préfères — songe à nous lâcher. Même « Le Chicagoan libéré » nous envoie des piques. Et, pendant ce temps-là, en face, regarde ce que fait Long Jack. Je sais bien que c'était d'accord avec Valy et moi, mais il en fait plus que prévu... Bref, j'ai décidé de réagir. Nous devons devenir la première bande du Syndicat. Je vais réveiller la bande et y donner un coup de balai. Pour commencer, j'ai bien peur que tu sois liquidé.

— Prince, j'ai quatre tout petits enfants... », supplia El Chino, livide. Il avait remarqué que la voiture ne cessait de faire le tour du même carré d'entrepôts.

« Dis pas de bêtises, Chino : tu sais bien qu'à part de nombreuses exceptions, je suis contre la peine de mort. Simplement, tu rentres dans le rang, comme dirait mon collègue Big Jars. Désormais, ce sera moi directement le patron, avec Domino comme lieutenant. Tu vas voir que ça va cracher le feu. »

Il ouvrit la portière et poussa El Chino vers le froid de l'extérieur : « Va le dire aux autres. Et que le Polak les salue bien ».

V

On l'appelle Salvatore

« Mon grand ! Tu es si intelligent ! On dirait presque la Nuit de Walpurgis ! »

Chester Himes,
« L'aveugle au pistolet ».

C'était un drôle de bar que le bar de Saint-Fathers Street. Il fallait montrer patte blanche pour entrer. Et quand Peter July voulait être tranquille, il le réquisitionnait. Comme ce soir. On ne pouvait rien refuser à July : en principe, il était retiré du business, mais il restait puissant. Ainsi Long Jack ne bougeait jamais un cil sans prendre l'avis de l'ancien homme de confiance de Big Jo. Il l'appelait son Parrain.

Du fond de son box, July héla Long Jack dès qu'il entra. Il était affalé sur la moleskine, encadré de deux nanas. L'une, la blonde, riait très fort, un peu niaisement. Long Jack la connaissait vaguement : c'était Lin Renow, une chanteuse de speakeasy qu'on surnommait la Madelon de Las Vegas. Excédé, July grogna : « Suffit, mignonne. Va donc faire un Tour avec Louison Bobby ! » Très digne, la Madelon de Las Vegas prit la porte. Long Jack tira un tabouret en face de la brune, qui continuait à jouer avec son sautoir de perles et son fume-cigarettes : Mary-French, on ne pouvait pas se passer d'elle et July, qui l'avait connue chez Big Jo, ne s'en séparait jamais.

« Alors, mec ? fit July. Comment ça a marché ?

— J'ai fait comme tu avait dit, Parrain. Un triomphe. J'ai réuni la bande et je leur ai expliqué que je n'avais qu'une parole, que bien sûr je leur avais promis deux mois plus tôt de diriger la « famille » à titre purement provisoire. Mais qu'entre provisoire et quasiment définitif, il n'y avait pas une si grande différence. Que si le Vieux était encore là, sûr qu'il serait d'accord. J'ai même ajouté : « Je ne me considère pas comme l'héritier, je suis le serviteur »...

— Là, tu en as fait un peu beaucoup ! railla Mary-French.

— Peut-être, répliqua Long Jack. Mais ils ont tout avalé sans moufter. Sanguy en écrasait une grosse larme et ne m'appelle plus, dans son dialecte, que « Salvatore ». Naturellement, je n'ai pas soufflé mot de notre précédente conversation avec vous deux. Bref, ils ont tous dit amen.

— Tous ?

— Oh ! bien sûr, le gros Oliver a froncé les sourcils, comme d'habitude, mais ça ne va jamais plus loin. Et Mike la Colère a fait un numéro confus sur les « contradictions impossibles à dominer » ou je ne sais plus quoi. La routine, quoi. Quant à Smash, il n'était pas là ; je l'avais pris à part quelques jours plus tôt pour lui faire comprendre des choses. Je lui ai donné le fameux baiser de la mort. Du coup, il s'écrase dans sa lointaine zone des docks de Chaintrons Street. A faire, dans le meilleur style prohibition, du transport clandestin de 11° sur les quais du South-West.

— Et Charb O'Neil ?

— Je l'ai maté. D'ailleurs, j'avais préparé le terrain en l'éliminant dans son quartier natal.

— Quand même, fit July. Il y en a peut-être d'autres. Sans même parler de Jo Bert. Tu fonces, tu fonces, mais tu ne te méfies pas assez.

— Tu as peut-être raison, Parrain. J'aurais dû convoquer la bande neuf jours plus tôt. Le 14 février.

— Comment ça ?

— Tu connais mal tes classiques de Chicago ! murmura Long Jack, qui eut un ricanement sarcastique : tu n'as jamais entendu parler du coup de la Saint-Valentin ? »

SERGE RICHARD

EN Renault SOUPLESSE

Une cinquantaine d'arrêts de travail enregistrés pendant la semaine du 12 au 20 février dans les 11 usines de la Régie, des mouvements qui se poursuivent sous les formes les plus diverses dans différents secteurs sans que l'hypothèse d'une grève plus générale soit évoquée, des grévistes qui sont aussi bien des O.s. que des professionnels, de nouveaux débrayages mardi et mercredi derniers, au Mans... Que se passe-t-il chez Renault ?

Après la grève des caristes, entre le 11 et le 17 février, qui s'achève par une victoire, la direction croit un moment en avoir fini avec les revendications des salariés. Mais, deux jours plus tard, de nouveaux mouvements éclatent ici ou là. A Billancourt, ce sont les travailleurs de la sellerie — qui montent les garnitures en plastique sur la chaîne des R 6 — qui se mettent en grève illimitée, le vendredi 21. Le même jour, à Flins, les professionnels des presses et les électriciens lancent aussi un mot d'ordre de grève illimitée, tandis que divers secteurs d'O.s., les soudeurs en particulier, débraient à tour de rôle. Au Mans, divers mouvements, allant du débrayage à la grève illimitée, se succèdent, tant chez les O.s. que chez les professionnels.

En fait, et en s'en tenant uniquement à Billancourt, on trouvait chez Renault, au milieu de la semaine dernière, un éventail complet de toutes les formes d'action : grève-bouchon des O.s. sur chaîne, grève reconductible toutes les 24 heures des professionnels du département 77 (entretien des machines et dépannage électrique), grève illimitée des pistoléteurs, de travailleurs des chaînes de montage, des soudeurs des presses du département 38, grèves classiques fixant un certain nombre d'heures de débrayages par jour dans d'autres secteurs. « Voilà bien des années, constatait à la fin de la semaine un militant syndical, que nous n'avions pas vu les travailleurs se battre sur des revendications catégorielles, sous diverses formes de lutte, et dans des secteurs totalement éloignés géographiquement les uns des autres : il y a plus d'un kilomètre entre la sellerie de l'île Seguin et le département 38. »

Pas défensifs

Pour les syndicalistes de Renault, ce phénomène s'explique très bien. Si l'on observe, par exemple, deux secteurs de Billancourt où la grève se poursuivait encore mardi dernier, on constate que le mécontentement tient à la même cause : les salaires sont de moins en moins suffisants. Au département 77, les professionnels de l'entretien, qui se sont mis en grève le mardi 18, réclament la qualification de P1 au coefficient 180 pour tous ceux qui ne l'ont pas encore (graisseurs, magasiniers, soudeurs), la qualification P2 pour tous les possesseurs de diplômes professionnels et une augmentation générale de 300 F. « Ces revendications, ajoutent-ils, concernent l'ensemble des professionnels. » Quant aux soudeurs du département 38 — situé dans Billancourt, mais à l'extérieur de l'île Seguin — ils ont engagé une action de durée illimitée pour que tous les O.s. obtiennent le coefficient 170 maximum. « Les travailleurs ont besoin d'argent, explique un militant C.f.d.t. Et ils voient qu'ils ont des possibilités de promotion à l'intérieur de la grille hiérarchique actuelle. En attendant qu'une autre grille soit négociée — ce que la direction refuse de faire immédiatement — ils se battent sur des objectifs très précis. Ce qui explique peut-être que l'on ne s'oriente pas, pour le moment, vers un mouvement plus général. »

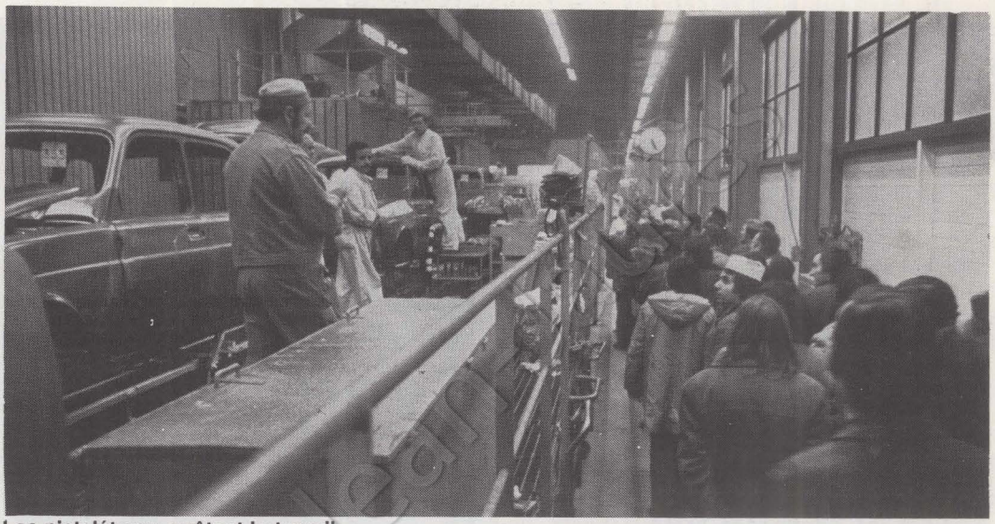

Les pistoléteurs arrêtent le travail.

« En fait, estime un syndicaliste de la C.g.t., la grève des caristes a été le catalyseur d'un mécontentement qui couve depuis un certain temps. C'est un mécontentement général, dû à la baisse du pouvoir d'achat, qui s'exprime de façons différentes : on enregistre partout des mouvements. Et ceux-ci ne sont pas défensifs, mais revendicatifs ».

Face aux syndicats C.g.t. et C.f.d.t. qui réclament, ensemble, l'ouverture immédiate d'une négociation globale, la direction de Renault cherche à gagner du temps. Et se contredit. Elle assure, presque simultanément, qu'elle est au maximum de ses possibilités, qu'il faudra peut-être même mettre « la clef sous la porte » si cela continue (déclaration de Marc Ouin, secrétaire général de la Régie, vendredi dernier), mais qu'elle n'avancera pas la négociation avant la date prévue : le 18 mars. On peut se poser la question : si la direction accepte le principe de la négociation, pourquoi ne négocie-t-elle pas aujourd'hui ? A moins que les patrons de la Régie, après avoir été pris de court par la grève des caristes et avoir espéré désamorcer le mouvement en cédant rapidement, ne comptent maintenant sur une démobilisation des salariés d'ici au 18 mars.

Mauvais calcul. Car les travailleurs de Renault et leurs syndicats ne sont pas décidés à baisser les bras : ils estiment qu'ils peuvent contraindre la direction à négocier. « A l'initiative des syndicats C.g.t. et C.f.d.t. des usines Renault, les luttes revendicatives se développent partout, dans plusieurs secteurs, dans différentes usines, lit-on dans un tract distribué lundi matin par la C.g.t. dans toutes les usines. Il s'agit de créer chaque jour une pression permanente en évitant les formes de luttes trop coûteuses et celles qui donneraient des prétextes à un lock-out ou à la répression. » Bref, il s'agit, dans le plus grand nombre possible d'ateliers, de mener des actions souples qui harcèlent la direction sans trop entamer les ressources financières des grévistes. Les syndicats font d'ailleurs remarquer que c'est grâce à des actions de ce type, lors de la grève des caristes, que 100 000 salariés se sont vu accorder des augmentations horaires de 13 à 60 centimes. Ils ajoutent : « Nous pouvons obtenir plus », tout en étant parfaitement conscients de l'enjeu de la partie engagée à la Régie : « Le gouvernement et le patronat s'attendent à un développement des luttes au niveau du pays. S'ils pouvaient enrayer l'action chez Renault, ils créeraient l'exemple d'un échec pour décourager les travailleurs des autres usines et des autres secteurs. »

Il est vrai que l'inquiétude règne aujourd'hui dans les milieux gouvernementaux et patronaux : après avoir spéculé sur la crainte du chômage, les patrons enregistrent avec anxiété que les revendications salariales sont de nouveau à l'ordre du jour dans bon nombre d'entreprises : les salariés, qui craignaient hier de se retrouver sans travail, le craignent encore aujourd'hui. Mais ce n'est peut-être plus leur principale préoccupation. Le premier souci, c'est d'arriver à joindre les deux bouts. Et tous ceux qui font leurs comptes risquent bien de se décider sous peu à en demander à ceux qui les emploient...

MICHELE BACKMANN

Une arête dans le gosier

Comment le merlan qui coûte 1,80 F au port peut-il être vendu 8 F en boutique ? C'est là que réside le plus grand mystère du marché du poisson.

« A sortir du poisson, on ne gagne pas notre bifteck ». Sur les quais des ports de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, les pêcheurs sont unanimes : la pêche ne fait plus vivre son homme. Et pourtant, sur tous les marchés de France, les ménagères trouvent le poisson hors de prix.

En chiffres, cette double constatation est éloquente : en 1974, le prix moyen du poisson au débarquement — c'est-à-dire celui payé aux pêcheurs — était de 2,38 F à l'achat ; pour la ménagère, il dépassait les 10 F. La différence entre ces deux chiffres a des conséquences évidentes. Les pêcheurs vivent de plus en plus difficilement de leur travail et les Français ne consomment pas plus de poisson.

La France, pays d'élevage, a souvent eu, à l'égard du poisson, une attitude dédaigneuse. A l'exception des « grands » poissons, les Français préfèrent la viande. Et, malgré les efforts des professionnels, la campagne lancée il y a quelques années pour convaincre les ménagères d'acheter du poisson un autre jour que le vendredi n'a pas donné les résultats escomptés.

Il y a plusieurs raisons à cela. Non seulement les habitudes alimentaires sont « pesantes » et en l'absence d'incitations financières — c'est-à-dire d'un prix relativement bas — il n'y a pas de raison pour qu'elles se modifient. De plus, le poisson commercialisé sur les marchés ne donne pas toujours confiance aux acheteurs. Une enquête effectuée il y a 3 ans par le Laboratoire coopératif révélait qu'une bonne partie du poisson vendu sur les marchés parisiens ne correspondait pas aux normes minimum d'hygiène. Puis est venue « la pollution ». En même temps que les Français prenaient conscience d'un problème, ils en exagéraient les conséquences.

A l'autre bout de la chaîne, il y a l'absence totale d'organisation du marché, de politique maritime. Les pêcheurs sont donc contraints d'obéir à la sacro-sainte loi du marché : ils livrent leur récolte à un marché réservé aux marayeurs. Il existe bien dans certains ports un prix-plancher fixé par espèce par le Fonds régional d'organisation du marché (F.r.o.m.) qui intervient pour maintenir les cours, mais ce prix-plancher est suffisamment bas pour que la loi de l'offre et de la demande joue contre les pêcheurs. Vu les prix pratiqués, il ne reste à ces derniers qu'à accroître les tonnages débarqués. C'est-à-dire à travailler davantage. Et, pour cela, il faut passer par les cadences infernales, les sorties prolongées, le manque de sommeil. En 1973, sur un effectif de 35 000 marins, 2 139 ont été malades et 2 717 accidentés. Ce qui n'est pas loin d'être un record.

Or, l'arrivée sur le marché de tonnages importants n'a qu'un résultat : les prix baissent. Baisses qui ne sont jamais répercutées jusqu'à l'acheteur, qui n'est donc pas incité à consommer davantage. C'est là que réside le plus grand mystère du marché du poisson. Comment le merlan qui coûte 1,80 F au port peut-il être vendu entre 6 et 8 F en boutique ? Faisons les comptes : le prix d'achat : 1,80 F. Le transport : 1,50 F. La marge du revendeur (30 %) : 1 F. Soit 4,30 F au total. Et le reste ? Où est passé le reste ? Aucun organisme officiel n'est capable de le dire...



Merlan : 1,80 F...

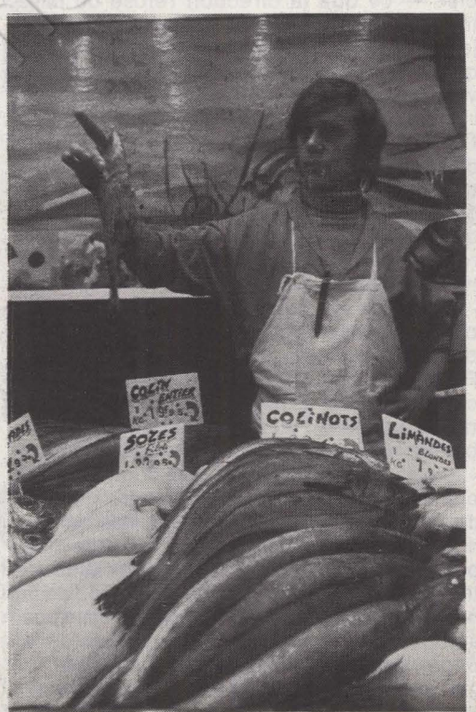

... merlan : 8 F.

De surcroît, il y a les importations. Qui se font toujours au prix-plancher, à croire que les importateurs ne paient pas le transport. Si bien que les pêcheurs français ont rarement l'occasion de réaliser de bonnes ventes. Mais ce qui a fait éclater la colère des pêcheurs, c'est que si les prix de vente n'ont pas ou peu augmenté ces dernières années, les frais ont crû dans des proportions énormes. Le fuel, par exemple, est passé, entre 1970 et 1974, de 0,15 F le litre à 0,51 F. Or, les pêcheurs estiment qu'ils consomment un litre de fuel par kilo de poisson pêché. C'est que si la pollution fait peur aux Français, elle a pour les pêcheurs une conséquence directe : le poisson disparaissant des côtes, ils vont le chercher plus loin. C'est-à-dire qu'ils sont plus longtemps en mer, qu'ils consomment plus de fuel.

Cette situation n'est pas nouvelle. Lors du débat budgétaire, des députés socialistes avaient demandé qu'un débat sur la politique de la mer ait lieu. Le gouvernement refusa. Il a fallu le blocage des ports, et des coups de matraque, pour que les pouvoirs publics débloquent quelques millions. Ce qui est loin d'être suffisant. Pour Louis Le Pensec, député socialiste du Finistère, il est nécessaire de :

- ▶ mettre en place une organisation du marché reposant sur la fixation de prix garantis, assortie de quotas de produits débarqués ;
- ▶ favoriser la coopération dans les domaines de la production, de la commercialisation et de la distribution des produits de la mer ;
- ▶ créer une Caisse inter-professionnelle de garantie contre les intempéries et assurer, par des mesures adaptées, les marins contre le chômage.

C'est-à-dire créer des conditions pour domestiquer le marché, faire en sorte que pêcheurs et consommateurs bénéficient des mesures prises, que les importations soient « surveillées » et que, du port à la boutique, la hausse des prix ne soit ni aberrante ni incontrôlable. Mais cela ne suffira pourtant pas. Il faudrait que le gouvernement prenne d'autres décisions. Sur le droit de la mer, par exemple, et contre la pollution. Et là aussi, on peut rester sceptique. Si les pouvoirs publics ont débloqué des crédits pour calmer la colère des pêcheurs, on peut douter qu'il veuille vraiment régler les autres problèmes : ce serait toucher au profit. Qui est, on le sait, sacré.

GUY PERRIMOND

Immigrés LES "FAUTEURS DE CHOMAGE"



Prétendre que le licenciement massif des travailleurs immigrés résoudrait la crise de l'emploi est absurde. Les syndicats ouvriers viennent de le rappeler en appelant à la solidarité.

« Les travailleurs immigrés, comme les travailleurs français, ne veulent pas faire les frais de la crise ». Tel était le thème général de la journée d'information et d'action de vendredi dernier. Organisée conjointement par la C.f.d.t. et la C.g.t. cette campagne est une phase de la lutte commune engagée par les deux Centrales il y a trois ans. Principal objectif : parvenir à l'égalité des droits entre les deux millions et demi de travailleurs salariés en France (17 % du total des ouvriers, 27 % dans le bâtiment, 32 % dans les travaux publics).

Alors que, grâce à la pression syndicale, les inégalités dans les droits des uns et des autres étaient effectivement en voie de réduction et alors que les Français, dans leur ensemble, commençaient à comprendre un peu moins mal qu'auparavant les raisons de la présence parmi eux de quatre millions et demi d'étrangers (familles comprises), la crise de l'emploi donne lieu maintenant à un regain d'animosité **(voir le précédent numéro de « l'Unité »)**. Entretenue par certaines personnalités et groupes qui vont affirmant que licencier massivement les étrangers résoudrait les problèmes du chômage, elle s'est développée à vive allure ces derniers temps.

Le résultat en est une aggravation à tous égards de la situation, chez nous, de ces travailleurs. Situation déjà précaire pour la plupart d'entre eux parce qu'à aucun moment — et cela durant près d'un demi-siècle — les pouvoirs publics n'ont su concevoir une politique équitable et cohérente, pas plus en matière d'emploi et de conditions de travail que d'accueil et de liberté de séjour. En fait, les décisions gouvernementales concernant ceux qui viennent travailler en France ont toujours été dictées par les seuls « besoins » de la croissance économique du pays, besoins exclusivement exprimés par le patronat.

Tourner la loi

« Il aura fallu attendre 1973, écrivions-nous il y a dix mois, pour que le gouvernement reconnaisse qu'une véritable politique de l'immigration n'a jamais été ni conçue ni formulée, encore moins appliquée en France. Par « politique véritable », il faut entendre non pas la planification de notre expansion dans le court terme, mais celle, à long terme, de l'accueil et du devenir de ces hommes et de leurs familles, tout en tenant compte des besoins exprimés de leurs pays respectifs dans un esprit de coopération rénové... Alors qu'en période de croissance rapide, on se félicite de la présence d'une main-d'œuvre étrangère mobile, fluide, économique, c'est-à-dire corvéable, lorsque l'on redoute que le plein emploi des nationaux soit menacé, on laisse entendre qu'on pourrait s'en passer. » (1) Et Edmond Maire déclarait à la même époque : « Il s'agit, en fait, de renvoyer des hommes, des travailleurs dont on n'a plus besoin parce qu'on les a exploités jusqu'au bout ».

C'est bien de cela qu'il s'agit maintenant. On reconnaissait même, il y a deux ans encore, que ceux venus « clandestinement » étaient utiles à notre économie. Maintenant, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui se trouvent en situation « irrégulière » après avoir travaillé en France pendant plus de cinq ans. Cependant que certaines grandes entreprises continuent à profiter des services d'agences illégales qui leur fournissent une main-d'œuvre à bon marché. La décision gouvernementale, prise en juillet 1974, de suspendre l'immigration jusqu'à nouvel ordre, n'a pas fait l'affaire, c'est clair, de certaines unions patronales qui, ou bien obtiennent des dérogations, ou bien continuent à tourner la loi.

Inconscience ou cynisme

Par ailleurs, expliquent les syndicats, « un grand silence enveloppe les pratiques administratives », qui parviennent à priver de leurs droits même ceux qui possèdent une carte de travail et de séjour. Ces pratiques

→

LES "FAUTEURS DE CHOMAGE"



27 % de travailleurs immigrés dans le bâtiment, 90 % des accidentés du travail !

sont : licenciements ou expulsions déguisés, autorisations provisoires de séjour après licenciement, contrats à durée limité successifs, ruptures de contrat avant terme, etc.

L'incohérence gouvernementale est allée récemment jusqu'à suspendre la venue des familles, alors que celle-ci était encouragée il y a six mois encore...

La trop fameuse circulaire Marcellin-Fontanet a bien été en partie annulée par le Conseil d'Etat, mais d'autres la remplacent, qui limitent pratiquement tout autant les libertés de mouvement, d'embauche, et les droits sociaux des travailleurs immigrés (2).

Plus grave : la présence et l'intervention de la police — en liaison d'ailleurs avec celle de plusieurs pays dont les immigrés sont originaires — est de plus en plus fréquente dans leur vie privée. De hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur siègent maintenant, parfois en priorité, dans les comités d'accueil ou les nouveaux « Comités consultatifs » départementaux. Dans le métro parisien, dont le ministre de l'Intérieur a ordonné la surveillance, des étrangers sont appréhendés sans raison.

Stupéfiant ceux qui connaissent la réalité, le secrétaire d'Etat à l'Immigration portait l'inconscience — ou le cynisme ? — jusqu'à déclarer à la télévision, le 14 janvier : « L'immigré, c'est un homme qui vient chez nous avec un espoir, celui de participer à la vie économique d'un pays qui est le pays du travail, le pays de l'expansion, et le pays de la liberté... ».

« Quelle liberté et pour qui ? », sont plus que jamais en droit de lui demander les travailleurs concernés. Car ils n'ont pas même celle de se prononcer sur l'utilisation de fonds qui sont, en droit, les leurs : ceux du Fonds d'action sociale, constitué aux trois quarts, pour ceux dont la famille est restée au pays d'origine, par la différence existant entre le volume de prestations familiales qu'ils recevraient si leur famille était en France, et le volume des prestations effectivement versées à celles-ci.

Outre que ce Fonds n'a jamais reçu, et de loin, la totalité de cette différence — évaluée pour 1973 à plus de 900 millions de francs — sa gestion est le fait de l'Administration, et son emploi (accueil, logement, alphabétisation, etc.) de plus en plus entre les mains d'organismes privés para-gouvernementaux aux ordres du Pouvoir. « Ainsi se met en place, constatent les syndicats ouvriers, une véritable « micro-société » qui vit sur le dos de l'immigration, tout en employant — dans de multiples services — des travailleurs sociaux français dont certains sont victimes d'une véritable exploitation ». Tandis que « des P.d.g. et des directeurs reçoivent, eux, des salaires importants. »

Autre exemple, qui donne la mesure des pratiques antidémocratiques qui se généralisent actuellement : la composition — là où ils ont été créés — des Comités consultatifs d'action sociale pour les immigrés « ne permet aucune intervention normale des travailleurs, en premier lieu des travailleurs immigrés et des organisations syndicales. »

Et si la participation des centrales syndicales ouvrières — dont sont membres de plus en plus de travailleurs étrangers — à l'administration des organismes d'Etat pour l'immigration (Commision de la main-d'œuvre, Office national d'immigration, Fas, etc.) est également dérisoire ou nulle encore aujourd'hui, ce n'est pas, on le sait, parce que les syndicats ouvriers ne l'ont pas réclamée. Ils l'ont fait à maintes reprises.

A leur instigation aussi, un projet de loi concernant le droit syndical (conditions d'accès par les travailleurs étrangers aux responsabilités de délégué du personnel, de délégué syndical, et au comité d'entreprise) doit être voté par le Parlement. Ce projet est en souffrance depuis plus de deux ans et demi...

On pourrait allonger la liste... En somme tout se passe, en France, comme si l'immigration était un domaine réservé. Une réserve où n'ont droit d'audience, de consultation et d'action que les délégués du pouvoir exécutif et ceux qui se plient à leurs volontés. Les représentants du monde ouvrier en sont exclus ; les représentants des communautés étrangères de travailleurs le sont de ce fait. Et si, d'aventure, un parlementaire ou un membre du Conseil économique et social s'étonne, s'inquiète, fait un rapport ou suggère un débat, on temporise, consolidant ainsi l'Establishment.

« Ce que nous voulons, dit un syndicaliste algérien, c'est que l'on cesse de nous traiter en « cas sociaux », en marginaux. On nous dit que nous sommes indispensables au développement de l'économie française. C'est donc que nous sommes des ouvriers au même titre que les nationaux, et devons être considérés comme tels. C'est à ce titre que nous devons avoir les mêmes droits, syndicaux et sociaux. La solidarité ouvrière doit être exercée par nous à l'intérieur des syndicats. Et la lutte des ouvriers français pour le plein emploi est la nôtre. »

Renforcée par la crise de l'emploi, une solidarité de fait existe, de plus en plus forte, dans les syndicats ouvriers, entre Français et étrangers. On y sait pertinemment que ces derniers ne sont pas les fauteurs du chômage. On sait que 90 % des morts par accident du travail sont des immigrés. On sait que nombreux sont les travailleurs étrangers pour lesquels licenciement veut dire perte définitive d'emploi.

C'est pourquoi l'actuelle crise aura donné à cette journée d'information et d'action plus d'importance sans doute que celles qui l'ont précédée. Et c'est pourquoi il est certain que d'autres suivront, plus insistantes et incisives, aussi longtemps que les pouvoirs publics répondront autrement que par l'arbitraire sous le couvert de nobles intentions, par la politique de la sourde oreille, par le mépris des personnes, par le statu quo.

On parle beaucoup de changement, en France, depuis dix mois. Les 8 % de la population qui sont nos « hôtes » — on l'a si souvent dit... — en seraient-ils exclus ? On parle depuis vingt ans de la grandeur de la France. Où est-elle si son gouvernement continue à la chercher en spoliant ceux qui la servent ?

MADELEINE TREBOUS

---

(1) Extrait de « Vie et travail des Algériens en France, nous sommes tous concernés », par Madeleine Trébous, avec la collaboration d'Omar Ouhadj, Slimane Ben Rahou, Abdel Kader Bekri, Abderranmane Benlazar (Editions du Jour).

(2) Au point que « le gouvernement français est mis en accusation à l'Organisation Internationale du Travail et dans les instances européennes pour son opposition à une politique sociale et pour son refus d'appliquer certaines interventions au règlement dont il est signataire ». (Conférence de presse C.g.t.-C.f.d.t. du 17 février 1975).

changer la vie sociale et économique

LICENCIEMENTS ET LUTTES MULTIPLIÉS

Licenciements et luttes sur l'emploi se multiplient : preuve que la combativité n'est pas aussi faible que beaucoup le rêvent.

▶ Chez Grandin (500 travailleurs), à Montreuil, le personnel, féminin à 90 %, occupe l'entreprise depuis le 7 février. En effet la Thomson, qui détient une bonne part des actions de Grandin, où étaient fabriqués des téléviseurs et des postes auto-radio, souhaitait la liquidation de l'entreprise qui a déposé son bilan il y a 7 mois. La commission de l'emploi de la Métallurgie parisienne s'est réunie le mercredi 25 janvier pour examiner le problème.

▶ A Dijon, les 265 travailleurs de l'usine de grues métalliques Manubet luttent pour conserver leur emploi : le groupe Manubet-Pingon a décidé de concentrer ses moyens de production dans 2 autres usines, et de fermer celle de Dijon. Les syndicats C.g.t. et C.f.d.t., soutenus par le P.s., s'opposent au déménagement du matériel de l'usine, et organisent des opérations « portes ouvertes », meetings et manifestations.

▶ 142 licenciements à la Sico (Société industrielle des comprimés de l'ouest), au Mans où sont fabriquées des pièces pour l'automobile, l'électricité et la radiotélévision. Raison invoquée par la direction : la crise. Victimes : 1 travailleur de l'usine sur 5, en majorité des O.s. La mesure annoncée le 16 décembre 1974, a provoqué une réplique immédiate : débrayages, occupation des locaux le week-end, création d'un trésor de guerre, meeting dans la ville le 25 février. A la 8e semaine du conflit, le personnel reste mobilisé à 80 %.

▶ 200 ouvrières licenciées chez Ever-Wear (textile) à Saint-Quentin refusent de perdre leur travail : soutenues par la C.f.d.t., le P.s. et le P.s.u., elles occupent leurs locaux et fabriquent les produits traditionnels de leur entreprise (napperons, dessus de lit, tapis de table, etc.) qu'elles vendent elles-mêmes.

▶ Quant aux 113 travailleurs des Tanneries de Pomponne (Lagny-sur-Marne, à l'est de Paris) ils ont appris leur licenciement, en découvrant sur les murs, le 23 novembre, une affiche annonçant la mise en vente de leur usine ! Une vente qui a eu lieu en novembre 1974, alors que les comptes de l'usine — qui avait connu quelques déboires — redevenaient bénéficiaires : le programme de fabrication était assuré pour plusieurs mois et les marchandises à traiter affluaient. Seule explication de cette décision aberrante : les Tanneries sont situées sur un terrain de 22 000 m2 qui, dit-on, intéressait beaucoup certains promoteurs...

COLERE A USINOR

Dans toutes les usines du trust Usinor, qui emploie 42 000 travailleurs, la colère monte. Car, malgré ses précautions oratoires, la direction impose des mesures de chômage partiel. Premiers touchés : les 12 300 salariés de la région de Valenciennes (où sont situées les usines de Denain et de Trith-Saint-Léger) à qui l'on a annoncé que la semaine du 22 au 28 février serait chômée. Plus exactement, déclare la direction, il s'agit d'arrêts temporaires des installations : le personnel concerné est mis en congés payés, non imputés sur les congés légaux de 24 jours mais décomptés sur les droits conventionnels à congés supplémentaires. Une nuance qui n'enlève rien au fait. C'est bien de chômage partiel qu'il s'agit.

Et, pour les syndicats du trust, cette mesure n'est qu'une première étape qui éclaire sur les intentions de la direction. D'ailleurs, demandent les travailleurs, y avait-il urgence pour le patronat ? On peut en douter quand on sait que la production globale d'acier a augmenté de 6,3 % entre 1973 et 1974, que la production de la sidérurgie a crû de 40 % en 1974, et de 75 % en 7 ans.

Et, aujourd'hui, dans toutes les usines les employés ne croient pas à la fatalité de ce chômage : ils se battent. Un syndicaliste d'Usinor-Dunkerque fait remarquer : « Nous sortons d'une période de surproduction sauvage : les postes ont été doublés, les accidents du travail — certains mortels — ont été nombreux. Après avoir assuré cela, les travailleurs sont mis à la porte, on les rejette après les avoir exploités. En leur supprimant, de plus, le choix de leur repos ».

Réplique des syndicats C.g.t. et C.f.d.t. : une marche sur Paris le 27 février, et un mot d'ordre : « Tout le monde au boulot ». Depuis lundi, les travailleurs mis au chômage refusent de signer leur billet de congé, et ils se présentent au travail, en le faisant constater par un huissier. Une forme de « grève » originale pour faire respecter le droit au travail.



LOGEMENT : PLUS SOCIAL DU TOUT (SUITE)

L'étude que vient de publier l'Insee (cf. Economie et statistique n° 64) sur « Le parc du logement en 1973 et son évolution depuis 10 ans » laisse de côté de gros problèmes. Sans doute le parc du logement, avec ses 20 300 000 logements a-t-il progressé de 2 millions d'unités depuis 1968. Mais peut-on, comme le fait Nicole Seligmann dans cette étude, « parler pour autant d'une détente du marché du logement » ? N'y a-t-il pas quelque légèreté à admettre que « le taux de logements vacants est en bonne corrélation avec le degré de satisfaction des besoins quantitatifs », lorsqu'elle ajoute, un peu plus loin : « l'examen du seul taux de vacance des logements ne fait pas ressortir certains besoins sectoriels (besoins en logements sociaux, en logements d'un meilleur rapport qualité-prix...) ». Les difficultés des ménages de condition modeste à se loger, même en H.l.m., n'apparaissent pas ici (voir « l'Unité » n° 146). Et pas davantage le surpeuplement des logements qui touchait, selon l'enquête Insee de 1970, 35 % des locataires et 13 % des propriétaires. Cette nouvelle étude relève cependant que moins d'un ménage sur quatre a le téléphone. Et surtout, 6,7 millions de ménages sont encore dépourvus soit de W.c. intérieurs, soit d'une baignoire ou d'une douche. Ce n'est pas très étonnant : 3,5 millions de résidences principales (21 %) ont plus d'un siècle et 7 millions seulement (25 %) ont été achevées depuis 1949. En Allemagne de l'Ouest c'est le cas de 56 % des résidences principales. Comment dans ces conditions ne pas s'inquiéter de la conclusion de l'enquête qui constate que « sauf évolution spectaculaire des techniques de construction ou modification notable de la politique du logement », le volume de la construction a toutes chances de se réduire au cours des 20 ans à venir ?

changer la vie politique internationale

U.s.a.

EMBAUCHONS MERCENAIRES

De notre correspondant

1 500 dollars par mois plus une prime de 2 000 dollars après 10 mois de service, c'est ce que recevront les anciens « bérets verts » et autres « spécialistes » de l'armée américaine, qui, à titre privé, vont s'engager dans la garde privée du roi Fayçal. Celui-ci vient en effet de passer un contrat avec une société américaine pour la formation de 1 500 miliciens. Après que ce contrat ait été rendu public, la société intéressée a dû renforcer son service d'ordre de toute urgence : trop de volontaires se pressaient à ses portes.

Par contre, le salaire des techniciens militaires qui se relaient au Sud-Vietnam n'a pas été rendu public. En sous-entendu, il s'agirait de motivations idéologiques. « Ces gens ont besoin de nous », a déclaré l'un des techniciens, expert en armement. Selon le ministre de la Défense, Schlesinger, le nombre réduit de ces aides « est conforme aux accords de Paris et n'en viole pas les clauses ». Certaines personnes de son entourage ont cependant fait remarquer à Schlesinger que l'esprit des accords, lui, en était fâcheusement affecté. Pas rendu public non plus le salaire des anciens pilotes de l'U.s. Air Force qui ont repris du service dans l'aviation cambodgienne. Mais là, selon un porte-parole officiel, il s'agit ouvertement de mercenariat. C'est-à-dire d'entreprise privée.

Portugal

L'ENJEU DECISIF

La poursuite des discussions « pré-constitutionnelles » entre le Mouvement des forces armées et les représentants des partis politiques portugais officiellement reconnus donne lieu, de jour en jour, à des interprétations contradictoires qui laissent persister une certaine tension. L'importance de ces discussions a contraint Mario Soarès à annuler au dernier moment le voyage qu'il devait faire à Berlin pour assister à la réunion des leaders de l'Internationale socialiste.

Une chose est certaine : entre les officiers partisans d'une intervention « modérée » du M.f.a. dans les affaires de l'Etat et ceux favorables à une intervention « dominante », ce sont les seconds qui l'ont emporté. Le M.f.a. se considère donc comme le principal garant de la continuation du processus engagé le 25 avril et dont le plan économique d'urgence publié la semaine dernière montre qu'il est sur le point de s'engager vers de profondes réformes de structures.

Cette forme d'institutionalisation du M.f.a., tendant à en faire la force déterminante du pays, est approuvée par le Parti communiste. Alvaro Cunhal vient de le répéter en accusant à nouveau le Parti socialiste de chercher des alliances vers la droite. Accusation que repoussent une fois de plus les dirigeants du P.s. en soulignant qu'ils ne sont pas hostiles à l'institutionalisation du M.f.a. mais qu'en se réservant l'essentiel des pouvoirs celui-ci risque de vider de son sens la consultation électorale du 12 avril à laquelle le P.s. est très attaché car elle sera la première occasion fournie au peuple portugais de se prononcer démocratiquement sur son avenir. L'enjeu n'est pas mince et le débat est loin d'être terminé.

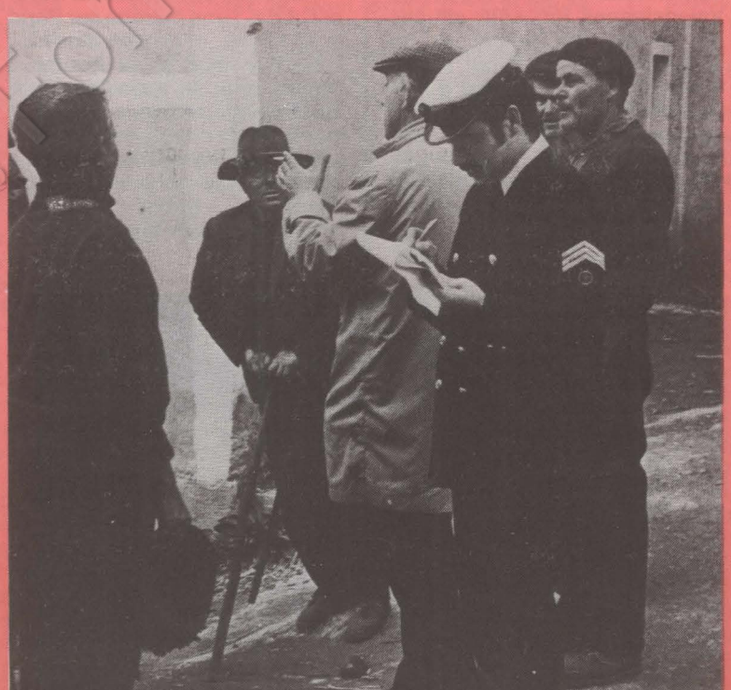

« Dynamisation culturelle » par le M.f.a. dans le Minho (nord du Portugal)

Chili

TOUJOURS DES MEURTRES

David Silbermann Gurovitch, ancien directeur de la mine de Chuquicamata, vient d'être assassiné par les agents de Pinochet. Arrêté quinze jours à peine après le coup d'Etat, il avait été condamné par le Conseil de guerre de Calama à 13 ans de prison, qu'il purgeait à la prison de Santiago.

Une première fois, le 4 octobre 1973, il avait été déplacé arbitrairement par un officier de l'armée de l'Air et torturé pendant vingt jours. Le 4 octobre 1974, soit une année exactement après le premier enlèvement, une patrouille militaire est de nouveau venue le chercher à la prison de Santiago. D'innombrables démarches ont été alors entreprises. Pinochet et Leigh eux-mêmes ont tenté de faire croire qu'il avait été enlevé par un commando du Mir pour partager le butin enlevé à la mine de Chuquicamata.

Aujourd'hui nous savons qu'il a été assassiné. La mort de Silbermann montre le sort qui guette les prisonniers de Pinochet. Même après qu'ils ont connu un jugement officiel.

Grèce

L'EPURATION S'IMPOSE

« C'est dur de se couper un bras ». En août, au « Pentagone », le ministère de la Défense grecque, un officier supérieur expliquait ainsi la « douceur » de l'épuration décidée par le gouvernement Caramanlis. Car celui-ci ne voulait pas « livrer au peuple les tortionnaires » comme le lui demandait les manifestants de Salonique. Suivant le vieux principe bourgeois « Lavons notre linge sale en famille », Constantin Caramanlis avait simplement décidé de mettre à la retraite les officiers les plus compromis et d'en muter d'autres.

Le « coup » qui a eu lieu dimanche a modifié la situation. Le nombre de conjurés — on parle de 300 officiers — les unités impliquées — il semble que, cette fois-ci, des unités blindées aient participé à la tentative — et la mort d'un officier au camp de Boyati, dans la banlieue de la capitale où sont emprisonnés l'ancien chef de la police d'Athènes et son adjoint, prouvent que ce « coup » était plus sérieux que les précédents.

Contraint — ou ravi — de révéler au public cette tentative de putsch, Caramanlis peut en profiter pour éloigner de l'Armée Averoff, le ministre de la Défense. Il pourrait accélérer l'épuration, à moins qu'il considère que l'arrestation des conjurés suffit. L'avenir de la démocratie grecque se joue là.

Diplomatie

MARE NOSTRUM

L'Europe nordiste étant dominée par l'Allemagne fédérale, Giscard d'Estaing verrait assez bien une Europe méditerranéenne dominée par la France.

Cinquante-sept sangliers sont tombés sous les coups de fusils de Valéry Giscard d'Estaing, bien connu comme amateur de safaris, et du prince Juan Carlos, successeur désigné du général Franco. Ce sont les premières victimes d'une des grandes ambitions de la politique étrangère française : la politique méditerranéenne. Ce seront sans doute les seules.

Cette politique ne mérite en effet ni excès d'attention ni parti-pris d'indifférence. Par plusieurs aspects, elle est cependant assez exemplaire des volontés d'un système qui, depuis la disparition du général de Gaulle, a fait des louvoiements une de ses méthodes favorites dans les relations internationales.

Georges Pompidou a été l'initiateur de l'ambition méditerranéenne. Soyons précis : il s'agit de la Méditerranée réduite à une frange européenne — et il ne faut pas confondre cette ambition avec l'ambition arabe, bien que les deux se rencontrent parfois, ne serait-ce que pour des raisons géographiques. Giscard d'Estaing, plus méticuleux que son prédécesseur dans le maniement du vocabulaire, a déclaré qu'un des objectifs du rapprochement franco-espagnol était de renforcer le poids de la latinité dans l'Europe en cours de construction. Soulignons qu'en l'occurence, la sœur latine s'appelle Espagne et non Italie, comme en d'autres temps, cette dernière n'ayant avec la France que des relations d'une normalité désespérante de grisaille.

Cette observation éclaire déjà l'action du gouvernement français. En soutenant la Grèce et l'Espagne — n'importe quelle Grèce et n'importe quelle Espagne — il espère, à l'évidence, se créer une clientèle à la possible fidélité à l'intérieur d'un ensemble européen pas toujours compréhensif pour les revendications de Paris. Mais plus encore, la France trouve en Espagne et en Grèce des marchés d'autant plus intéressants que ces pays appartiennent au peloton de queue des Etats européens, que les possibilités d'investissements y sont grandes et que les profits n'y sont pas négligeables.

En Grèce, la France est le deuxième investisseur étranger, directement derrière les Etats-Unis. Elle est le troisième fournisseur et le troisième acheteur de l'Espagne. Et les marchés sont aussi bien civils que militaires.

On comprend alors pourquoi les gouvernements français n'ont pas été scrupuleux sur l'authenticité démocratique des Pouvoirs athénien et madrilène. Pendant toute la période de dictature en Grèce, le gouvernement français n'a cessé d'entretenir de cordiales relations avec le régime des colonels, le défendant devant les instances européennes, recevant ses ministres à Paris, lui assurant des avantages financiers ou commerciaux qui expliquent la situation privilégiée acquise. De ce point de vue, la C.i.a., en laissant les colonels se lancer dans l'aventure chypriote, ont rendu un fier service à Giscard d'Estaing : le président de la République a pu envoyer cette semaine son ministre des Affaires étrangères discuter avec un gouvernement démocratique, dirigé par un homme courtois et habile, Constantin Caramanlis, qui entérinera sans s'en étonner le fait que les échanges commerciaux franco-grecs aient pu tripler au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire au profit de la dictature militaire.

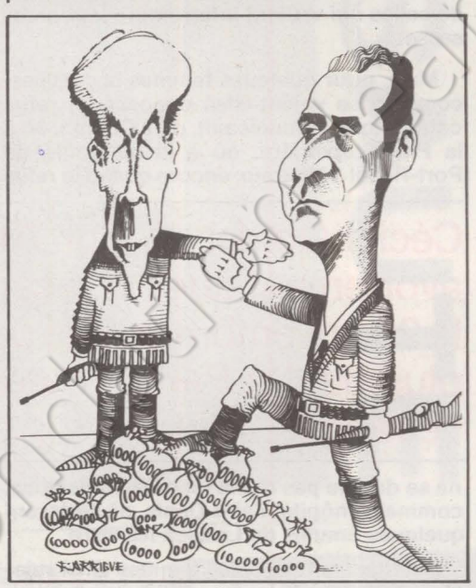

Avec l'Espagne, les choses sont aussi claires. La diplomatie française prépare l'après-franquisme avec autant d'attention qu'elle avait entretenu la flamme du franquisme. Le vieux maître de Madrid, qui tarde à mourir, appartient déjà au passé. Et l'Espagne est travaillée par des courants de plus en plus forts, y compris dans l'armée, courants encouragés d'ailleurs par l'exemple portugais. En recevant chaleureusement Juan Carlos, le président de la République n'a pas eu seulement le souci de liquider un contentieux né du refus français de démanteler les organisations basques installées sur notre sol national et accusées d'être les responsables de l'exécution de l'amiral Carrero Blanco — cette affaire avait déjà été réglée par Michel Poniatowski. Non : il s'agissait de préparer les lendemains, de montrer au futur chef de l'Etat espagnol qu'il pouvait disposer du concours français, et pour consolider son propre pouvoir et pour s'intégrer en Europe. Il n'est d'ailleurs pas évident qu'on souhaite à Paris un excès de progressisme dans la péninsule ibérique. L'exemple portugais suffit !

Dans ce domaine, donc, la continuité l'emporte largement sur le changement. Avec Juan Carlos et avec Caramanlis, Giscard d'Estaing peut espérer bâtir, sur le flanc sud de l'Europe, le bastion du néo-conservatisme, d'autant plus aisé à faire accepter par les opinions publiques que cette philosophie politique paraîtra toujours meilleure que les dictatures supportées par les peuples grec et espagnol. La « latinité » sans l'Italie, appuyée sur des économies dans lesquelles le poids des vieilles structures est encore très lourd, s'opposerait donc dans une communauté d'intérêts à une Europe nordiste, dominée par l'Allemagne fédérale. La France y gagnerait, en plus, la possibilité de servir de trait d'union entre les pôles européens ainsi créés.

Nous sommes donc assez loin d'une véritable politique méditerranéenne, du genre de celle que préconise par exemple le Parti communiste italien, qui propose de saisir l'occasion qu'offre la réouverture imminente du canal de Suez pour faire de l'Italie une plaque tournante commerciale et économique entre l'Occident industrialisé et de nombreux pays en voie de développement. Dans la féroce compétition entre les capitalismes nationaux pour la conquête des marchés, le gouvernement français recherche d'abord les affaires rentables. Les ventes d'armes aux pays arabes du Proche-Orient en sont une, ainsi que les accords avec les détenteurs du pétrole, l'Arabie saoudite et l'Iran — c'est-à-dire les compagnons de route des Etats-Unis. Le rapprochement avec Athènes et Madrid en sont une autre, alors que l'actuel gouvernement grec et le futur gouvernement espagnol ont besoin d'un conseiller, d'un entremetteur et d'un financier pour retrouver en Europe une place que leur avait fait perdre la dictature. Ainsi Talleyrand s'accrochait-il, au Congrès de Vienne, aux basques du tsar de Russie pour réintégrer l'Europe d'alors.

Les socialistes français n'ont jamais contesté et ne contesteront jamais la place des peuples espagnol et grec dans l'ensemble européen. Mais ces peuples savent que les gouvernements français que nous avons combattus et que nous combattons ne leur ont été d'aucun concours dans la lutte qu'ils avaient à mener contre des dictatures impitoyables. Au contraire, c'est de Paris, et souvent de Paris seulement, que les dictateurs ont reçu secours et caution, assurant ainsi la prolongation du temps des bourreaux. La politique méditerranéenne de la France actuelle a été et est d'abord une affaire d'intérêts matériels. N'est-il pas vrai que l'argent n'a pas d'odeur ?

CLAUDE FUZIER

CONTINUONS LE Avortement COMBAT...

Coup de téléphone : « Voilà, j'ai une amie qui a « un problème » (voix à peine moins gênée qu'il y a 6 mois). Qu'est-ce qu'elle peut faire ?

— Partir en Hollande ou en Angleterre.

— Quoi ? Mais la loi est passée... »

Eh oui ! la loi a été votée il y a déjà plus de trois mois. Mais rien n'a changé. Et rien ne changera tant que les décrets d'application ne seront pas parus au Journal officiel. Alors, dans un mois ? Dans un an ? Peut-être davantage, répondent les sages. La loi qui a libéralisé la contraception leur offre, sur ce thème, un beau sujet de méditation. Huit ans après qu'elle a été votée par les deux Assemblées, cette loi va enfin pouvoir être appliquée. Depuis le 14 février dernier, en effet, les contraceptifs sont remboursés par la Sécurité sociale. Une longue histoire, en vérité. Que beaucoup craignent de voir se reproduire pour l'avortement.

Car la bataille pour sa libéralisation n'est pas finie. Le gouvernement et le ministère de la Santé, qui ont eu tant de mal — malgré d'énormes compromis — à entraîner l'adhésion d'une minorité de leurs troupes, le savent bien. Simplement, elle change de terrain. C'est désormais dans l'ombre des ministères concernés que s'exercent tous les chantages. Chacun des détracteurs de la loi joue maintenant au plus fin pour faire différer au maximum son application.

Un jeu qui pourrait devenir dangereux, à la longue. Trop de gens ont attendu trop longtemps pour ne plus comprendre qu'un nouveau retard intervienne dans la mise en pratique de cette législation. Dans les hôpitaux, la pression des demandes est déjà énorme. A coup de principes et de morale, la majorité des chefs d'établissement qui refusent toute pratique abortive n'en sont pas moins déjà sur des positions défensives. Car, si la loi n'a rien changé dans les faits, les femmes, elles, ont changé. Ainsi, quand elles voient se confirmer leurs craintes d'une grossesse qu'elles ne désirent pas, elles n'ont plus, à quelques exceptions près, ce sentiment de panique atroce qui les poussait au pire. Maintenant, elles savent. Elles ont vu le débat à la télévision. Elles ont entendu à la radio et lu dans les journaux : il existe une loi votée pour les arracher à leur meurtrière clandestinité. Sorties de leur ghetto de solitude et d'hypocrisie, elles entendent bien ne plus y rentrer. Même si l'Etat ne veut pas se hâter de faire appliquer cette loi.

La course reprend

Sans relâche, elles se pressent aux portes des hôpitaux. Déjà, plusieurs centres hospitaliers ont abandonné les grands principes pour ne plus se retrancher que derrière l'absence de décrets d'application. D'autres encore prétextent le manque de moyens nécessaires à la mise en place de cette réforme. D'autres opposent aussi le refus du personnel face à l'avortement — cela serait bien la première fois que la volonté des personnels hospitaliers serait acceptée avec autant d'empressement ! D'autres, soucieux de respecter la légalité sans pour autant négliger la misère des femmes, donnent à la notion d'avortement thérapeutique une extension que la loi de 1920 ne lui donnait pas. D'autres, enfin — un très petit nombre — ont sauté le pas. Décret d'application ou pas, ils ne peuvent pas rester insensibles à la détresse de ces femmes rejetées de toutes parts. A Paris, depuis le vote de la loi, trois ou quatre établissements accueillent certaines de celles qui veulent interrompre leur grossesse.

Mais, pour quelques femmes accueillies, combien se voient-elles opposer un refus catégorique à Boucicault, ou à Cochin, ou à la Pitié-Salpétrière, ou à la maternité de Port-Royal ? Heureux encore quand le refus ne se double pas d'une leçon moralisatrice, comme à l'hôpital Saint-Denis, où sévissent quelques émules de Laissez-les vivre.

Cécile Goldet : « Sur 70 consultations pour avortement que j'ai recensées à mon cabinet depuis le 25 novembre, je n'ai pas réussi à en faire accepter plus de 4 à Paris. Toutes les autres ont dû partir à l'étranger. »

Abattues, affolées, les femmes ainsi rejetées retrouvent leurs vieilles angoisses. C'est la course à la « bonne adresse » qui recommence. Le Mouvement français pour le planning familial en sait quelque chose : ses permanences ne désemplissent pas. « Sur 70 consultations pour avortement que j'ai recensées à mon cabinet depuis le 25 novembre, assure Cécile Goldet, gynécologue et membre du Comité directeur du P.s., je n'ai pas réussi à en faire accepter plus de 4 sur Paris. Toutes les autres ont dû partir à l'étranger. »

Dans le reste de la France, la situation n'est guère plus brillante. A Saint-Etienne, par exemple, les femmes n'ont qu'un recours : le groupe Choisir-Mlac, qui essaie de répondre à la demande dans la mesure de ses possibilités. Même scénario à Roanne, Grenoble, Amiens, Orléans, Besançon, Lyon... « En fait, la carte de l'interruption de grossesses est très mouvante, explique Colette Mamy membre du Bureau national du Planning familial. La raison en est simple : certains établissements s'y mettent, puis découragés par le nombre des demandes, abandonnent ou limitent à leur arrondissement. Pour le moment, nous n'arrivons pas à déterminer si cette fluctuation représente, en fin de compte, un progrès des possibilités offertes aux femmes. »

« Personne n'a voulu croire à nos chiffres, poursuit Simone Iff, présidente du Planning. Au ministère de la Santé, ils ont toujours tablé sur 300 000 avortements par an. Or, en ce moment, d'après ce que nous pouvons savoir, il y a entre 1 000 et 2 000 demandes formulées chaque jour en France. La nouvelle loi, faute d'avoir vu juste, risque de se trouver submergée avant même d'avoir été mise en pratique ».

L'aberration des 25%

De toute façon, l'application de cette loi va poser des problèmes énormes. « Et pour cause : elle est inapplicable », peut-on entendre de plus en plus souvent aussi bien parmi les adversaires du gouvernement que parmi ses partisans. Pourquoi ? Au moins pour trois raisons évidentes. D'abord, le non-remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale place les hôpitaux devant un dilemme difficile à résoudre. A l'heure actuelle, faute de moyens et de personnel formé, les services qui acceptent de pratiquer des avortements le font selon une technique traditionnelle qui nécessite 2 ou 3 jours d'hospitalisation. A 380 F le prix de journée, les femmes se retrouvent vite avec une somme très importante à payer, pas loin du double de ce que leur aurait coûté un aller et retour — intervention comprise — en Hollande. Et que faire des femmes qui ne peuvent pas payer ? L'hôpital de Sèvres, pour sa part, avait tranché la question en demandant aux patientes 1 300 F payables d'avance !

Parti de 120 F avant le vote de la loi, le ministre de la Santé vient de faire savoir que le prix d'un avortement pourrait se situer autour de 600 F. Un tarif raisonnable, sans doute, comparé aux prix exorbitants réclamés par certaines cliniques. Mais cette somme est déjà suffisamment importante pour pousser les plus démunies à recourir à la queue de persil et aux sondes, afin de bénéficier ensuite d'une prise en charge totale par la Sécurité sociale. Incohérence d'un système que Lucien Neuwirth n'est pas le dernier à dénoncer : « Tout le monde sait que le remboursement de l'avor-

AVORTEMENT:

LES RISQUES SANS CHANGEMENTS



tement ne pèserait pas plus lourd sur la Sécurité sociale que ce que lui coûte en ce moment la prise en charge des complications après avortements clandestins. Et pourtant, il n'y a pas moyen de leur faire entendre raison. »

Quant à la clause qui fixe le nombre d'avortements maximum dans chaque établissement à 25% du total des actes pratiqués, d'évidence elle apparaît inapplicable dans l'état du système hospitalier actuel. Déjà, dans les services, on compare ces 25% aux fameux carnets à souche rendus obligatoires pour bénéficier de la contraception : une aberration pure et simple destinée à rassurer les esprits pusillanimes et qui risque de constituer un frein sérieux dans la mise en pratique de la loi.

Enfin, inapplicable, la loi le sera à cause de cette clause de conscience qui permet à tout médecin ou directeur d'établissement de s'opposer à des avortements pratiqués dans son service. La mesure semblait belle et bonne. « Mais n'est-ce pas une idée aberrante, s'interroge le Dr Poty, médecin communiste, responsable du groupe Choisir-Mlac de Saint-Etienne, de faire confiance pour l'avortement à un corps médical qui, dans sa majorité, sabote depuis 15 ans la contraception ? »

Le Dr Jean Nicolas en sait quelque chose « La pilule, ça ne se prend pas comme un bonbon, explique-t-il à une vingtaine de personnes rassemblées dans le cadre de réunions de quartier sur la contraception, organisées envers et contre tous à l'hôpital Bretonneau. Il faut obliger votre médecin à faire son travail correctement : la pilule ne se prescrit pas sans une analyse pour déterminer le taux de lipide dans le sang ». Dans l'assistance, deux jeunes femmes en robe de chambre, échappées pour un instant de leur « étage des accouchées », viennent d'expliquer comment deux gynécologues leur avaient prescrit la pilule en deux minutes, sans le moindre examen préalable.

«Etre d'accord dans sa tête»

« Pour bien supporter un moyen contraceptif, poursuit le Dr Nicolas, il faut être sûr que, dans votre tête, vous êtes vraiment d'accord. Si vous avez peur, si vous craignez quelque chose, il faut en parler à votre médecin. Qui a parlé de ces questions plus de cinq minutes de suite à son médecin ? » Silence dans la salle. Cinq ou six élèves infirmières ne pipent pas mot. Dans un coin, une petite voix teintée d'un accent italien se lève : « Une fois, j'en ai parlé pendant deux minutes, parce que j'avais peur d'avoir des enfants anormaux à cause de la pilule. — Et qu'est-ce qu'il vous a dit ?, questionne le Dr Nicolas.

— Je ne sais plus. Mais comme j'avais toujours très peur, j'ai arrêté la pilule. Et j'ai été enceinte. Alors, je me suis fait avorter... »

Une fois de plus la preuve est faite : impossible de parler de l'avortement sans parler de contraception, ni d'information sexuelle, ni du contexte socio-économique et politique dans lequel se posent ces questions. Le gouvernement, attentif dans ce domaine à la pression de l'opinion, n'hésite pas à multiplier les déclarations libérales en faveur de la maternité volontaire ou de l'éducation sexuelle. Mais, dans les faits, rien ne bouge. Ou plutôt, face aux déclarations de la gauche affirmant que la sexualité est politique, on assiste du côté du gouvernement à une volonté délibérée d'entourer tous les problèmes sexuels d'un cordon sanitaire, de le cantonner dans un domaine bien précis. Faire sortir la sexualité de ce cadre, ne plus la considérer comme une matière neutre relevant de spécialistes, c'est risquer de remettre en question toute la sexualité traditionnelle, c'est risquer de rétablir l'égalité entre l'homme et la femme dans le couple. C'est finalement poser le problème des bases de toute notre société.

CHRISTINE COTTIN

LE VERROU SAUTE



Conférence de presse des signataires du manifeste, lundi dernier.

L'épreuve est engagée : le manifeste qui circule actuellement pour exiger la suppression de l'Ordre des médecins a déjà recueilli plus de 600 signatures en quelques semaines. Alors qu'il avait fallu plusieurs mois pour obtenir, voici deux ans, 330 signataires pour le manifeste des médecins pratiquant l'avortement. Cela avait pourtant permis d'aider au déblocage de la situation et d'ouvrir un débat à l'intérieur du corps médical sur la contraception et l'interruption volontaire de la grossesse.

Cette fois encore, les médecins signataires du manifeste proposent un grand débat. Non pas seulement entre médecins, mais entre tous ceux, patients ou praticiens, qu'intéressent les grands problèmes de la santé. Au cours d'une conférence de presse, les porte-parole de ce mouvement ont annoncé un rassemblement sur ces questions pour le mois prochain. Mais pourquoi s'en prendre à l'Ordre des médecins pour susciter un tel débat ? « L'Unité », dans son n° 145, avait expliqué comment les Ordres, très puissants, peuvent parler au nom de toute une profession, la représenter officiellement et y faire régner une discipline aussi contestable que — désormais — contestée. Tenus de s'inscrire à l'Ordre, d'y cotiser et de se soumettre à ses décisions, les médecins progressistes ont le plus souvent préféré l'ignorer. Désintérêt dont découlent la très faible participation aux élections ordinales et les retards de cotisation qui concerneraient 5 000 médecins.

Mais la révolte individuelle n'a jamais permis de grands changements. Elle n'a en tout cas jamais ébranlé l'Ordre. C'est pourquoi le mouvement qui se développe aujourd'hui au sein du corps médical et chez les étudiants en médecine contre l'existence même de l'Ordre est très important. Car la disparition de cette organisation professionnelle est le préalable de tout déblocage de la situation sanitaire française. Propos excessif ? Un maître de recherche à l'Institut national de la Santé et de la recherche médicale (Inserm) explique : « Le Conseil de l'Ordre ne défend pas les usagers de la médecine, mais seulement une conception ultra-hiérarchisée de notre profession liée, à sa tête, au pouvoir et à l'argent. Il parle d'indépendance, mais c'est de l'indépendance du médecin vis-à-vis de l'usager qu'il s'agit et non vis-à-vis du Pouvoir ».

Selon un autre signataire, en parlant d'une manœuvre politique, le président du Conseil national de l'Ordre, M. Jean-Louis Lortat-Jacob, a reconnu que le Conseil avait lui-même des positions politiques. Qui le nierait ? L'Ordre n'a-t-il pas toujours manifesté son hostilité au conventionnement, à la médecine de groupe et à la médecine préventive ? Son opposition forcenée à toute libéralisation de l'avortement n'allait-elle pas à l'encontre des vœux de la majorité des femmes et des hommes dans le pays ? En prônant la sélection des étudiants par le numerus clausus, en estimant « inadmissible que de futurs médecins... commencent leur carrière par des grèves et des menaces » (grève de novembre 1969 dans les C.h.u. contre la sélection), n'a-t-il pas voulu perpétuer la situation actuelle qui conduit un généraliste à voir plus de 40 malades par jour ? Cela au nom d'une médecine de qualité !



L'engagement politique de l'Ordre est donc clair, quoiqu'il s'en défende avec l'énergie de tous ces gens de la droite bien-pensante s'indignant ingénument : « Moi ? Mais je ne fais pas de politique ! » Un exemple suffirait à lui seul. La mise en place de structures pour contrôler l'absentéisme des travailleurs, comme le fait la société Securex dans le Nord, a été précédée de consultations au sommet entre le Conseil national de l'Ordre et le C.n.p.f., les centrales syndicales n'ayant pas été contactées. Car l'Ordre entend lutter [illegible] souci de l'augmentation du nombre des accidents de travail. C'est bien le signe que, face au monde du travail, il a délibérément choisi son camp.

Recensement

LE BOULIER HEXAGONAL

Au-delà des renseignements indispensables à la gestion administrative, un recensement permet de connaître les structures démographiques et professionnelles du pays, ainsi que les conditions de logement de la population pour élaborer les planifications régionales et nationales. Du moins en principe...

On peut en effet douter de la volonté politique du gouvernement d'élaborer un Plan qui réponde vraiment aux besoins sociaux de la population. Du moins de ceux qui ressortiront des réponses recueillies par les 110 000 agents recenseurs dans les 36 500 communes de France. La décision du Conseil des ministres du 12 février 1975 d'« alléger la tâche des habitants », en levant l'obligation de remplir la page 4 de la feuille de logement, en est un indice. L'utilité de cette page n'est pourtant pas à démontrer. C'est elle qui contient les 11 questions à partir desquelles doit se dégager la « photographie » des conditions de logement des ménages en 1975. Celles-ci ne sont pas brillantes (voir en page 15). **Aussi, en rendant ces questions facultatives, le gouvernement souhaitait-il pouvoir nier une réalité embarrassante. Raté : les agents recenseurs et les municipalités n'ont pas été avertis à temps de ce revirement, aussi maladroit que scandaleux.**

Cette inquiétude du Pouvoir prouve au moins que, contrairement aux affirmations d'une minorité hostile au recensement, une telle opération est très utile, même si les 200 millions engagés pour sa réalisation montrent combien elle est coûteuse. Sans doute le gouvernement sera-t-il le premier informé des résultats du recensement et, par là même, en mesure de les utiliser avant tout autre au mieux de ses intérêts. Néanmoins, dès le premier semestre 1976, ces résultats détaillés seront à la disposition du public. Si un recensement est donc bien une « arme » politique, c'est aussi une arme politique à double tranchant.

Aujourd'hui sur la sellette, l'Ordre fait le gros dos. Le Conseil régional de la région Rhône-Alpes s'est réuni. Il n'a osé prendre aucune sanction contre les deux premiers médecins, Michel Debout et Balvet, qui ont publiquement déclaré ne plus vouloir payer leur cotisation et ne pas se reconnaître dans ses prises de position.

Cependant l'Ordre n'est qu'un verrou à faire sauter. Sa disparition n'entraînera pas automatiquement une métamorphose de la profession où, en vérité, le combat idéologique est réel et difficile. Les signataires du manifeste savent que le Pouvoir, pour débloquer la situation, peut être tenté d'accepter la proposition de loi du P.s. visant à dissoudre l'Ordre. Puis d'essayer de créer une nouvelle organisation professionnelle plus conforme au « libéralisme » en vogue. Rien ne serait changé au fond. D'où un danger certain, qui exige une grande vigilance et la préparation d'une riposte organisée. C'est en ce sens que, dans la région Rhône-Alpes, des médecins du P.s., du P.c. et des progressistes sans étiquette se réuniront jeudi prochain pour organiser un mouvement d'action et de réflexion de médecins pour une médecine au service de la population. Ce mouvement peut réunir, dans l'immédiat, plusieurs centaines de médecins. Il permettra d'approfondir un programme de santé dans la perspective d'un gouvernement d'union populaire. Il s'efforcera, d'ici là, de populariser l'ensemble de ses solutions à l'intérieur du coprs médical et dans la population.

JEAN-LOUP REVERIER

Auxerre: La police à l'école (suite)

On admire, on s'emballe, on veut faire comme, on voit qu'on ne peut pas, on s'arrête après s'être trop avancé et on patauge. Décidément, le libéralisme fringant de Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre (R.i.) et secrétaire d'Etat aux Universités, montre chaque jour des limites nouvelles.

Nous avions rapporté *(voir « l'Unité » du 6 décembre 1974)* **comment Soisson avait créé, dans la Zac de Saint-Siméon, à Auxerre, une « Maison de l'enfance » associée à une « école ouverte ». Mais craignant que l'opération n'aille « trop loin » et mus par un anticommunisme primaire, ses séides locaux et lui-même s'étaient effrayés de voir un communiste, Jean-Jacques Satre, nommé comme directeur de la Maison de l'enfance par l'Association des centres aérés, gestionnaire de la Maison. Du coup, ils avaient dénoncé le contrat les liants à l'Association, le 15 novembre, mis Satre au chômage et transformé les locaux de la Maison de l'enfance en vulgaire garderie. Michel Poniatowski venait à la rescousse en donnant, en réponse à une question écrite de Pierre Joxe, une version très erronée des faits — au point que le député socialiste a réclamé à Jacques Chirac qu'il « donne au ministre de l'Intérieur des instructions pour qu'il ne soit pas répondu par des inexactitudes » aux questions écrites !**

Le but de Soisson était clair : sauver les meubles — assurer la garde des enfants pour éviter le courroux des parents — en attendant de trouver une solution. C'est que, comme son exercice des fonctions ministérielles l'a montré, Soisson n'est pas seulement un conservateur à vague vernis progressiste, c'est aussi un pusillanime qui ne prévoit jamais de position de repli. Son coup fait, il se mis en quête de solutions. L'Education (nationale) allait, pensait-il, lui offrir deux institutrices pour remplacer les deux gardiennes municipales actuellement en place ; et la Fonjep (organisme de subventions publiques pour les œuvres pour la jeunesse) allait lui fournir la moitié des frais de fonctionnement de la Maison — cette moitié qui aurait dû à l'origine être payée par la Caisse d'allocations familiales, mais qui ne l'était pas, par la faute des manœuvres de Soisson.

Hélas — pour Soisson — ça n'a pas marché : le ministère de l'Education ne saurait nommer ou détacher des fonctionnaires dans un organisme dépourvu de statut, et la Fonjep n'est pas habilitée à subventionner les municipalités. Et si encore les bonnes gens s'étaient tus ! Mais non. Les communistes ont agi, puisqu'ils étaient les premières victimes de la mesure frappant Satre. Les socialistes ont agi tout autant. De même que le Syndicat national des instituteurs, les parents d'élèves, les associations populaires. Les réunions se sont succédées au rythme d'une tous les trois ou quatre jours. Mieux, les gens ont versé à la souscription qui a permis, jusqu'à présent, de payer leur traitement aux victimes de l'arbitraire municipal (Satre et ses deux collaboratrices). Pressé d'agir, impatient d'en finir, Soisson piétine. Le 13 janvier, il annonce que le 7 février le Conseil municipal tranchera. Mais, le 7, le Conseil ne souffle mot de l'affaire, qui le divise.

Et cela traîne ! Pas question, pourtant, d'enterrer le problème. Le gaspillage représenté par une Maison qui ne sert pas vraiment, le coût de son personnel, l'agitation qui règne autour de l'affaire empêchent de la mettre sous l'éteignoir. Aussi Soisson craint-il d'avoir, là aussi, à reculer face à une mobilisation croissante. Cependant que les procédés de ce « libéral » commencent à faire jaser. Voilà que l'animateur du Foyer des jeunes travailleurs vient de démissionner, las des méthodes municipales.

Soisson voulait faire d'Auxerre la Grenoble de la haute Bourgogne. Il en fait tout juste le Tours de Jean Royer.

J.-P. M.

« Et les libertés ?, s'inquiètent certains. Bien sûr, les réponses fournies à l'agent recenseur et à l'Insee ont un caractère confidentiel. Mais on ne sait jamais ». Il n'est pas facile de répondre à une telle inquiétude quand on n'a que la loi pour rassurer. La loi ne fait-elle pas obligation de répondre aux questions avec exactitude ? On sait pourtant bien, à l'Insee, que de nombreuses communes remplissent des dossiers bidon pour gonfler leur population. De l'importance de leur population dépendent en effet le volume des prêts, le nombre de fonctionnaires, de classes, d'enseignants auxquels elles ont droit. Ou encore la participation de l'Etat à leurs dépenses d'intérêt général, etc. La ville de Lyon, la Corse passent pour « gonfler » particulièrement leurs chiffres. Cette pratique illégale n'a pourtant jamais abouti aux moindres sanctions.

Autre exemple, tout frais celui-là. Le député-maire R.I. de Courbevoie, Charles Deprez, a prié les agents recenseurs de joindre un questionnaire d'origine municipale au dossier du recensement. Sur l'en-tête, sous « République française » et « Mairie de Courbevoie », la présentation du questionnaire précédée de « Objet : Recensement 1975 ». Entre autres questions, Deprez demande : « Recevez-vous le bulletin municipal ? ». Pour ceux qui cochent la case non, deuxième question : « Désirez-vous le recevoir ? ». Ainsi pourra-t-il mieux distribuer sa propagande ultra-réactionnaire et ficher ceux qui la refusent. Or, le décret du 23 février 1973 fixant la date et les conditions du recensement stipule en son article 5 : « Aucun questionnaire, à l'exclusion de ceux qui sont revêtus du visa de l'Insee, ne peut être distribué à la population dans le cadre des opérations du recensement. » Cette fois encore, l'illégalité ne fait aucun doute. Il s'agit même d'un flagrant délit qui appelle une réaction immédiate... de Michel Poniatowski, par exemple, avant que Deprez ne puisse « éplucher » ses petites questions personnelles. Attendons...

De tels agissements ne peuvent en tout cas que renforcer dans leur conviction ceux pour qui le recensement pourrait faciliter la réalisation en France d'un fichier central à partir du système Safari. Le recensement pourrait donc s'en ressentir. Et ce serait regrettable...

J.-L. R.

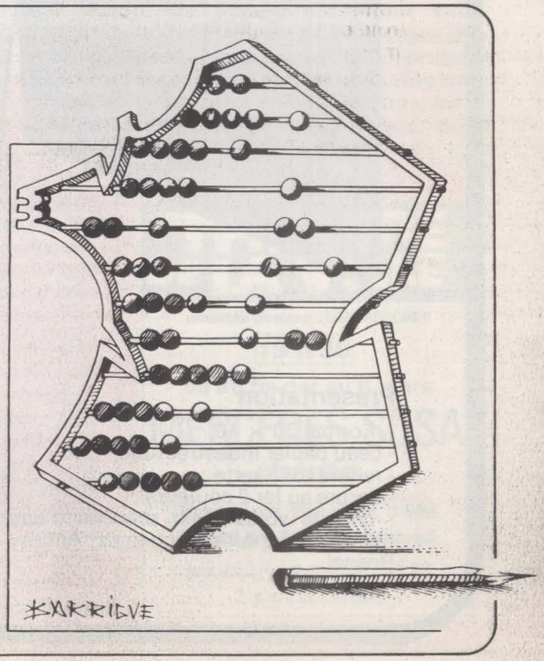

MEMOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANCAIS

L'EDITION DES JOURNAUX L'EGALITE ET LE SOCIALISTE PARAIT POUR LA PREMIERE FOIS EN VOLUMES

Fondé en 1877, le journal l'Egalité poursuivit sa publication, avec Jules Guesde et Paul Lafargue, jusqu'en 1885. Ils fondèrent à cette date le Socialiste, organe officiel du parti ouvrier français, qui deviendra en 1905 celui du parti socialiste S.F.I.O. Simple bulletin en 1913, le Socialiste cessera sa parution en 1923.

AUCUNE BIBLIOTHEQUE AU MONDE NE POSSEDE LA COLLECTION COMPLETE

Nous avons entrepris la réimpression rigoureusement intégrale de ces deux journaux, depuis le n° 1 de l'Egalité jusqu'au dernier numéro de 1923 du Socialiste, y compris les spéciaux, ceux imprimés en rouge, bulletins, etc...

INTERET DE CETTE COLLECTION

● Elle est indispensable pour la compréhension de la naissance du mouvement ouvrier français. ● Elle donne toutes les informations sur la vie des sections socialistes en France. ● Elle comprend des milliers d'articles de tous les leaders du mouvement ouvrier: R. Lavigne, Zévaès, Delory, Bracke, Léon Blum, Marcel Cachin, Jules Guesde, Paul Lafargue, Plekanof, Bebel, Engels, Kautsky, etc... ● Une bibliographie permanente des journaux, livres et chansons révolutionnaires. ● Environ 500 photos,et illustrations et 400 documents d'époque. ● Des études sur l'attitude du mouvement ouvrier à l'égard des femmes, des coopératives, de l'anarchisme, de l'affaire Dreyfus, de la Révolution russe, etc...

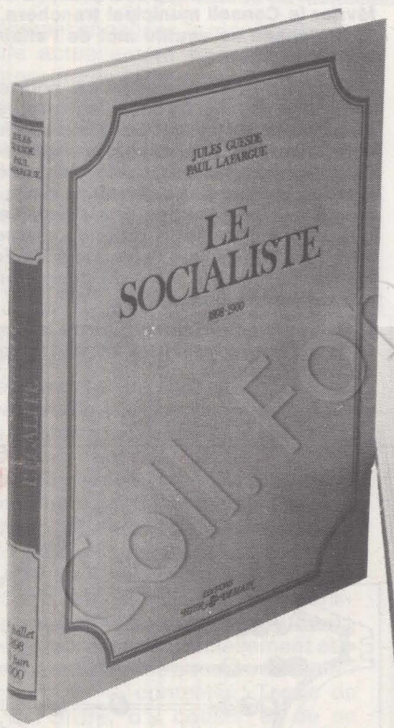



Présentation

- Format 30 × 40
- beau papier indestructible
- reliure toile verte
- dorure au fer 2 couleurs
- chaque volume est précédé d'une table des matières établies par André Rossel
- biographie de Jules Guesde et de Paul Lafargue
- l'ensemble est précédé de 4 travaux de Jacques Girault, Justinien Raymond et Claude Willard.

BON DE DOCUMENTATION
à retourner au Livre Club Diderot
146 rue du Fbg Poissonnière PARIS 75010
Je désire être informé sans engagement sur la collection Le Socialiste
Nom et prénom .....
Adresse complète .....
Profession .....

Office Publicitaire de France

U

Coll. Fondation Jaurès

changer la vie culturelle

Théâtre
LA POLITIQUE ET LES INTELLECTUELS

Créé à Villeurbanne, « A.A. », montage que Roger Planchon a réalisé en hommage à l'auteur dramatique Arthur Adamov, sera présenté dans 13 villes dont Lille, Marseille, Nice, Saint-Etienne, et Tours, en même temps que « La petite illustration », premier spectacle « archéologique » de Planchon. Ce spectacle burlesque est conçu à partir de la collection 1913-1914 de la « Petite Illustration », reflet d'une saison théâtrale où brillaient Henri Bataille, Tristan Bernard, Henry Bernstein, Eugène Brieux, Alfred Capus, Francis de Croisset, Paul Gavault et Edmond Rostand.

La rencontre de Roger Planchon et d'Arthur Adamov date de 1953, l'amitié qui les liait naquit avec la création au Théâtre de la Comédie du « Professeur Tarane. » Adamov pensait que « le théâtre devait montrer simultanément, mais en les distinguant bien, l'aspect curable et l'aspect incurable des choses. L'aspect incurable, on le connaît, c'est la fatalité, l'aspect curable, c'est l'aspect social ». Toute l'ambiguïté d'Adamov apparaît dans cette définition, ambiguïté qui sert de thème au montage créé par Roger Planchon sous le titre de « A.A. ». Mais, au-delà d'Arthur Adamov qui a des difficultés insurmontables à assumer ses névroses, à accepter pour mieux la détruire cette part importante de son histoire qu'est une enfance vécue dans la richesse et sous la terreur d'un père autoritaire, propriétaire d'une partie des pétroles de la Caspienne, n'est-ce pas le drame de tous les créateurs que Planchon y décrit ?

Créateurs impuissants à sortir de leur rêve pour lutter contre une société qu'ils critiquent et dont ils vivent souvent mal. De Baudelaire, combattant en 1848 aux côtés de la Commune, à Adamov militant du Parti communiste dans les dernières années de sa vie, les schémas sont les mêmes. En mêlant les moments de théâtre et les moments de la vie de l'auteur, Roger Planchon ne met pas seulement en évidence ce que Freud appelait le « roman familial » d'un jeune intellectuel, mais « le roman familial » d'une génération d'intellectuels de Brecht à Claude Roy qui, fascinée par la Révolution d'Octobre, a échoué dans son engagement militant. Le train de la Révolution passe souvent devant Adamov sans qu'il monte à bord malgré tous ses désirs. La question que nous pose Roger Planchon n'est pas, comme il le croit, « Comment un intellectuel réagit et se situe face à la Révolution ? », mais plutôt : « Pourquoi l'histoire spirituelle réduit à l'impuissance et empêche l'engagement ».

R.B.

A propos du livre de François Mitterrand, la semaine prochaine dans « l'Unité » ; « NOUS N'IRONS PAS A REIMS » par Edmonde CHARLES-ROUX

Cinéma
UN FANTOME CONTRE LE BUSINESS

C'est plutôt du domaine de la physique amusante et du « grand huit » des fêtes foraines, mais il est vrai qu'il y a trois fois 5 minutes insolites à passer à la projection de « Tremblement de terre », de Mark Robson : celles correspondant aux secousses telluriques mettant à bas Los Angeles en même temps que, dans la salle — par un procédé à base d'infrasons — les fauteuils vibrent et rugissent. Le reste du film, entre deux séismes, est si plat qu'on ne perd rien à aller fumer dans le hall.

Cinéma fantastique pour cinéma fantastique, on vibre plus au « Fantôme du Paradis », où l'homme n'affronte pas quelque cataclysme hypothétique, mais le très réel et très actuel pouvoir de l'argent et ses infinies possibilités de corruption. Ici, précisément : le show-business — ce Diable avide auquel un affairiste du rock a vendu son âme. Mais contre qui se révolte un compositeur floué et mutilé qui va mener sa vengeance dans cet univers de maquillages troubles, de sonos exaltées et d'yeux inquiétants : ceux des caméras vidéo épiant, sur les contrats des « idoles » signés de leur sang, le renouvellement de l'histoire de Faust.

Au baroque délirant qui fait penser au « Docteur Phibes », le tout à fait remarquable film de Brian de Palma ajoute, dans une floraison de symboles, une violente prise à partie des mythes et des pratiques du commerce du spectacle. L'ironie sert de dynamite. Et il y a longtemps qu'on sait que la dérision, de toutes les armes politiques, est l'une des plus efficaces.

S.R.

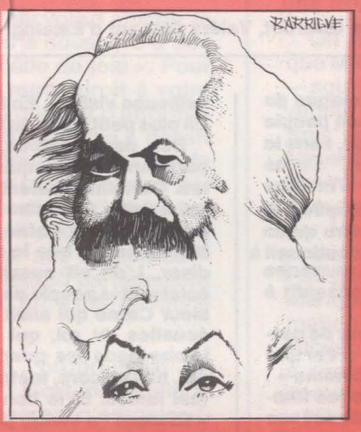

MARX ET MARILYN

Dans les publications de cinéma — on veut dire : dans celles suffisamment lisibles pour ne pas exiger un diplôme de sémiologie — quelque chose est en train de se passer. D'abord parce que certaines revues se mettent à publier des documents de haute qualité informative : par exemple, dans « Cinéma 75 », le texte commenté (par Barthélemy Amengual) où Eisenstein explique comment il voulait filmer « Le capital » de Marx. Et aussi parce que d'autres revues font leur mue. Ainsi « Cinéma d'aujourd'hui » (183, boulevard Voltaire, Paris 11e), que Pierre Lherminier va transformer à partir de mars en cahiers périodiques. Chaque numéro sera consacré à un grand auteur ou acteur, ou a un thème. Pour mars, à propos de Marilyn Monroe, un sommaire prometteur avec Georges Belmont, Montand, Amengual, Lo Duca, la psychanalyste Anne Clancier, Claire Clouzot, etc.

Livres
UN CONTE D'APOCALYPSE

Une photo nous dit que Roseline Davido est jeune et jolie. Derrière ce sourire gracieux, ces yeux aux paupières lustrées, ce front haut, il y avait tout cela. La petite fille qui se promenait dans la rue en donnant la main à son ami le cachalot aquarelliste. Lililamouche visitant les abattoirs à la suite d'un veau rancunier. Le mariage religieux sur une cuvette de cabinet au son des chasses d'eau.

Ce conte est plein d'infirmes, de rabougris, de cadavres, de tristes, d'imbéciles et d'anthropophages. Il sautille comme une page de faits divers dans un journal pour « grand public ». Il dévore avec allégresse des petits riens sérieux, comme la vie et la mort.

A ne pas faire lire aux petits enfants, « Le cachalot », de Rosine (édité par Belfond). Parce qu'ils n'y comprendraient rien. Et parce que les jeunes filles en fleur ont appris que le temps des ombrelles était bien fini, au profit de celui des vérités pour magazines féminins. La femme devenue adulte fait des pieds de nez avec grâce.

THEATRE DE LA VILLE
animateur-directeur JEAN MERCURE
18 h 30
du 25 février au 8 mars
MERCEDES SOSA
chante
Violeta Parra, Victor Jara, Daniel Viglietti et... Atahualpa Yupanqui
prix 9,50 F - location 887.35.39
2, place du Châtelet

LES VISITEURS DE MIDI

(...) beaucoup d'autres entraient fièrement à l'Elysé en faisant craquer les graviers, tous ceux-là se bousculaient car il y avait un grand dîner de têtes e chacun s'était fait celle qu'il voulait...

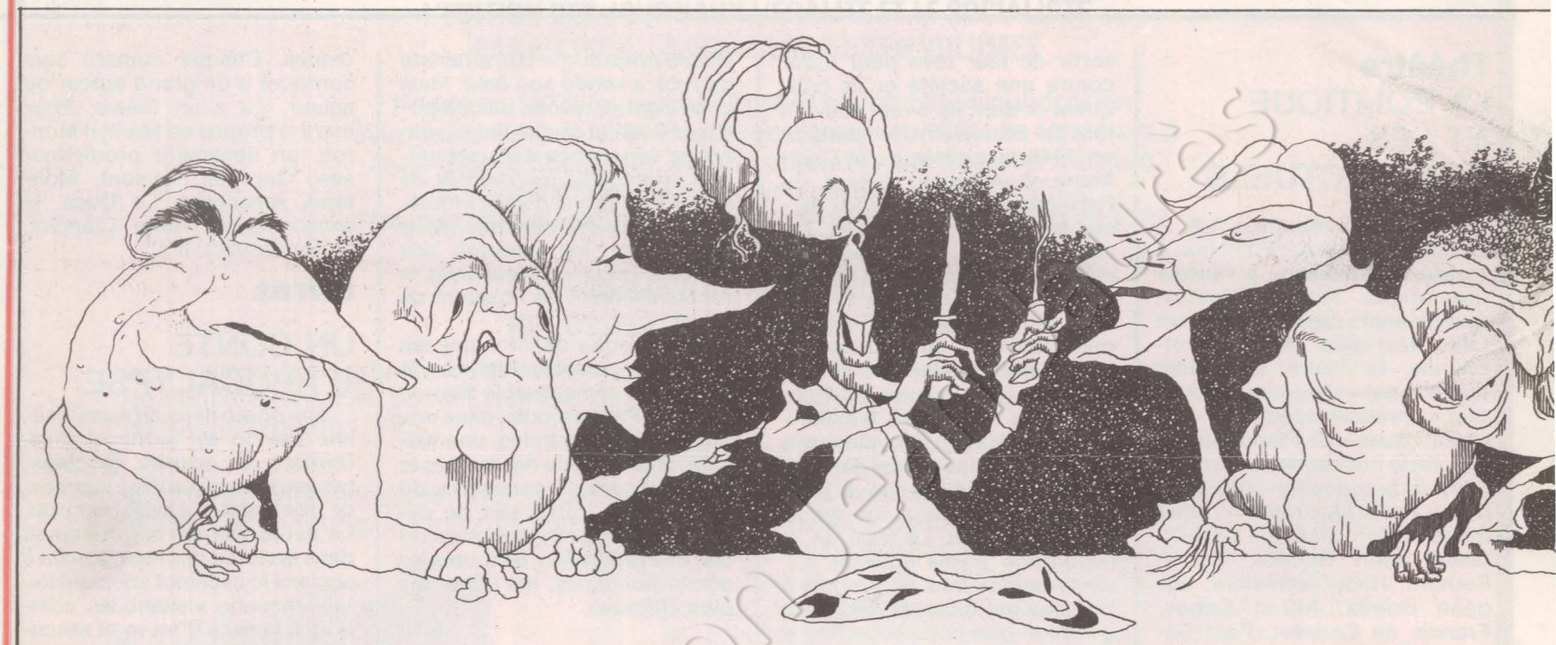

François Périer, Bernard Blier, Annie Girardot, Valéry Giscard d'Estaing, Michèle Morgan, Marcel Carné, Jean-Louis Barrault, Anne-Aymone et Michel Simo

Il était une fois un metteur en images du nom de Marcel Carné. Tout le bon peuple de France avait pu constater que, sans le metteur en mots Jacques Prévert, Carné n'était qu'un bien piètre faiseur d'images d'Epinal. « Sans un bon faiseur de ritournelles, disait le bon peuple, Carné n'est peut-être qu'un faiseur ». Le bon peuple savait, mais il continuait à bien aimer Carné. Il fallut une ou deux muneries du sieur Carné pour que le peuple consentît à ouvrir les yeux.

Adoncques, en ce temps-là, un faiseur de parchemin, l'éditeur Balland, eut l'idée de créer une « Bibliothèque des classiques du cinéma » ; dans chaque livre étaient rassemblés les images et les mots, des photographies des scènes les plus importantes du film, commentées par le scénario et les dialogues du même film. « Drôle de drame » et « Hôtel du Nord » furent parmi les premiers sur les rayons de la nouvelle bibliothèque. Mais le bon peuple s'étonna : seul figurait sur les deux couvertures le nom du metteur en images Carné ; pas celui du metteur en mots Prévert. C'était pourtant bien son texte qu'on publiait ? Le bon peuple s'étonnait. Il y a deux mois, la même bibliothèque livrait au bon peuple « Les enfants du paradis ». Cette fois, le nom de Prévert figurait sur la jaquette. Quand le sieur Carné s'en aperçut, il fut pris de ces violentes secousses qui signifient la colère. Le bon peuple ne comprit pas. Et il comprit encore moins quand il ouvrit le livre : Carné avait tout de même pris la sage précaution de demander à Didier Decoin une préface pour l'ouvrage. Scrupuleux tâcheron, Decoin s'en sortait par un double record : dix pages de textes en n'écrivant pas une seule fois le nom de Prévert, mais très souvent celui de Carné. En descendant les Champs-Elysées, en se promenant sur les boulevards, le bon peuple comprit pourtant : à l'affiche, il y avait le dernier film de Carné, « La merveilleuse visite ». En très gros, le nom de Carné. En plus petit, celui de Decoin, scénariste du film.

Bon par définition, le peuple eût volontiers pardonné ces mesquineries et ces entourloupettes. Certains disaient : « C'est quand même lui qui a fait « Quai des Brumes » ! D'autres ajoutaient : « Saint Carné, nous prions pour vous ». Mais il advint que le sieur Carné fut pris à récidiver. L'on vit aussitôt son auréole voler en éclats. Et le peuple de bientôt montrer du doigt le sieur Carné qui allait laver ses doigts dans les écuelles du roi, qui allait faire des ronds de jambe dans les quartiers bien fréquentés. Lui qui, hier encore, mettait en images les quartiers mal famés. Et le bon peuple se mit à chanter : « Giscard l'a invité, puis félicité. Il nous a trompés pour un déjeuner. De son piédestal, le père Carné est tombé. » Et le bon peuple appela sa ritournelle « Complainte du 20 février ».

Ce 20 février de l'année 1975, sur le coup de midi, les visiteurs sont arrivés. C'était à l'Elysée. Le président était content. Le sieur Carné aussi : si Arletty, Jean-Pierre Aumont, Jean Gabin et Yves Montand avaient déclaré vaquer à d'autres occupations, il avait tout de même réussi à emmener aux agapes huit de ses troubadours — de ses « interprètes », comme il disait. Du beau monde : le sieur Carné à la droite de la présidente, Michel Simon à sa gauche. Le vieux comédien a bien un peu « fait la gueule » à sa voisine et commis de mauvaises plaisanteries sur la Garde républicaine. Mais, quand même, c'était du beau monde. Il y avait Michèle Morgan, qui trouvait « beaucoup de charme au Président, revenu tout bronzé de Courchevel » et qui le disait à la cantonade, espérant, c'est évident, trouver un emploi permanent dans la royale demeure. Il y avait Roland Lesaffre que personne ne connaissait mais qui a joué, paraît-il, dans « Thérèse Raquin » et qui servait ce jour-là de reporter à la gazette « l'Aurore » pour son édition du lendemain. Il y avait François Périer, Jacques Charrier et Jean-Louis Barrault. « Il y avait du beau monde », a dit Annie Girardot. Il y avait Dany Saval avec Annie Girardot. Il y avait Bernard Blier, qui semblait fort satisfait : « Nous avons pu aborder avec le Président les problèmes du cinéma. » Effectivement, le Président a tenu à « en placer deux ou trois », du genre « Bizarre, bizarre » (« Bizarre, Bigeard », fit quelqu'un en écho) et « Atmosphère, atmosphère »... Histoire de prouver à tout ce beau monde et à son bon peuple que lui aussi avait ses références.

Personne ne s'est ennuyé. La pornographie est arrivée dans la discussion au moment du carré de veau aux carottes — c'est Lesaffre qui l'a raconté. Et les rapports cinéma-télévision sont arrivés en plein dessert : crème au chocolat avec sauce vanille — c'est encore Lesaffre qui en a témoigné. Le niveau de la conversation était si élevé et les propos si prenants qu'Annie Girardot n'a même pas fait attention au menu : « J'avais le trac et l'estomac trop serré pour apprécier la bonne chère. » Et comme le Président est un bon roi, à ce bon peuple de France qui n'avait pas eu droit aux régalades, le Président et cette chère Michèle Morgan vinrent le soir même sur F.r. 3 redire à tous combien ils aimaient le cinéma. A midi, au sieur Carné, le Président avait promis la création de « commissions mixtes pour rechercher des solutions ». Le soir à la télévision, au bon peuple, le Président a dit : « Il y a donc un équilibre à rechercher. » Le Président avait bien mangé, à midi. Le président a bien parlé, le soir. C'est-à-dire qu'il n'a rien dit de vraiment précis. Et le bon peuple, qui est décidément injuste avec son souverain, n'a rien compris.

Alors le peuple se mit à crier : « Hourrah ! cornes au cul, vive le père Giscard. » Et le peuple se mit à chanter une nouvelle ritournelle : « La

Cinéma



complainte de la merveilleuse visite. » La chanson disait que Carné est allé à la soupe, mais pas à la soupe populaire ; et que, propos de table mis à part, la merveilleuse visite n'a pas vu l'esprit souffler sur le déjeuner. Le peuple est pourtant plein de bonne volonté. Il aurait bien voulu applaudir ce roi qui condescend à partager son repas avec ses fous. Mais quand le roi a déclaré, à l'heure du souper du bon peuple, que « pour que l'industrie cinématographique soit vivante, produise des films, il faut que les gens aillent au cinéma »... le bon peuple s'est demandé si l'année précédente il n'aurait pas mieux fait de couronner monsieur de La Palice ou le maréchal de Mac Mahon.

Il était une fois un metteur en images du nom de Marcel Carné qui s'en était allé déjeuner à l'Elysée. Mais sa visite n'a rien changé. Il y a toujours aussi peu d'émissions en cours de tournage dans les studios de la télévision. Et personne n'a encore entendu dire que le cinéma serait aidé par l'argent du Palais. Et le bon peuple se demande si le roi sait vraiment faire autre chose que manger. Et se demande aussi si le sieur Carné sait vraiment faire autre chose que se faire inviter. Et comme une voix dans le peuple s'est élevée pour demander au metteur en mots, au faiseur de ritournelles Jacques Prévert pourquoi il n'avait pas été convié, le poète s'est contenté de répondre par un de ses textes écrit il y a près de 50 ans et que Marcel Carné vient de mettre en images admirablement :

« Ceux qui mamellent de la France, ceux qui courent, volent et nous vengent, tous ceux-là et beaucoup d'autres entraient fièrement à l'Elysée en faisant craquer les graviers, tous ceux-là se bousculaient, se dépêchaient, car il y avait un grand dîner de têtes et chacun s'était fait celle qu'il voulait... »

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Théâtre

Metz vaut bien une cabale

Depuis des mois, Michel Guy, secrétaire d'Etat aux Affaires culturelles se plaît à passer de la pommade au jeune théâtre. Son escarcelle étant vide, il s'en tire par des promesses. En septembre dernier, il s'est engagé à donner le statut de Centre dramatique national au Théâtre populaire de Lorraine, dirigé par Jacques Kraemer. Il a confirmé cette intention un mois plus tard, le 28 octobre, en recevant les délégués des directeurs des entreprises culturelles, les représentants de la Fédération nationale du spectacle et de l'Association pour le Jeune Théâtre. Aujourd'hui, pour le T.p.l., le téléphone des Affaires culturelles ne répond plus. Entre temps, le T.p.l. a appris le montant de la subvention qui lui est accordée pour l'année 1975 : 450 000 F. Ce qui constitue à peine le tiers du budget habituel d'un Centre national dramatique. Et qui, au mieux, permettra à la troupe de vivre jusqu'en juillet-août prochains. Michel Guy est donc revenu sur sa décision. On va voir que les événements qui se sont passés à Metz, où est installé le T.p.l., ne sont pas étrangers à cette reculade.

En novembre dernier, par voie d'affiche, le T.p.l. convie les Messins à souscrire à son prochain spectacle « Noëlle de joie ». Pour 10 F, dit l'affiche, vous aurez droit à votre place au spectacle et au bulletin d'information de la troupe. « Noëlle de joie » devait traiter « du fonctionnement idéologique de la presse de province ». Kraemer voulait démonter « un type d'opérations chères aux quotidiens régionaux, qui font appel au bon cœur du public en faveur des déshérités. » Le dessin de l'affiche illustrait parfaitement le propos : une Jeanne d'Arc à tête de vache sur un tas d'or.

Mme Pulh-Demange, propriétaire du « Républicain lorrain », s'est particulièrement sentie visée. Son journal n'organise-t-il pas chaque année une campagne humanitaire sous le vocable « Noël de joie » ? De mauvais esprits ont même persiflé : « Elle a dû se reconnaître sur la caricature de l'affiche. » Toujours est-il qu'elle décroche alors son téléphone pour appeler Jean-Marie Rausch, sénateur-maire centriste de Metz et qu'elle lui tient un langage qui, en clair, pourrait se résumer ainsi : « Je vous ai fait élire. Rendez-moi donc le service de nous débarrasser du T.p.l. » Rausch se retourne vers Kraemer et déclare carrément : « Les ponts sont coupés entre la mairie et le T.p.l. Il ne fallait pas cracher dans la soupe qu'on vous donne. » Cela se passait le 22 novembre dernier. Huit jours après, il ne restait que trois affiches de « Noëlle de joie » sur les portes des magasins de Metz : le président de l'Union des commerçants, sur consigne du « Républicain lorrain », avait organisé un gigantesque décrochage.

Rausch avait dit que « de nombreuses personnalités avaient été froissées » par le T.p.l. Le règlement de comptes aurait pu s'arrêter au racket sur les affiches. Cette opération punitive n'a pourtant pas suffi à Mme Pulh-Demange. Elle a pris sa plume pour écrire une lettre vengeresse que « le Monde » a publiée le 9 janvier 1975 ; prétendant parler au nom de toutes les susceptibilités — entendez : notabilités — elle a voué à la honte publique ces dirigeants du T.p.l. qui « comptent sur la fortune de leurs parents et les subventions des deniers publics » (sic).

Dernier acte de vendetta connu : à la fin janvier, le T.p.l. devait présenter son spectacle « Le retour du Graully » dans quatre villes de Moselle : Longwy, Thionville, Jarny et Moyeuvre. « Le Républicain lorrain » a le monopole absolu de la presse pour le département de la Moselle. Mme Pulh-Demange a donné la consigne : « Plus un seul mot dans nos colonnes sur le T.p.l. » Les représentations du Graully n'ont donc pas été annoncées. Pis : la direction du « Républicain lorrain » a refusé l'insertion d'un placard publicitaire payant. Voilà comment un patron de droit divin s'offre le luxe d'asphyxier une troupe de théâtre.

On aurait naïvement pu s'attendre à ce que Michel Guy — au nom de ses promesses — soutienne le T.p.l., l'aide à surmonter l'adversité du moment. Mais, pensez-donc, il y a trois semaines, Mme Pulh-Demange a été reçue à déjeuner par Valéry Giscard d'Estaing ! Alors, Michel Guy s'est « aligné ». Il a bien essayé de faire illusion quelque temps : par Montassier (son chef de cabinet) interposé, il a tenu à faire croire à Kraemer que Rausch était un fervent défenseur du T.p.l. Manque de chance : la veille de cette affirmation, le maire de Metz avait bloqué une subvention municipale de 17 000 F destinée à rénover la sécurité de la salle ! Alors, comme devant Jacques Médecin **(voir « l'Unité », n° 139),** Michel Guy a cédé devant les notables messins : Jacques Kraemer et son équipe ont appris, en lisant « le Monde », que leur troupe était désormais « jumelée » avec celle de la Comédie de Lorraine — une troupe pour enfants dirigée par Henri Degoutin — et qu'ils devraient se contenter d'assurer à deux la préfiguration d'un éventuel Centre dramatique national. On reconnaît dans cette opération le prestidigitateur de seconde zone qu'est Michel Guy : faire croire qu'avec deux demi-poires on peut reconstituer un fruit intact.

La nouvelle « cabale des dévots » a gagné une manche. Mais elle ne peut ignorer que nous rions encore aujourd'hui de ceux qui ont voulu bâillonner Molière. Giscard d'Estaing s'est récemment déclaré opposé à toute forme de censure. Qu'attend-il pour le faire savoir à Mme Pulh-Demange et mettre au pas le censeur économique nommé Michel Guy ?

J.-P. L.



F. COMME FRAUDE FISCALE

Il ne vous reste plus que quelques heures pour rédiger votre déclaration d'impôts. Il y a dix jours, vous avez déjà dû acquitter votre premier tiers provisionnel. Février est le mois du fisc.

« L'Unité » a pensé qu'il était bon, pour cette occasion, de consacrer un document à une de nos grandes « industries nationales » : la fraude fiscale. Et de publier, en bonnes feuilles, des passages d'un livre à paraître aux Editions Alain Moreau, « Dossier F comme fraude fiscale ». Un ouvrage fort bien « enquêté » et rédigé par deux universitaires, Christian de Brie et Pierre Charpentier, qui s'étaient déjà fait remarquer, en 1973, en publiant « L'inégalité par l'impôt », aux Editions du Seuil.

Personne ne s'étonnera que les deux premiers chapitres soient consacrés à Jacques Chaban-Delmas et à Jacques Chirac. Nous avons choisi de publier une histoire moins connue mais tout aussi exemplaire où, dans la plus pure tradition « série noire », truands et classe politique fraudent « main dans la main », ainsi qu'un chapitre intitulé « Les coulisses de l'exploit » — ou l'imagination au pouvoir pour frauder le fisc impunément.

LA GRANDE TRUANDERIE

Onze milliards de fausses factures

Le Comptoir métallurgique de La Courneuve, C.m.c., 26, avenue Emile-Zola, La Courneuve, a pour objet social « la récupération et le négoce de tous produits métallurgiques » et pour activité effective la vente en gros de fausses factures. L'affaire a été montée par deux associés qui ne sont pas des amateurs : Victor Federovski, joueur professionnel, ancien homme de Joanovici, qui y représente les intérêts de la « famille » gérés par la fille de l'oncle Joano, un technicien de la fausse facture et des circuits de ferrailleurs ; Anastasios, dit François le Grec, 50 ans, visage d'aventurier, sympathique, interdit de séjour en France. Personnage assez mystérieux, aventurier politico-affairiste, impliqué dans l'affaire Markovic, lié à Francisci et Andréani, ami de Pierre Figeac, vice-trésorier de l'U.d.r., homme de main des réseaux parallèles, de Foccart et du Sac. Il apporte les relations et se charge du transfert de la fraude vers ses véritables destinataires. L'affaire végète un peu lorsque Victor Fedorovski et François le Grec en confient la gérance, le 15 mai 1968, à leur ami Auguste Richard, qui va lui donner une expansion considérable. En 1970, C.m.c. réalise quelque 6 milliards d'anciens francs de chiffre d'affaires avec, pour tout personnel, un scieur de métaux, trois chauffeurs et un comptable. Belle performance. Cette même année, les services fiscaux de la Seine-Saint-Denis commencent à s'intéresser à l'affaire et portent plainte. Le montant des fausses factures établies par le Comptoir métallurgique de La Courneuve est évalué à 11 milliards d'anciens francs. Le juge d'instruction Berigand est désigné et, le 1er juillet 1971, la société est mise en liquidation judiciaire. Depuis, rien. Bien qu'il s'agisse d'une des plus grosses affaires de fraude fiscale, elle ne fait pas la une des journaux. Au contraire, depuis bientôt quatre ans, l'enquête se déroule avec une étonnante discrétion et une remarquable lenteur. Cela tient sans doute autant à la personnalité des sociétés clientes qu'à celle des destinataires de la fraude.

Car C.m.c. ne fait pas que de la fausse facture pour des ferrailleurs nationaux. Si Anastasios, Fedorovski et Richard ont déjà travaillé sur l'Afrique dans de nombreuses affaires pour le compte des réseaux de Jacques Foccart, ils se livrent aussi au trafic d'armes. En juin 1970, C.m.c. emporte l'adjudication d'un lot de ferraille vendu par les Domaines. Il s'agit d'un matériel militaire déclassé, en provenance de l'arsenal de Brest, acquis par le Comptoir métallurgique de La Courneuve, avec la caution de la succursale parisienne, 46, avenue Montaigne, de l'Intra Bank S.a. libanaise, et revendu comme fourniture militaire au Liban. Caution de 2 614 428,10 francs, signée de la main du directeur français de l'Intra Bank, Michel Chautard. Le ministre de la Défense nationale de l'époque est Michel Debré, assisté d'un secrétaire d'Etat, Jean de Lipkowski. Opération classique parmi celles menées par l'Etat-U.d.r. pour tourner ses propres réglementations sur l'embargo, vendre des armes, alimenter ses comptes à numéro en Suisse ou à Vaduz, et financer ses activités parallèles. Même s'il est compliqué à souhait, le schéma demeure simple. Première étape : le ministère de la Défense nationale prend un arrêté de déclassement de matériel militaire qui peut être en relativement bon état, par exemple des chars. Deuxième étape : le matériel est alors transféré à l'administration des Domaines qui le démonte et constitue des lots de ferraille mis en vente par adjudication. Troisième étape : une ou plusieurs sociétés de récupération de métaux, type C.m.c., achètent un ou plusieurs lots, au prix de la ferraille, éventuellement comme c'est le cas ici avec la caution du destinataire. Quatrième étape : le ou les lots sont revendus à l'acquéreur au prix du marché des armes, directement ou par l'intermédiaire d'un courtier, suisse de préférence, qui pompe le formidable bénéfice de l'opération pour le compte des vendeurs. Dernière étape : rendus sur place, les différents lots de ferraille sont reconstitués et les chars en pièces détachées remontés, prêts à fonctionner.

Que C.m.c. vende de la ferraille militaire au Liban n'empêche pas Fedorovski d'avoir des activités similaires avec Israël. Quant à Richard, on le retrouve en 1971 dans une affaire d'armes saisies par les Douanes au large de Bordeaux. Il paiera les 200 000 francs réclamés pour la levée.

Mais pour lui, en 1971, les ennuis commencent. Non pas qu'il craigne grand-chose de la justice ; il a pris pour sa défense les deux avocats gaullistes attitrés dans ce genre de combines : Pierre Lemar-

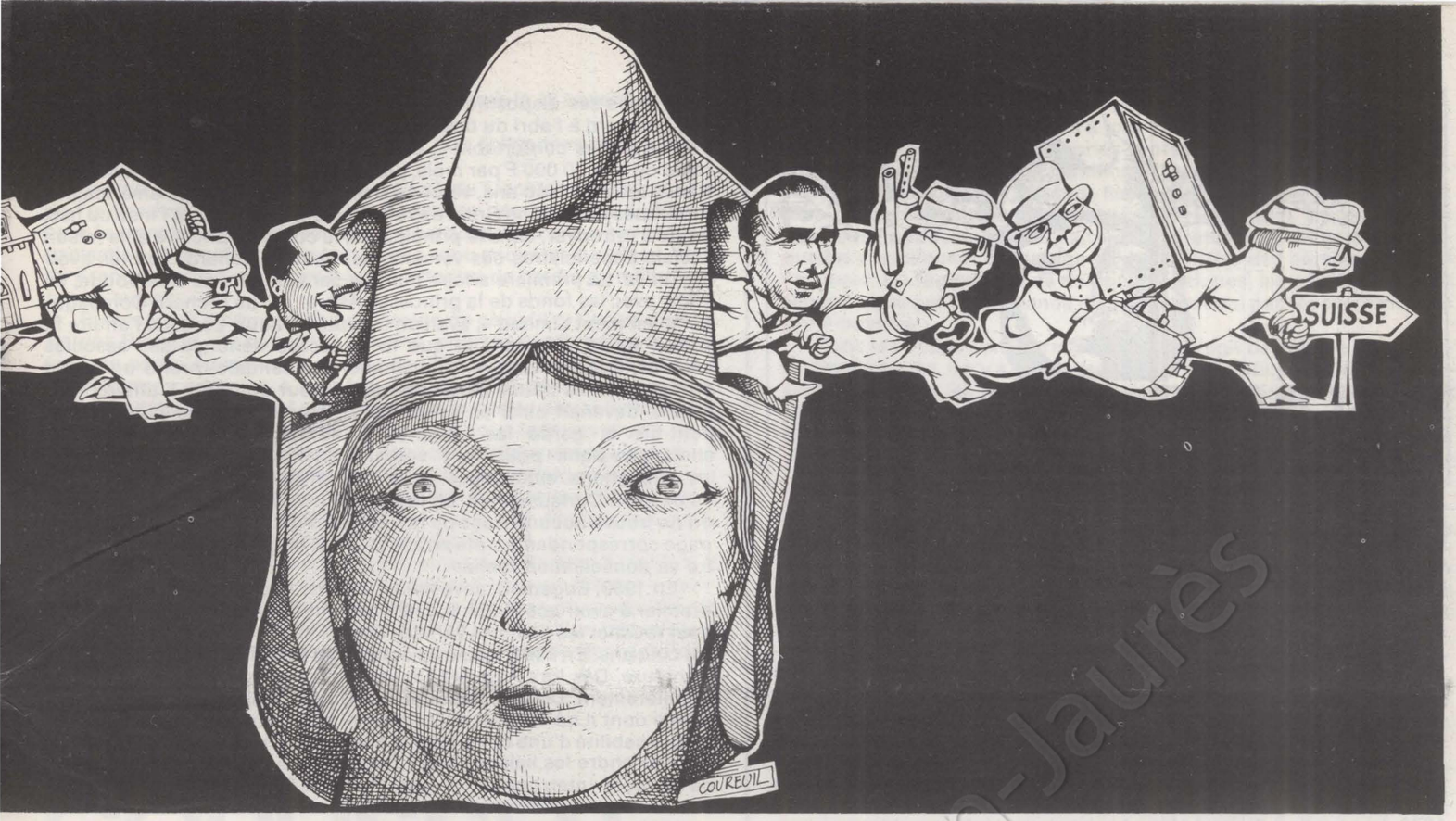

chand et Marcel Sorroquère, qui semblent très capables d'arranger les choses et de limiter les dégâts. Malgré un mandat d'arrêt, Auguste Richard se promène librement, voyage et retrouve ses commanditaires, soutiens du régime et amis, en particulier Marcel Sorroquère et sa Ferrari noire, au Dolmen où il tient table ouverte le jeudi soir, au Sully Dauphine, racheté par un certain Bernard, dit Goupil, ancien du Sdece, ou dans l'un des nombreux clubs de jeu dont il est membre : le Grand Cercle, 12, rue de Presbourg, l'Aviation, 104, avenue des Champs-Elysées, le Capucines, 22, rue de la Michodière. Dans ces lieux, ou dans d'autres tout aussi protégés que fréquentent truands et ministres, se montent les coups, se règlent les affaires et se matérialise la collusion permanente entre Pouvoir politique et criminalité.

Monsieur Gérard

A 48 ans, Auguste Richard est déjà un vieux routier. Il a un nom dans les métaux : Monsieur Gérard, beaucoup de relations et des appuis haut placés. Il aime les femmes et le jeu ; outre les cercles, c'est un habitué des champs de courses ; il fait courir ; sous un autre nom puisque, malgré diverses sollicitations, il n'a pas reçu l'autorisation. Il a des dettes. En 1970, les associés de C.m.c., dont il n'est que gérant sans part, se sont aperçus qu'il y avait un trou énorme dans la caisse : 6 millions de francs. Cela n'a pas du tout été apprécié, en particulier par François le Grec. Voler les autres, d'accord, on est là pour ça ; mais les amis, cela ne se fait pas. Auguste Richard a dû rembourser cash un million et signer des traites qu'il honore à échéances, scrupuleusement, depuis bientôt 4 ans ; c'est son intérêt. (...)

Richard, prénommé Auguste, Marie, Eugène, dit Gérard, fils adultérin de Eugène Graeve — décédé en 1958, ancien député de la Guadeloupe et membre du Conseil économique et social, propriétaire d'une bonne partie de l'île, fortune considérable — est né en 1923 à Sainte-Anne de la Guadeloupe. En 1944, il s'engage dans la 2e D.b. et participe aux campagnes de France et d'Allemagne ; il sert ensuite en Indochine et se fait rapatrier en 1947 pour raisons de santé. Fin 1952, il se lance dans l'import-export de tissus avec un certain Bergman. Tous deux ont déjà été mêlés à une affaire d'escroquerie et de faux tableaux. Il crée une société à Paris : le « Comptoir textile de France et d'outre-mer », siège social, 3 rue Molière, 1er arrondissement ; une autre à Phnom-Penh, Cambodge : « The Richard Company Establishment Limited ». L'affaire est financée par une princesse des Mille et une nuits, 29 ans, belle, raffinée, Ashraf Pahlevi, sœur jumelle du Chah d'Iran. Très hostile à la Révolution bourgeoise et libérale conduite par le docteur Mossadegh, la princesse a dû quitter son pays et mène la dure vie des riches exilés, sur la côte d'Azur où elle rencontre ses commandités. Bientôt, elle s'installe à Paris avec Auguste Richard. Le couple mène grand train. Richard dépense des sommes importantes, contracte des dettes auprès de ses amis et de ses relations d'affaires. Un an plus tard, en octobre 1953, la société parisienne est déclarée en faillite. Le mois suivant, la princesse Ashraf porte plainte pour vol et abus de confiance. Elle accuse Auguste Richard, que la presse appelle Auguste Graeve, de lui avoir escroqué 80 millions anciens de bijoux, tapis précieux et fourrures, y compris un manteau de zibeline, cadeau de Staline. Elle lui avait du reste confié une procuration notariée lui donnant entière liberté pour en disposer. Auguste Richard est arrêté le 22 décembre 1953. Libéré sous caution, le 17 mars 1954, il est condamné à 13 mois de prison dont 9 avec sursis. Laissé en liberté, il s'en tire donc à très bon compte. Ce n'est d'ailleurs qu'un début. Par la suite, il fera l'objet de poursuites pour abandon de famille, émission de chèques sans provision, abus de confiance, infraction à la loi sur les sociétés, abus de biens sociaux, banqueroute et escroquerie, sans être jamais ni arrêté ni condamné. Le fond de cette première affaire demeure d'ailleurs assez obscur. Il semble que la société de Richard et l'apport de la princesse Ashraf aient permis de couvrir différents trafics, en particulier de devises et sans doute de drogue (...).

(...) Après avoir été successivement directeur d'un bureau d'importation de textiles en Indochine où il fait, également, de très mauvaises affaires, représentant pour le compte de diverses entreprises, il devient, de 1960 à 1962, gérant de la société « Fairway », entreprise de courtage et transports. Il est à l'époque lié à Jacques Foccart et Gilbert Beaujolin ainsi qu'à plusieurs membres des réseaux gaullistes, participe à la lutte anti-O.a.s., va souvent en Algérie. Son appartement, 53, avenue de Breteuil, dans le 7e arrondissement, sera plastiqué en 1961.

En 1962, il entre comme attaché au cabinet du ministre d'État chargé de la Recherche scientifique et spatiale, le très gaulliste Gaston Palewski. Il y restera jusqu'en 1964. On se doute que ce n'est pas pour participer à la définition des grandes options de la recherche nationale. Nommé secrétaire général de l'Union pour la nouvelle République de la Haute-Vienne, il est candidat U.n.r.-U.d.t. aux élections législatives de novembre 1962.

En 1963, Auguste Richard fonde l'« A.g. Richard et Compagnie », S.a.r.l. au capital de 50 000 F, domiciliée, 204, boulevard Saint-Germain, boîte aux lettres de nombreuses officines U.d.r. Constituée le 9 décembre, elle n'est immatriculée au registre du commerce que le 15 février 1965, date à laquelle Auguste Richard cède la gérance à son fils, Patrick, pour la reprendre un an plus tard. Le 15 janvier 1967, le siège est transféré, 79, avenue des Champs-Elysées et la société devient le 28 septembre 1970 « Etudes et Promotion des Champs-Elysées ». A partir de janvier 1971, Auguste Richard, qui a des ennuis avec l'affaire C.m.c., abandonne ses parts et ses fonctions de gérant à sa maîtresse, Lucia Solazzi, ancienne favorite du roi du Maroc Hassan II. Objet de la société : n'importe quoi, « toutes transactions sur toutes marchandises ». Aucune importance, c'est pour faire de la fausse facture et servir de couverture à un groupe organisé de « taxis ». On précise tout de même les secteurs de prédilection : « Métallurgie, travaux publics, nouveautés, exploitation de tous moyens publicitaires et de relations publiques ». On trouve d'ailleurs parmi les associés des spécialistes du genre, amis de Richard : Adrien Sebag pour l'immobilier, ainsi que Claude Lipsky — celui du Patrimoine foncier — qui donne également dans la ferraille et est domicilié, 22, rue Jouffroy, Paris 17e, à la même adresse que Richard ; pour la publicité, Raymond Poirier, inventeur d'un système de timbres-primes utilisé un moment par les grands magasins. →

Bibliothèque Jean-Jaurès



F. COMME FRAUDE FISCALE

Le 2 juin 1971, la Société A.g. Richard, devenue « Etudes et Promotion des Champs-Elysées », quitte la grande avenue pour s'installer, 9, rue du Hanovre, siège de différentes éditions contrôlées par l'U.d.r. Les bureaux sont loués par la Société immobilière du Hanovre, S.a.r.l. constituée entre deux femmes prête-noms, dont celle d'un ami d'Auguste Richard, Maurice Magnan.

C'est d'ailleurs cet ami qui reprend les bureaux des Champs-Elysées où il installe la société E.j.e.f., Etudes juridiques et fiscales des Champs-Elysées, montée en 1971.

Maurice Magnan et Auguste Richard ont également en commun par prête-noms interposés, une société en Suisse, Soplasa S.a., Lausanne, gérée par un administrateur suisse : Claude Burkhalter. Cette société destinée au transit des fonds provenant des opérations réalisées par Richard, en particulier en Afrique, devait lui servir, en 1970, à acquérir, à l'insu du fisc et suivant une technique bien connue, une très belle propriété en Seine-et-Marne, « Le Moulin de Flagy » à Saint-Méry, par l'intermédiaire d'une société civile immobilière mise provisoirement au nom de son fils.

On trouve encore le nom de Richard dans l'une des nombreuses officines gaullistes, l'U.j.c.f., Union des jeunes cadres français. Fondée en 1964 par quelques personnes dont Louise Baumel, femme de l'ancien ministre et dirigeant de l'U.n.r., elle est dirigée, depuis 1965, par Pierre Figeac, l'un des « conseillers financiers de l'U.d.r. » et vice-trésorier du mouvement. L'association, qui a siégé 204, boulevard Saint-Germain avant d'aller 33, rue de Galilée, édite un bulletin mensuel d'information, tiré à 100 000 exemplaires, qui lui sert de couverture : « Faits et commentaires ». Patrick Richard, fils d'Auguste, est à la fois trésorier de l'U.j.c.f. et directeur gérant du bulletin d'information. Celui-ci est imprimé par Offprint, 43, rue du faubourg Saint-Honoré, autre adresse U.d.r., siège de l'U.j.p., de l'ex-journal « la Nation » et de nombreuses sociétés telles l'Agence Télé Vidéo Presse, et la société A.r.i.e.s., Association pour la Recherche industrielle, économique et sociale, bureau d'études fictives, animé par le bien nommé docteur Fric, trésorier du mouvement. Auguste Richard travaille avec la société A.r.i.e.s. qui intervient, en particulier, dans le rapatriement des fonds collectés par les ventes de matériel militaire au Liban.

L'ensemble de ces sociétés, leurs liaisons, permet toutes les combinaisons. Par elles se tisse le réseau des interventions et des affaires dans lesquelles Auguste Richard agit, depuis des années, pour le compte de l'U.d.r. et de différents réseaux. Cette position stratégique n'est pas sans risque. Lorsque son fils, Patrick Richard, l'accuse d'utiliser son nom, son patrimoine personnel, ses comptes à numéro de Vaduz pour y déposer une partie du trésor de guerre des gaullistes, le risque devient danger.

Vaduz : Les comptes à numéro de l'U.d.r.?

Lorsqu'en mars 1974, le fils aîné d'Auguste Richard, Patrick, 30 ans, adresse une requête au chef du gouvernement de la principauté du Liechtenstein, Walter Kranz, il a acquis la conviction que son père non seulement le spoliait depuis des années mais encore utilisait son nom et sa signature à d'autres fins.

Petits-fils préféré de feu Eugène Graeve, celui-ci lui aurait fait une importante donation de son vivant, prélevée sur son immense fortune au détriment des héritiers légitimes, et pour cette raison déposée au nom d'une société, à Vaduz, « juste en face de l'église afin que toute ta vie tu ne manques jamais de rien », lui avait confié son grand-père, alors qu'il était adolescent. Devenu majeur, Patrick Richard, qui se souvient, interroge son père, qui lui affirme n'avoir jamais entendu parler de cette donation, que son grand-père est mort ruiné, dans le dénuement. Le fils mène sa petite enquête, retrouve en Guadeloupe et en France les amis d'Eugène Graeve, se fait confirmer les dispositions prises à son égard, en particulier par Paul Anxionnaz, ancien ministre, qui « certifie sur l'honneur que, de son vivant, Eugène Graeve, ancien député de la Guadeloupe lui a, à maintes reprises, déclaré qu'il avait pris toutes ses dispositions pour que son petit-fils, Patrick Richard, soit plus tard à l'abri du besoin et qu'il soit, toute sa vie, assuré d'une existence très confortable ». Ces dispositions consisteraient en une rente de 20 à 30 000 F par mois, plus une capitalisation d'un million de francs tous les cinq ans, versés à Vaduz par les banques américaines ou suisses où Eugène Graeve avait transféré sa fortune, à l'insu du fisc. Reste à retrouver, dans la principauté, le compte bancaire et la raison sociale bénéficiaires des versements. Patrick Richard croit les avoir identifiés. La première affaire montée par son père au Cambodge, en 1952, avec les fonds de la princesse Ashraf, « The Richard Compagny Establishment Limited », avait un compte à Vaduz. Lorsque l'affaire fit faillite un an plus tard et que la princesse dénonça ses associés escrocs, Eugène Graeve, pour limiter le scandale, prend un grand avocat, paie les traites et rembourse la sœur du Chah. L'affaire, renflouée, devenait ainsi sa propriété. Il l'aurait mise au nom de son petit-fils et gardé les comptes à numéro à la Liechtensteinischelandes-Bank pour qu'y soient transférées, à partir de 1954, les allocations mensuelles et la capitalisation quinquennale qu'il lui destine. Curieusement, au registre du commerce de Phnom-Penh, on ne trouve aucune trace de la « Richard Establishment Limited », la page correspondante a été arrachée. Il est donc impossible de connaître sa domiciliation réelle.

En 1958, Eugène Graeve meurt à Paris. Auguste Richard qui est le premier à avoir accès aux papiers devient tuteur de son fils Patrick. Il peut toucher les sommes versées en son nom, mensuellement et tous les cinq ans. En 1964, nouvelle échéance. Patrick est majeur, il faut sa signature. Dès lors Auguste Richard va se débrouiller pour l'obtenir régulièrement. Devenu trésorier de l'U.j.c.f., amené à signer des virements dont il ne connaît ni l'origine ni la destination et à endosser la responsabilité d'une comptabilité à laquelle il n'a pas accès, il cherche à comprendre les liaisons entre l'association gaulliste et les activités de son père, interroge son président, Pierre Figeac, demande à voir les documents comptables. Quand celui-ci lui répond qu'ils ont tous brûlé en 1968 et qu'il ferait mieux de ne pas être trop curieux « sinon on te casse la tête », il croit comprendre que son ou ses comptes de Vaduz ne servent pas qu'à son père. Puis les menaces se précisent ; en juillet 1971, Patrick descend dans le Midi avec François le Grec, l'ami de la famille, envoyé par son père. Celui-ci lui montre les deux ou trois mitraillettes qui traînent dans le coffre de sa Mustang, lui explique en souriant que les routes sont peu sûres, qu'il y a partout des gêneurs, l'emmène à Saint-Tropez, fait étalage de ses relations, le traîne dans les boîtes où il est reçu comme un prince, lui explique gentiment qu'il n'est pas difficile de « bricoler » une voiture avec quelques coups de marteau sur la barre de direction et les mâchoires de frein. Comme le fils s'entête, c'est le père qui prend les choses en main. En juillet 1972, Patrick qui habite à Paris un studio que lui a prêté Victor Fedorovski reçoit dans la nuit un coup de téléphone. Son père veut le voir, tout de suite. Il a un pressentiment, boucle sa valise, descend les escaliers en courant, s'engouffre dans sa voiture. Il a juste le temps en démarrant de voir arriver une DS Citroën avec quatre personnes à l'intérieur. Il reconnaît la voiture de son père, assis à côté du chauffeur Mustapha Abdallah, le cuisiner-garde du corps de Monsieur Gérard. La poursuite s'engage à toute allure dans les rues désertes. Après avoir grillé plusieurs feux rouges, Patrick parvient à s'échapper en fonçant dans un sens interdit. Il a eu très peur. C'était sans doute le but de l'opération. Il va dormir chez un ami, part le lendemain à Lausanne, fait un scandale chez Burkhalter, l'administrateur de Soplasa, revient le jour même à Paris, va se réfugier au Brésil, rentre un mois plus tard. En 1973, il intente devant les juridictions suisses une action contre Soplasa pour son rôle dans l'acquisition du Moulin de Flagy. Il n'a guère de preuves, tout paraît tellement invraisemblable.

Il est débouté de sa plainte. Son père est venu témoigner : « Patrick est un gentil garçon, mais c'est un instable. Il m'a toujours donné beaucoup de mal pour son éducation. C'est un mythomane. Il est vrai que son grand-père avait une affection toute particulière pour son petit-fils. Mais il a été ruiné en 1928. Il avait, cette année-là, acheté sur pied toute la récolte de l'île, ravagée par un cyclone. Il a dû tout vendre, dans de mauvaises conditions, pour honorer les gros engagements bancaires qu'il avait pris. Quant à la société Soplasa, elle a été constituée pour des raisons fiscales évidentes : me permettre de devenir économiquement propriétaire du Moulin de Flagy, par l'intermédiaire d'une société civile immobilière à l'insu du fisc français. Ce n'est qu'une des innombrables sociétés constituées en Suisse à des fins d'évasion fiscale ; il n'y a là strictement rien, Monsieur le juge, qui puisse tomber sous le coup de la loi suisse. Mon fils vous a dit que j'avais utilisé abusivement son nom dans toute une série de sociétés, notamment dans celle du Moulin de Flagy. Je n'ai utilisé son nom que dans cette seule et unique société et je serais heureux de savoir à quelles sociétés il fait allusion. »

A Vaduz, il y a plusieurs compagnies enregistrées sous le nom de Richard. Certaines ont été rayées ou changées ; trois se sont succédé sous la même dénomination :

— The Richards Co. Establishement, depuis le début septembre 1959, n° 71 /26 ;

— The Richards Co. Establishement, depuis le 13 avril 1962, n° 109 /59 ;

— The Richards Co. Establishement, depuis le 13 novembre 1970, n° 246 /97.

Les dates pourraient correspondre aux échéances dont parle le fils Richard.

Depuis quelque temps, la principauté du Liechtenstein s'inquiète de l'utilisation faite des comptes à numéro des banques de Vaduz pour le transfert de fonds secrets, en particulier en provenance d'organisations françaises. A un journaliste venu enquêter sur place, Walter Krantz a parlé de sommes très importantes de l'ordre du milliard de francs suisses.

En essayant de rentrer en possession de ce qu'il croit être son dû, Patrick Richard, s'il parvient à ses fins, pourrait aussi mettre la main sur une partie du trésor de guerre de l'U.d.r. qui fructifie peut-être à l'abri de ses comptes à numéro. Les derniers développements de l'affaire, début 1975, font apparaître que le centre des activités d'Auguste Richard se trouverait aux Etats-Unis sous la forme d'un « blind trust » (type de société dont les associés n'apparaissent jamais en nom) monté par un complice américain, un certain Dougherty W. Smith. Auguste Richard qui se rend très souvent aux Etats-Unis a également une société correspondante à Londres, Accrow Ingeniors, où il agit sous un autre nom : W.A. de Vigier.

Il semble que, depuis quelques semaines, son fils ne soit plus le seul à s'intéresser aux affaires d'Auguste Richard. La curiosité des enquêteurs se porte aussi sur son ami Maurice Magnan et sa société de conseil fiscal, derrière laquelle se profilerait l'ombre d'un très influent personnage, familier de l'Elysée sous la présidence de Georges Pompidou.

LES COULISSES DE L'EXPLOIT

Fraude chronique, endémique, intégrée à un système qui a, semble-t-il, renoncé à se donner les moyens de la sanctionner efficacement. Depuis celle des « petits malins » : commerçants, industriels moyens, professions dites libérales, en particulier médicales, agents et promoteurs immobiliers, dirigeants de sociétés, marchands de tableaux ou de biens, idoles et gens du spectacle, etc. jusqu'à celle des grands fauves de l'évasion, multinationales et professionnels des jeux de société les plus raffinés où la partie se déroule à l'échelle mondiale, avec réseaux de sociétés mères et filiales souvent fictives, parfois filles mères, participations croisées, holding et « tax haven company » dans les paradis fiscaux, tandis que les Etats « font le mort ».

Mais aussi fraude ponctuelle, affaires que l'on monte pour un coup, comme un « casse », plus ou moins garanties de l'impunité par le laxisme, la lenteur et l'archaïsme de la répression, la complicité de l'élite en place qui en est souvent, directement ou indirectement, la bénéficiaire.

En la matière, il y a longtemps que l'imagination est au pouvoir. On peut composer la panoplie du parfait petit fraudeur, rédiger un guide

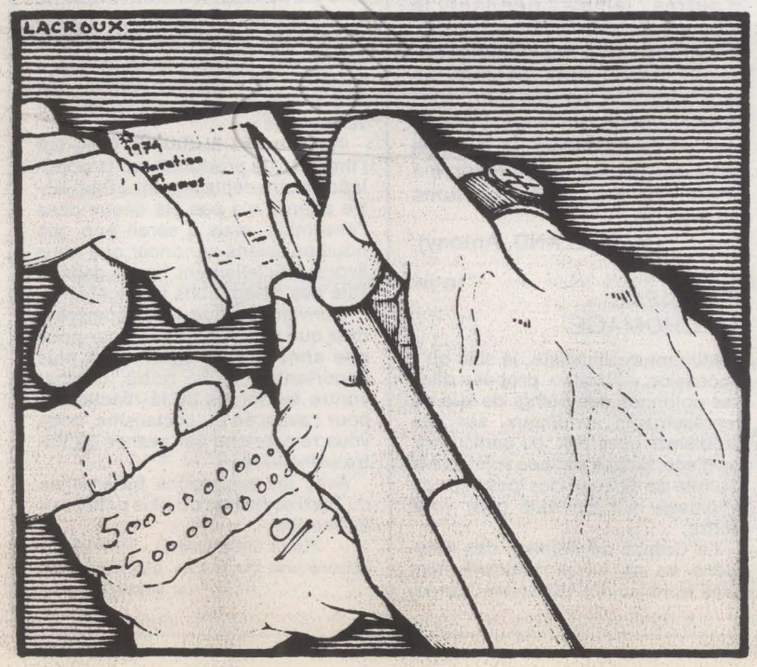

pratique de l'évasion ; ils seront bien vite dépassés et l'on s'épuisera à suivre l'actualité par des mises à jour permanentes. Les affaires évoquées dans ce livre, les catégories professionnelles mises en cause composent peut-être un échantillon représentatif des différentes facettes de l'évasion et de la fraude fiscale dans la France d'aujourd'hui, elles ne permettent pas d'en dresser un inventaire. En dépit de la tapageuse publicité ou de l'extrême discrétion qui les entoure. Lesquelles s'expliquent davantage par la notoriété des personnes mises en cause, les règlements de comptes politiques, les conflits entre les services, que par l'importance du préjudice subi par la collectivité des contribuables.

Tous les coups sont permis ; quand il s'agit de voler le fisc, c'est-à-dire les autres, il n'y a pas de petits profits. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter les fiches de renseignements confidentielles que la Direction générale des impôts diffuse depuis plus de deux ans auprès de ses agents pour les informer sur les procédés de fraude fiscale ; des cas concrets, une véritable anthologie de l'astuce des tricheurs. Quelques exemples pris au hasard :

▶ Avec le produit en espèces des ventes sans facture qu'il réalise, un P.d.g. de société achète, avec la complicité d'un gérant de bureau de P.m.u., des bordereaux gagnants. Il fait encaisser, par l'intermédiaire de sa banque, les gains correspondants qu'il place ensuite sur son compte courant d'associé. Intérêt de la formule : le bénéfice et le chiffre d'affaires de l'entreprise sont minorés du montant des ventes sans facture, ce qui réduit l'impôt sur les bénéfices et la T.v.a. exigible. Mais, surtout, le P.d.g. qui a détourné à son profit les bénéfices occultes de la société peut légitimer l'origine et l'importance d'apports en comptes courants qui auraient pu paraître suspects ; apports pour lesquels la société lui versera des intérêts, donnant d'ailleurs droit au bénéfice du prélèvement libératoire.

▶ Dans certaines agences immobilières, les dirigeants établissent des chèques au porteur au nom de certains clients, que l'on comptabilise comme remboursements de dépôts de garantie. Le client est accompagné à la banque par un démarcheur de l'agence, musclé de préférence, qui se fait aussitôt remettre les espèces. L'agence a ainsi minoré le bénéfice imposable et le chiffre d'affaires taxable, les dirigeants se partagent le « noir ». Quant au client, on lui fait valoir l'intérêt fiscal d'une minoration de la valeur d'achat.

▶ Un contribuable très fortuné fait figurer dans sa déclaration d'impôts sa résidence secondaire comme propriété rurale. Il loue une parcelle de terre, déclare le fermage perçu et, en contrepartie, déduit l'ensemble des charges foncières de sa résidence, faisant apparaître un déficit qui réduit d'autant son revenu imposable. Enfin, la résidence, devenue propriété rurale, ne figure plus dans la déclaration des signes extérieurs de richesse.

▶ Une importante entreprise de location de voitures automobiles sans chauffeur — environ 300 véhicules, de la Simca 1000 à la Rolls-Royce — a une clientèle en partie constituée par des touristes étrangers, anglais, suisses et américains. Chaque fois que possible, le dirigeant d'entreprise se fait régler par ses clients dans leur pays d'origine. Il minore ainsi son chiffre d'affaires taxable et ses recettes imposables. L'argent est ensuite viré sur un compte bancaire suisse. (...)

La fraude n'est pas un corps étranger susceptible de détruire l'équilibre du système légal. De nature semblable, elle obéit à la même logique. Elle en devance les résultats et elle en prolonge les effets.

Les grandes sociétés capitalistes donnent le ton. Elles n'acceptent pas de participer aux dépenses publiques en proportion de leurs facultés contributives réelles. Ce refus procède d'un besoin économique impérieux et d'un arbitrage rationnel entre le prélèvement fiscal et la croissance du capital. La rigueur des lois de leur développement ne laisse pas d'alternative à la défense absolue du « cash-flow », c'est-à-dire du revenu brut disponible pour de nouveaux investissements après déduction de toutes les charges comme les fournitures, les salaires, les dividendes... et l'impôt. Le fisc est malmené avec autant de sévérité que les travailleurs, les épargnants, les sous-traitants et les producteurs de matières premières : la part qui leur revient doit être ramenée au plus bas niveau possible afin que la capacité d'autofinancement soit toujours portée au plus haut degré exigé par la compétition sur le marché national et international, et par la concentration qui s'ensuit. Dans un but identique, le prix réclamé au consommateur s'élève constamment, quelle que soit la conjoncture, avec ou sans crise pétrolière (...).

Un seul objectif : la croissance des programmes d'investissement et la démultiplication du capital à partir du profit brut, directement prélevé sur le consommateur complètement désarmé.

Depuis 16 ans, la législation soutient ce mouvement. Elle multiplie les exonérations en faveur de la reproduction élargie du profit et accepte, à titre de compensation relative pour le Trésor, de faire supporter à l'ensemble des catégories les moins favorisées de très lourds sacrifices : 80 % de l'impôt direct et indirect retombent sur les salariés et les consommateurs modestes. (...)

La bonne santé de la fraude fiscale n'est pas le fruit du hasard. Pour l'Etat, c'est un instrument politique de premier plan. Au niveau de la vie quotidienne et banale des affaires, c'est une technique de gestion indispensable.

Nos lecteurs ont la parole

F.O. CHEZ PEUGEOT

« F.o. Hebdo » a publié dans son numéro du 29 janvier une lettre qui aurait été adressée à « l'Unité » par Bernard Mourgues, secrétaire général de la Fédération Force ouvrière des métaux, protestant contre un article paru dans notre numéro du 17 janvier sous le titre « Les « verts » de F.o. » et mettant en cause le comportement de certains militants F.o. chez Peugeot. Nous n'avons jamais reçu cette lettre, mais nous la reproduisons d'autant plus volontiers que, mis à part une méconnaissance des usages de mise en page — on ne signe pas les encadrés intérieurs à un article lui-même signé — et un certain nombre de considérations dont nous laissons la responsabilité à leur auteur, elle est loin d'apporter un démenti à nos informations. Voici ce texte.

« Nous sommes profondément choqués par le contenu du texte paru sous le titre « Les « verts » de F.o. » (page 12 du n° 141 de « l'Unité », daté du 17 au 23 janvier 1975) et qui tend à présenter notre organisation comme étant sous la tutelle de la direction Peugeot.

Cet écrit, présenté sous la forme d'un encadré non signé, ressort davantage des procédés inscrits dans les vingt et une conditions de la 3e Internationale communiste, ou d'un cléricalisme forcené que de l'information objective.

Il se trouve, en effet, que quelques-uns parmi les moniteurs cités, qui sont des ouvriers professionnels chargés d'expliquer leur travail aux nouveaux embauchés sont adhérents à F.o. : mais doit-on leur reprocher de rechercher à amener de nouveaux travailleurs à ce syndicat ?

Serait-ce contraire aux principes d'un parti qui se réclame des travailleurs ? Il est parfaitement inexact de dire que F.o. a gagné un siège aux dernières élections du C.e. de Sochaux en faisant liste commune, dans le 2e collège, avec la C.g.c. et pour faire échec à la C.f.t. La C.g.c. a conservé le siège qu'elle détenait, mais le second, nous l'avons manqué de peu.

S'il est vrai que quelques-uns parmi nos militants nous ont quittés, il semble bien que cela relève davantage de leurs positions politiques personnelles, qu'ils ont voulu privilégier, que de prises de positions de notre organisation.

Mais il aurait été vrai aussi de dire — et cela se sait à Sochaux — qu'une bonne dizaine de militants ont quitté la C.g.t. et la C.f.d.t. et sont venus à F.o., et y ont pris des places de responsabilité.

Nous ne sommes pas disposés à laisser noyauter notre organisation par la C.f.t. et vous savez très bien, même si votre journal n'en parle pas, avec quelle détermination notre organisation mène le combat. Est-ce un hasard si Bergeron a été traduit en justice par ces pseudos...

Mais, tant qu'à parler de notre organisation à Sochaux, on aurait bien pu rappeler, au passage, que la section syndicale F.o., seule organisation représentée à l'Ars (succursale Peugeot de Montbéliard), a mené récemment une grève de deux semaines, c'est d'ailleurs la seule action menée contre la direction Peugeot depuis 1968.

Nous déplorons d'avoir à réagir sur les écrits de la presse de votre parti dont nous attendons davantage de respect de notre indépendance, et qu'elle s'inspire aussi de la pensée de Jaurès, toujours vivante : « Le courage est de chercher la vérité et de la dire... »

(B. MOURGUES).

JURÉS D'ASSISES

Je pense qu'il est encore temps de répondre à la question concernant les jurés d'Assises, posée par un camarade de Paris dans le n° 139 de « l'Unité ».

Je puis vous faire part de mon expérience personnelle : fin juin 1969, un conseiller municipal que nous avions connu comme président de bureau de vote et avec qui nous entretenions de bonnes relations dans d'autres domaines, bien qu'il appartienne à la majorité, nous a demandé, à ma femme et à moi, si nous accepterions d'être jurés car on lui demandait de proposer des noms. Il ressort de la brochure « Petit guide des jurés d'Assises », que nous nous sommes procurée par la suite, qu'une liste préparatoire est ainsi établie tous les ans, dans chaque département ; pour l'ancienne Seine, elle comportait 1 200 noms.

Ensuite, à chaque session, on tire 27 noms parmi ceux qui figurent sur cette liste.

C'est ainsi que, depuis juin 69, nous sommes sortis : ma femme en avril 72 et novembre 74 ; moi en avril 74.

Cette répétition n'a rien d'incompatible avec les lois du hasard. En effet, chaque session comprend plusieurs affaires, une à trois par semaine, et avant chaque affaire on tire 9 noms sur les 27. Or certains sont tirés au sort presque toutes les fois, d'autres jamais pendant la même session.

J'ajoute qu'à ma session, sur les 27 jurés, deux en plus de moi ont été au meeting Mitterrand de la porte de Versailles ; et j'ai retrouvé un de mes amis qui, tout en étant réservé à l'égard du P.c., a des réactions de gauche.

(M. ROLLAND, Antony).

IPESSIENS AU CHOMAGE

Militant syndicaliste, je sais qu'à l'occasion « l'Unité » propose dans ses colonnes des points de vue de représentants syndicaux, sur des problèmes généraux, ou particuliers, ou d'actualité ; c'est à ce sujet que le Comité de défense des Ipessiens au chômage m'a mandaté pour vous écrire.

Le Comité de défense des Ipessiens au chômage, officiellement créé le 16 janvier 1975 (voir Journal officiel du 1.2.1975) à Montpellier, a pour objet « d'assurer la défense des droits matériels et moraux des ex-élèves-professeurs d'Instituts préparatoires à l'enseignement secondaire encore sous contrat et sans emploi dans l'Education nationale ». Notre association ne veut pas se substituer aux syndicats enseignants ; mais les ex-Ipessiens sous contrat et sans emploi n'ayant pas le droit de se syndiquer, nous avons été amenés à créer une organisation de défense, seule existante à ce jour sur ce problème-là.

Il ne s'agit pas d'une revendication corporatiste qui s'opposerait à celles d'autres catégories. En effet, l'évaluation des besoins réels de l'Education nationale fait ressortir la pénurie en enseignants : selon les estimations du Cnal, réduire 89 000 classes surchargées au maximum pédagogique de 25 élèves par classe, libérerait 100 000 postes, autant d'emplois qui s'offriraient aux étudiants en Capes, aux maîtres-auxiliaires au chômage et aux élèves-professeurs de l'Ipes sans emploi. C'est pourquoi nous estimons juste d'appeler l'ensemble de ces catégories et du corps enseignant à se mobiliser avec leurs organisations pour exiger :

— le maintien des 1 400 postes supprimés au concours Capes-agrég. 1975,

— le maintien des postes supprimés d'adjoints d'enseignement stagiaires,

— la mise en conformité des recrutements et des besoins réels.

(Jean-Paul SUDRES, Comité de défense des Ipessiens au chômage, Boîte postale 6052 - 34035 Montpellier-Cédex).

SOCIALISTES MONEGASQUES

Nous nous permettons d'intervenir auprès de vous afin que vous ayez l'amabilité de bien vouloir faire paraître si possible, dans votre journal, un rectificatif.

Invités à titre de délégation étrangère au congrès national du Parti socialiste français qui s'est tenu à Pau, par l'intermédiaire de la Fédération des Alpes-Maritimes, nous avons été intégrés à la Délégation des Alpes-Maritimes. La rectification a été faite sur la liste des délégations, mais malheureusement cela ne s'est pas répercuté au niveau de la tribune du congrès, où étaient annoncées toutes les délégations étrangères, puisque celle du Parti socialiste monégasque n'a été citée ni à la tribune ni dans « la Gazette du congrès ».

Nous avons beaucoup misé sur l'impact que produirait sur la population notre déplacement à Pau. Notre attente n'a pas été déçue dans l'ensemble, mais il serait bon que nous puissions annoncer que nous avons officiellement figuré dans la liste des délégations étrangères.

Convaincus que vous comprendrez que cela représente pour nous une arme psychologique des plus importantes dans notre combat contre les forces de la réaction et pour l'avancée du socialisme, nous vous remercions par avance de votre sollicitude.

Avec les salutations fraternelles du Parti socialiste du plus petit pays du monde.

René GIORDANO - Président.
(Secrétaire du P.s.m. aux relations extérieures.)

BERNARD CLAVEL

de l'Académie Goncourt

LETTRE A UN KÉPI BLANC

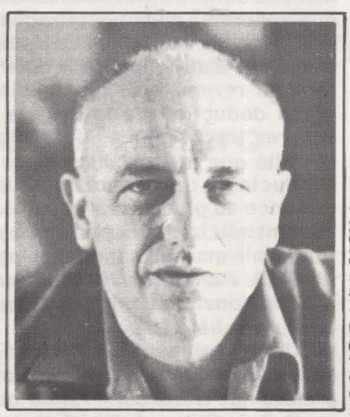

Photo H.R DUFOUR

Un écrivain parle à un soldat

ROBERT LAFFONT

Au risque de vous plaire

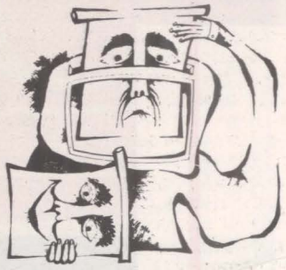

Télévision

VENDREDI 28 FEVRIER

« Comment épouser un Premier ministre », une gentillette comédie de Michel Boisrond — ne pas confondre : le film date de 1964 (20 h 35, T.f. 1).

Au magazine Apostrophes : le divorce. Avec Françoise Giroud et Hervé Bazin — voir aussi le n° 145 de « l'Unité » (21 h 40, A. 2).

Un humour qui pèse des tonnes, mais efficace : « Les producteurs », de Mel Brooks, à Ciné-Club (22 h 50, A 2).

Samedi 1er mars

Rugby : Irlande-France (T.f. 1 et A 2, 15 h 55).

Leny Escudero et l'organiste Terry Riley à Banc public (22 h 35, A 2).

DIMANCHE 2

« Le fou du cirque » : dans un film assez banal, un comique qui ne l'est pas, Danny Kaye (14 h 30, A 2).

« Un ticket de rétro », par Jean-Christophe Averty : les chansons de 1931 (17 h 10, A 2).

La civilisation de la Prairie contre la civilisation du barbelé : « L'homme qui n'a pas d'étoile », un western de King Vidor (20 h 35, T.f. 1).

Mario Soarès, secrétaire général du P.S. portugais, à l'émission Questionnaire (22 h, T.f. 1).

LUNDI 3

Comment une bourgeoise de 1944 découvre la réalité de la Résistance : « Le jour et l'heure », un film de René Clément et Roger Vailland (20 h 30, F.r. 3).

MARDI 4

La 2e partie du « Waterloo » de Serge Bondartchouk (20 h 35, A 2).

MERCREDI 5

Football : en Coupe d'Europe des clubs, Chorzow-Saint-Etienne (17 h, T.f. et A 2).

L'Allemagne de 1944 : « Le temps d'aimer et le temps de mourir », le plus romantique et le plus désespéré des films de Douglas Sirk (20 h 35, F.r. 3).

JEUDI 6

Un jeune couple bien cadré dans sa réalité sociale : « La croisée », la première dramatique de Raoul Sangla, d'après André Stil (20 h 35, A 2).

Portrait d'un mercenaire O.a.s. : « l'Insoumis », un film d'Alain Cavalier (20 h 20, T.f. 1).

Alain Decaux raconte : l'affaire Stavisky (21 h 35, A 2).



Livres

POLITIQUE

*** Alfred Sauvy : La fin des riches (Calmann-Lévy).**

Ouvrage creux. Où la confusion des termes voisine avec la mystification. Sauvy réalise le vieux rêve de Michel Debré : analyser la société en termes de démographie et non d'économie.

*** Simone Iff : Demain, la société sexualisée (Calmann-Lévy).**

L'aventure, les luttes et les victoires du Planning familial.

*** F. Domela Nieuwenhuis : Le socialisme en danger (Payot).**

Un livre écrit en 1897. Un livre pour aujourd'hui. Il dénonce les dangers du réformisme et de la collaboration de classes.

*** Gramsci dans le texte (Editions sociales).**

L'essentiel de ses écrits, de ses premiers textes parus dans « l'Avanti » aux dernières lignes des « Cahiers de prison ».

*** Marx-Engels : Correspondance, tome IV — juillet 1853 - juin 1857 (Editions sociales).**

Une période où les deux théoriciens du marxisme commirent peu de grandes œuvres. Ils se consacraient alors à des articles de presse. Leur correspondance du moment vaut surtout par les jugements qu'ils portent sur les événements de l'heure.

*** Gérard Walter : Les origines du communisme (Payot).**

Origines judaïques et chrétiennes ; grecques et latines, aussi.

*** Michel Jouet et Jean-Jacques Martin : Jean Royer (Editions sociales).**

Le « réformisme autoritaire » jugé par ceux qui le vivent : deux militants communistes habitant Tours.

SOCIETE

*** 700 métiers selon vos goûts (Stock).**

Un guide d'orientation intéressant. Qui dénonce les désillusions possibles. Qui met les cartes sur la table : débouchés réels, salaires proposés...

HISTOIRE

*** Jean Ellenstein : L'U.r.s.s. contemporaine. Histoire de l'U.r.s.s., tome 4 (Editions sociales).**

Une critique du « phénomène stalinien » ; le fameux « XXe congrès » ; Khrouchtchev, les progrès et les tâtonnements des réformes économiques des années 60.

*** Americo Nunes : Les révolutions du Mexique (Flammarion).**

1810, 1857, 1911 : trois moments de la lutte des « pauvres » contre l'oligarchie foncière et le clergé. L'Histoire du Mexique pose des questions essentielles pour aujourd'hui, à propos du socialisme, des classes moyennes, du rôle de l'Etat, etc.

*** Alexandre Bennigsen : Russes et Chinois avant 1917 (Flammarion).**

Une méfiance ancienne. De vieilles relations commerciales. Des contacts difficiles et variables depuis trois siècles.

*** Simone et Auguste Gillot : Un couple dans la Résistance (Editions sociales).**

Des actions locales à la direction d'un mouvement de résistants, Auguste Gillot a tout vécu. De là, la richesse de ce témoignage.

*** Francine et André Demichel et Marcel Piquemal : Institutions et pouvoir en France (Editions sociales).**

L'évolution progressive de la Ve République vers l'autoritarisme.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1) .....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*70 F* ☐
normal d'un an à	*120 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source ☐

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Maurice Fabien, Yann Fitt, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean Montagnard, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jean-Claude Rieu, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris-9e. Tél. 523.10.35 ((Jean-Pierre Lemaire)
Directeur de publication : Michel Lecornet
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition — 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

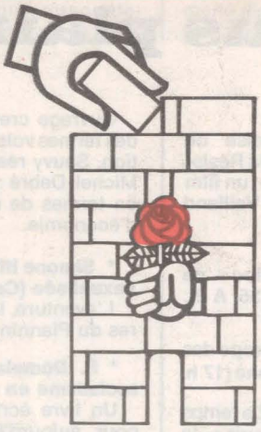

Pour acheter "sa maison" le Parti Socialiste a besoin de votre aide.

Souscrivez !

7 bis, Pl. du Palais Bourbon à Paris: un outil de travail à la mesure de nos espoirs.

Situé au cœur de Paris, cet immeuble moderne et spacieux sera un lieu de travail et un foyer de rencontre idéal pour tous les Socialistes.

Coupez le bulletin ci-dessous, et envoyez-le, accompagné du montant de votre souscription, à l'adresse indiquée. Vous recevrez un certificat accusant réception de votre contribution.

Bulletin de souscription

Pour l'achat de la "maison du Parti Socialiste".

Je soussigné

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Profession _____

déclare souscrire pour la somme de F _____

Ci-joint chèque bancaire - postal - mandat-carte - mandat-lettre.
(Rayer les mentions inutiles).

Envoyez votre souscription au nom de:
Solidarité Socialiste - 7 bis, place du Palais Bourbon - 75007 Paris.